




CANTONALE
UNIVERSITA
AVA
11





[Louis de Beaufort.]

HISTOIRE

DE CÉSAR

GERMANICUS,

PAR MONSIEUR L. D. B.



A LEYDE,

Chez JEAN & HERM. VERBEEK.

M. DCC. XLI.





A SON

ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE

FREDERIC CHARLES LOUIS GUILLAUME,

LANDGRAVE DE HESSE-HOMBURG, &c. &c. &c.

ONSEIGNEUR,

Le ſtile ordinaire des Epîtres Dédicatoires eſt ſi peu du goût de Votre ALTESSE SERENISSIME, *que je ſuis perſuadé que les Eloges que je pourrois Lui prodiguer ici, ne contribueroient qu'à Lui faire rebuter le Livre que j'ai l'honneur de Lui offrir; ayant eu l'honneur d'être aſſez long-tems auprès de ſa perſonne, pour connoître l'éloignement qu'Elle a pour la flatterie, le goût qu'Elle a pour le vrai, & enfin que ſon amour propre ſe ſent ſi peu offenſé d'entendre la vérité, qu'entre tous ceux qui l'approchent Elle préfere ceux qui lui donnent des avis ſinceres, & déteſte les flatteurs. Perſiſtez dans de ſi beaux ſentimens, mon* PRINCE: *c'eſt le vrai moyen de mériter de vrais éloges, & de n'être point la dupe de ceux qu'on voit prodiguer tous les jours.*

Il

Il me seroit cependant facile, sans sortir des bornes de la vérité, de rélever des qualités qu'on respecte toûjours plus dans un Prince que dans un simple particulier. Je pourrois louer cette bonté de cœur, cet air ouvert & affable, par lequel Vous *tachez à rapprocher de* Vous *vos inférieurs, autant que Votre Naissance* Vous *réleve au dessus d'eux: mais je sens déja que ce stile est peu de votre goût, & je me contenterai de faire mille vœux pour que Votre A. S. marchant sur les traces de tant de Héros dont l'illustre* Maison de Hesse *se glorifie, Elle mérite un jour les plus grands & les plus justes éloges.*

Je ne crois pas pouvoir faire de meilleur souhait pour Votre Altesse Serenissime, *que celui de La voir ressembler en tout à celui dont j'ai taché de Lui tracer ici l'Histoire. Ce Prince réunissoit en sa personne toutes les qualités qui forment le grand Homme, mais le grand Hom-*

me vertueux & aimable; caractères qui ſe trouvent rarement réunis. Après avoir été chargé de l'éducation de Votre Altesse Serenissime, *je ne crois pas pouvoir Lui propoſer de plus beau modèle à ſuivre dans la carriere où Elle entre, que celui d'un jeune Héros, qui, à la Valeur & à une Capacité égale dans le métier de la Guerre, & dans les affaires du Gouvernement, joignoit toutes les Vertus qui forment l'honnête Homme. Je me flatte que Votre* Altesse Serenissime *fera moins d'attention aux fautes qui régnent dans cette Hiſtoire, qu'au zèle, au reſpect, & au dévouement inviolables avec leſquels j'ai l'honneur d'être,*

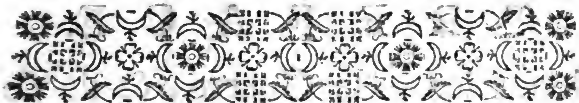
MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Serenissime

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

L. de Beaufort.

PRE-



PREFACE.

APRES avoir cherché dans les Siécles passés, le Caractère qui méritât le plus d'être proposé en exemple à un Jeune Prince, je n'en ai point trouvé de plus beau, de plus aimable, de plus parfait, que celui de *Germanicus*. Il est vrai que la courte durée de sa vie, & le peu que nous sçavons de ses premières années, font que cette Histoire est de très-peu d'étendue: mais quoique le fil de ses jours ait été tranché trop tôt pour le bonheur des Romains, quoique l'esprit soupçonneux de Tibere l'ait traversé dans la plupart de ses entreprises; il n'a pas laissé de signaler sa Valeur, & sa Capacité dans le

le métier de la Guerre, & de se faire adorer par sa bonté dans ce vaste Empire, où les vœux de tout le monde ne tendoient qu'à l'avoir pour Maître.

Pour donner une plus juste étendue à cette Histoire, je l'ai fait précéder de tout ce qu'on peut sçavoir de l'Ayeul & du Pere de *Germanicus*. Ce dernier eût sur-tout mérité que la mémoire de ses grandes actions eût été transmise à la posterité la plus reculée; mais en ramassant tout ce qui s'en trouve répandu dans différens Auteurs, je n'ai pû encore en dire que très-peu de chose. Quel dommage que l'injure des tems nous ait envié l'Histoire que Pline l'Ancien en avoit écrite *! Cet infatigable Ecrivain avoit cru voir en songe *Drusus*, qui le prioit lui-même d'é-

* Plin. Lib. 3. Epist. 5.

d'écrire son Histoire; mais il ne nous reste rien des vingt Livres qui la contenoient.

Ce que nous en pouvons sçavoir, suffit pour nous convaincre, que *Drusus* a été un des plus grands Guerriers, & en même tems un des plus honnêtes Hommes que les Siécles les plus heureux ayent produit. Mais rien n'est plus surprenant que cette parfaite conformité des Caractères du Pere & du Fils, & peut-être la nature n'a-t-elle jamais produit rien de plus ressemblant. En effet, ils joignoient l'un & l'autre à tous les avantages du corps, une Valeur extraordinaire: l'un & l'autre ils entendoient parfaitement la Guerre: l'un & l'autre ils avoient une parfaite connoissance du Gouvernement: l'un & l'autre ils avoient une Eloquence vive & mâle, que, selon la coûtume de ces tems-là, ils de-

ployerent souvent dans le barreau à Rome. Ils avoient l'un & l'autre cultivé leur esprit avec soin. On remarque dans l'un & dans l'autre une égale Modestie, un Art de gagner les cœurs, une Familiarité avec leurs Amis, qui les faisoit adorer de ceux qui les approchoient, & une Affabilité qui les rendit les délices du Peuple Romain. Mais ce qui les rend encore plus admirables, est que, vivant dans le Siécle le plus corrompu de Rome, au milieu d'une Cour très debordée, & où l'on étoit familiarisé avec les plus grands crimes, ils ne mêlerent jamais rien d'illicite à leurs plaisirs, & se continrent, de même que leurs Epouses, dans les bornes de la Vertu la plus scrupuleuse.

Plus on considere des Caractères si parfaits, plus on a lieu d'être surpris qu'on n'ait pas encore

tra-

travaillé à les faire connoître: mais, comme je l'ai déja dit, on trouve si peu de chose sur *Drusus*, qu'on n'en peut faire qu'un abregé, encore fort imparfait. Pour *Germanicus*, il n'a pas vécu dans ces heureux Siécles de Rome qui s'attirent toute notre attention, par les grands Exemples qu'ils nous fournissent. Le Régne de Tibere est rempli de tant de morts funestes, de trahisons & de crimes, qu'on n'aime point y arrêter la vûë. Rien n'étoit plus dangereux auprès de ce Prince dissimulé & cruel, que des talens supérieurs, & qu'un génie élevé, & capable d'entreprendre quelque chose de grand. Tout lui faisoit ombrage, & il regardoit comme ses plus redoutables ennemis, tous ceux que leur naissance & leurs belles qualités distinguoient. La vertu étoit obligée de se cacher, &

cel-

celle de *Germanicus*, ſur qui tout le monde avoit les yeux, comme ſur l'Héritier préſomptif de l'Empire, étoit trop expoſée pour ne pas déplaire à cet Eſprit jaloux & ſoupçonneux. Une Hiſtoire dont les principaux évenemens ne ſont que les artifices qu'un Vieillard ruſé & méchant met en œuvre, pour ſe défaire de tous ceux qui lui ſont ombrage, ou qui lui ſont odieux, n'eſt pas ſuſceptible de ces agrémens, qui contribuent le plus à reveiller l'attention des Lecteurs. Cette conſideration ne m'a pas empêché d'ajouter à cette Hiſtoire, la mort tragique d'*Agripine*, & la funeſte fin qu'a fait toute la famille de *Germanicus*.

Il eſt vrai que l'Hiſtoire de quelque grande Revolution attache davantage. On aime le récit de ces grands Evenemens, qui bouleverſent les émpires & changent

gent la face de l'Univers. On admire un *Alexandre*, un *César*, & tous ces Conquérans, qui ne se sont rendus fameux que par l'horrible destruction qu'ils ont fait de leurs semblables. Au contraire, l'Histoire d'un véritablement bon Roi, dont tous les soins auront tendu à maintenir son Royaume en paix, & à y faire fleurir les Arts & les Sciences, n'intéresse que peu, ou plutôt elle ennuye parce qu'elle est trop uniforme.

QUI est-ce qui ne connoît pas mieux *Charles-Quint* Empereur, que *Charles V.* Roi de France? Cependant combien la gloire du dernier n'est-elle pas plus solide, puisqu'il mérita d'être surnommé *le Sage*. L'Empereur *Charles-Quint* passa toute sa vie dans l'agitation, & dans de pénibles travaux, non pour rendre ses sujets heureux, ou pour faire fleurir un des

des plus vaſtes Empires qui ſe ſoit formé depuis la deſtruction de celui des Romains; mais toûjours occupé de projets, qui, en faiſant un nombre infini de malheureux, ne pouvoient le rendre heureux lui-même; il ne penſoit qu'à envahir les Etats de ſes voiſins. *Charles le Sage*, au contraire, attentif à l'intérieur de ſon Royaume, dont, à ſon avenement au Trône, une partie étoit à la merci de l'ennemi, & l'autre déſolée par la guerre & la famine, trouva moyen, en vingt ans de régne, de recouvrer preſque tout ce que les ennemis avoient enlevé à ſes Prédeceſſeurs, & de procurer l'abondance & le repos à ſes ſujets. Si le Régne de *Louis douze*, Roi de France, n'avoit été agité par de cruelles guerres, peut-être que nous ſçaurions à peine qu'il eût ré-

régné ; & nous donnons bien plus notre attention aux funestes revers que les François essuyerent en Italie, qu'à ce beau titre de *Pere du Peuple*, le seul cependant que les Rois devroient ambitionner. L'Empereur *Trajan* preféroit à tous les titres fastueux que ses victoires & ses conquêtes lui permettoient de prendre, celui *de très-bon Prince*, qui lui avoit été donné par le Sénat & par le Peuple Romain, & qu'on voit souvent paroître sur ses Médailles.

GERMANICUS eût aussi mérité ces beaux titres, s'il fût parvenu à l'Empire ; du moins la sage moderation qu'il marqua dans toutes les occasions le fait présumer. Toutes les vertus réunies en sa personne, en formoient un Prince accompli, & il mérite sans doute qu'un Pinceau plus ha-

habile que le mien travaille à un ſi beau tableau. J'avoue auſſi que j'ai écrit cette Vie avec trop de précipitation, & que le ſtile en eſt trop negligé. Le ſtile ampoulé & de Panégiriſte, que je vois prendre à quelques Hiſtoriens modernes, m'a paru peu convenable à la vérité de l'Hiſtoire; peut-être qu'en voulant éviter cet écueil, j'ai donné dans un autre, & que mon ſtile n'eſt pas aſſez rélevé, aſſez noble pour l'Hiſtoire. Il en faut laiſſer le jugement aux Lecteurs, & j'entreprendrois ici inutilement mon apologie. Mon but n'a été que de propoſer un beau modèle à un jeune Prince qui commence à ſe produire dans le monde.

HIS-

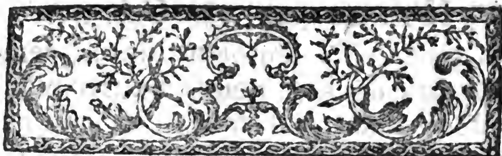
I Q U E

C N N E.

ul 292.

P R E F A C E.





HISTOIRE
DE CÉSAR
GERMANICUS.



LIVRE I.



L'Empire Romain, parvenu à ſon plus haut degré de puiſſance & de grandeur, s'étoit vû déchiré par des guerres civiles très-ſanglantes, & qui avoient coûté la vie à une infinité de Romains. Ceux qui avoient échapé à tant de calamités, après avoir longtems diſputé, les armes à la main, qui reſteroit leur Maître, s'étoient enfin ſoûmis à Auguſte, plutôt par le

dégoût qu'ils ſentoient de ſe rembarquer dans de nouveaux troubles, que par une preférence qu'ils lui accordaſſent ſur ſes Compétiteurs. La manière cruelle dont il avoit uſé de la victoire en différentes occaſions, faiſoit craindre une domination tyrannique; mais dès qu'il ſe vit ſans Concurrens, il changea de conduite, & devint un très-bon Prince. Rome, incapable de ſe conſerver libre, n'eût jamais pû ſouhaiter un meilleur Maître.

CE ſage Politique ſentit, que les Romains étoient diſpoſés à porter le joug, pourvû qu'on ſçût ſauver les apparences. Il menagea les Eſprits avec tant d'adreſſe, que, juſqu'à la fin de ſes jours, il les gouverna avec une pleine & entiere autorité. Tous les dehors de la République ſubſiſtoient encore. Le Peuple éliſoit ſes Magiſtrats. Auguſte lui-même ne s'arrogeoit aucun Titre extraordinaire, & ſans tous les dehors faſtueux de la Royauté, il ſçut en exercer tout le pouvoir.

IL ſeroit ſuperflu de s'étendre ici à décrire, quel étoit l'état de l'Empire Ro-

Romain sous Auguste. On sçait que presque toutes les Terres connues de l'Europe en dépendoient. Le Rhin & le Danube lui servoient de barrieres dans cette partie du monde, & les Peuples qui habitoient au-delà de ces fleuves, n'étoient gueres connus que de nom. Dans l'Asie, les Romains avoient terminé leurs conquêtes à l'Euphrate & à l'Arménie. Quoique ce Royaume fût en quelque sorte dans leur dépendance, il donna occasion à de fréquentes brouilleries entr'eux & les Parthes, la seule Nation qui fût encore en état de résister aux Romains, & qui ait remporté des avantages considerables sur eux dans le tems de leur plus grande prosperité. Ce que les Romains possedoient en Afrique, n'étoit borné que par des sables arides, au-delà desquels on ne croyoit pas que la Terre fût habitée. Pour garder cette vaste étendue de Païs, Auguste entretenoit des forces médiocres, mais il avoit grand soin que ses troupes fûssent payées régulierement, & qu'on leur fît observer une exacte discipline.

TEL étoit l'état de l'Empire Romain, lorſque *Germanicus Druſus* vint au monde. Mais il faut remonter juſqu'à ſon origine & à celle de ſa famille.

LA Famille *Claudia*, Patricienne, étoit une des plus illuſtres de Rome, & a fourni à la République pluſieurs grands Hommes. Elle étoit originaire de Régille, ville des Sabins. *Atta Clauſus*, tige de cette illuſtre famille, un des plus puiſſans Seigneurs de ſon Païs, s'étant oppoſé avec vigueur au deſſein qu'avoient les Sabins de declarer la guerre aux Romains (1), ſe mit mal parlà dans l'eſprit de ſes Concitoyens. Les perſecutions qu'ils lui ſuſciterent, l'obligerent de quitter ſon Païs pour venir chercher un azile à Rome: ce fut l'an 250. de Rome, la 6. année après que Tarquin en avoit été chaſſé.

ATTA *Clauſus* étoit accompagné de cinq-mille familles de ſes Cliens, ſelon

(1) Sueton *in Tib.* C. 1. T. Livius *L.* 2. C. 16. Dion. Hal. *L.* 5. *p.* 308. Plut. *in Popl.* *p.* 108. *A.*

ſelon Plutarque. Denis d'Halicarnaſſe dit, qu'il y avoit cinq-mille hommes en état de porter les armes, qui le ſuivirent à Rome. Les Romains le reçurent avec toute la diſtinction poſſible. Il fut d'abord mis au nombre des Patriciens, qui alors avoient ſeuls accès aux dignités. On lui donna des Terres, qu'il diſtribua à ceux qui l'avoient ſuivi, & on en forma la Tribu *Claudienne*. On lui aſſigna un quartier de la Ville pour y bâtir, & un endroit au deſſous du Capitole, pour ſervir de ſépulcre à ſa famille : marque de diſtinction à Rome, où il n'étoit pas permis d'enterrer les morts dans l'enceinte de la Ville. *Atta Clauſus* changea ce nom en celui d'*Appius Claudius*, & fut la tige d'une famille qui dura autant que la République, & qui ne finit qu'après avoir donné pluſieurs Empereurs à Rome. Les dignités étoient comme héréditaires dans cette maiſon ; & on compte que, juſqu'à l'élevation de Tibere à l'Empire, elle avoit été honorée de ving-huit Conſulats, cinq Dictatures, ſept Cenſures, ſept grands Triom-
 phes,

phes, & deux petits (1) Triomphes. Enfin c'eſt peut-être de toutes les familles illuſtres de Rome, celle qui s'eſt ſoutenue avec le plus d'éclat dans tous les tems de la République.

(2) LE caractère propre de ceux de cette famille fut toûjours, un entêtement exceſſif ſur les prérogatives de leur naiſſance, un orgueil & une hauteur inſupportables, & un mépris trop marqué pour tout ce qui étoit Plébéïen. Ils ſe ſont ſurtout ſignalés par le zèle & la fermeté avec leſquels ils ont maintenu les droits des Patriciens contre les prétentions des Plébéïens. Ils ne ſe faiſoient point une peine de s'expoſer à toute la haine du Peuple, en bravant ſa colere, & en s'oppoſant avec courage aux entrepriſes des Tribuns ſéditieux. C'étoit une coûtume à Rome, qui ne dérogeoit en rien à la dignité d'un homme,

(1) Le petit Triomphe étoit celui qu'on nommoit *Ovatio*.

(2) Sueton. *in Tib.* C. 2. Tacit. *Ann.* L. 1. C. 4.

me, lorſqu'il ſe voyoit accuſé devant le Peuple, de prendre un habit de deuil, de laiſſer croître ſes cheveux & ſa barbe, & de prendre la poſture de ſuppliant. Jamais perſonne de cette famille ne s'abaiſſa juſques-là. Ils affectoient au contraire dans ces circonſtances une fierté exceſſive, & irritoient le Peuple par le mépris qu'ils lui témoignoient dans toutes les occaſions. Il y en eut même qui pouſſerent l'animoſité juſqu'à frapper des Tribuns du Peuple ; crime capital à Rome. S'il y en eut qui rendirent de grands ſervices à la République, il y en eut qui lui causérent des pertes conſidérables, &, à tout prendre, leurs vertus ne compenſerent pas leurs vices.

(1) DRUSUS étoit iſſû de la famille *Claudienne* du côté de Pere & de Mere. Son Pere *Tibere Claude Neron* deſcendoit en droite ligne d'un des Fils d'*Appius Claudius*, ſurnommé *l'Aveugle*, fameux par ſa Cenſure, pendant laquelle il avoit fait conſtruire ce fameux chemin de Rome

(1) Suet. *ibid.*

me à Capoue, qui fut depuis continué jusqu'à Brindes, & qui est connu sous le nom de Voye Appienne. Du côté de sa Mere *Livie*, (1) *Drusus* en descendoit aussi par le second Fils d'*Appius Claudius*, qui se nommoit *P. Claudius Pulcher*, comme on le peut voir par la Table Généalogique de la famille des *Claudes*, que j'ai ajoutée à cette Histoire. *Livie* étoit Fille de *M. Livius Drusus Claudianus*, qui, étant né dans la famille des *Claudes*, avoit été adopté dans celle des *Liviens*, famille Plébéïenne, mais considerable, & qui se glorifioit de huit Consulats, d'une Dictature, de deux Censures, & de trois Triomphes. Le Pere de *Livie* se tua lui-même après la perte de la bataille de Philippes, ne voulant pas survivre à la défaite de *Cassius* & de *Brutus*, & à la ruine de leur parti.

TIBERE *Claude Neron*, Pere de *Drusus*, commença à se distinguer en se portant accusateur de *Gabinius*, qui avoit gouverné la Syrie en qualité

(1) Suet. *ibid.* Vell. Paterc. *L.* 2. C. 71.

lité de Proconful, & avoit pillé cette Province d'une manière criante (1). Rien ne faifoit plus d'honneur à Rome dans ce tems-là, que de prendre ainfi la caufe des opprimés, & c'étoit par ce moyen fur-tout que la jeune Nobleffe cherchoit à fe diftinguer. Il faloit beaucoup de hardieffe & de courage; car quoique ce fût un moyen fûr de gagner la bienveillance du Peuple, on fe faifoit de puiffans & de cruels ennemis de tous les parens & amis de l'accufé.

(2) LENTULUS avoit déja accufé *Gabinius* du crime de lèze-Majefté. Celui-ci s'étoit tiré d'intrigue, en répandant les tréfors qu'il avoit pillés dans fon Gouvernement de Syrie. Dès qu'il eût été abfous, *Tibere*, *Memmius*, & les deux *Antoines* l'attaquerent fur fes concuffions, & fe porterent fes accufateurs. Il n'y en avoit jamais qu'un qui fût reçu à in-

(1) *Dial. de Orat.* C. 34. Quinct. *de Art. Orat. L.* 12. *C.* 6. Suet. *in Julio.* C. 4.

(2) Cic. *ad Quint. L.* 3. *Ep.* 1. *N.* 5. & *Ep.* 2.

à intenter accusation, & quand il s'en présentoit plusieurs, une espece de procès s'élevoit ent les Concurrens, à qui auroit la preférence. On appelloit ce Plaidoyé, *Divination*; (1) & il nous en reste encore un de cette nature entre les Ouvrages de *Ciceron*, où ce grand Orateur disputa avec un *Cæcilius*, qui des deux seroit reçu accusateur contre *Verres*.

(2) CICERON souhaitoit fort que *Tibere Neron* l'emportât sur ses Concurrens. (3) Cependant *Memmius* lui fut preferé. Il paroît que *Tibere* avoit eu envie de s'allier à *Ciceron*, & avoit recherché sa Fille *Tullie* en mariage. *Ciceron*, qui aimoit & consideroit *Tibere* (4), croyoit ce parti avantageux à sa Fille, & comme il étoit alors dans son Gouvernement de Cilicie, il avoit envoyé un exprès à Rome, pour en faire la proposition à sa Femme & à sa

(1) *Divinatio in Q. Cæcilium.*
(2) Cic. *ad Att. L. 6. Ep. 6.*
(3) Val. Max. *L.* 8. *C.* 1. *N.* 3. Cic. *ibid.*
(4) *V. L.* 13. *Ep.* 63. *ad Famil.*

à sa Fille. Mais celui qu'il avoit chargé de cette commission arriva trop tard, & trouva les fiançailles faites entre *Tullie* & *Dolabella*, jeune Patricien de la famille *Cornélienne*, qui avoit trouvé moyen de lui plaire par son esprit & ses manières insinuantes.

LA guerre civile étant survenue peu de tems après, *Tibere* embrassa le parti de *César*, & le servit dans la guerre contre *Pompée*. (1) Il fut Questeur dans la guerre d'Alexandrie, & contribua beaucoup aux victoires de *César*, selon Suetone. Dion Cassius nous apprend, qu'il commandoit la Flote de *César*, & qu'il battit celle des ennemis dans le Nil. Cette victoire facilita les convois à *César*, qui commençoit à manquer de vivres, & ouvrit les chemins aux secours qu'il attendoit. *César*, après la guerre d'Afrique, pour reconnoître les services qu'il lui avoit rendus dans cette occasion, lui donna une place dans le College des Pon-

(1) Suet. *in Tib.* C. 4. Dio Cass. *Lib.* 42. *p.* 230. *B.*

Pontifes, qui venoit d'y vaquer par la mort de *Metellus Scipion*, qui s'étoit tué lui-même après sa défaite en Afrique.

(1) CÉSAR donna encore à *Neron* la commission de conduire des Colonies, qu'il envoyoit dans les Gaules, à Arles & à Narbonne : emploi très-honorable, & qui souvent se donnoit à des Consulaires. Les Médailles nous ont conservé la mémoire de cet évenement. On en trouve une parmi celles (2) de Goltzius, où est d'un côté la Tête de Jupiter couronnée de laurier, & ces Lettres EX S. C. c'est-à-dire, *Par ordre du Sénat*; & au revers, un Aigle entre deux Enseignes des Légions, marque ordinaire des Colonies de Vétérans, avec cette Inscription : TI. CLAUDIUS, TI. F. NERO.

(3) CÉSAR ayant été assassiné, la

(1) Suet. *Ibid.*

(2) Goltz. *in Fast. ad An.* 740. Vaill. *in Gente Claud.* N. 4. *Pighius* & *Streinnius* donnent à *Neron* un *Appius* pour Pere ; mais comme je ne vois pas sur quels monumens ils s'appuyent pour le faire, j'ai cru pouvoir rapporter cette Médaille à un évenement dont *Suetone* est le garant.

(3) Suet. *Ibid.*

la crainte des troubles qu'une révolution si subite pouvoit exciter dans l'Etat, fit opiner le Sénat à accorder une simple amnistie à ses assassins : car quoique les Sénateurs pour la plupart fûssent ravis de ce qui venoit d'arriver, personne n'osoit encore montrer ses sentimens à découvert, ne sçachant quel tour prendroient les affaires. *Tibere Neron*, quoiqu'il eût été attaché à *César* pendant sa vie, fut le premier & le plus ardent à insister, qu'on décernât des recompenses à ceux qui venoient de délivrer la Patrie d'un Tyran. Il est difficile de démêler le motif qui le fit agir ainsi, mais il est sûr qu'il ne soutint pas une démarche si hardie, & qu'il ne suivit pas le parti de *Cassius* & de *Brutus*. Il s'attacha apparemment aux Triumvirs, & principalement à *Marc Antoine*; & ce fut par sa faveur qu'il parvint à la Préture l'an de Rome 712. la même année que *Lucius Antoine*, Frere du Triumvir, fut Consul. Dans les brouilleries qui survinrent entre *Octavien* & ce Consul, *Tibere* prit hautement le parti du dernier, & de *Fulvie*, Femme

me de *Marc Antoine*, dont l'ambition fut la principale cause de cette guerre.

(1) OCTAVIEN ayant entierement abattu ce parti par la prise de Perouse, permit à *L. Antoine*, à *Fulvie*, & à tous ceux qui suivoient leur fortune, de se retirer auprès de *M. Antoine*. Mais quoique tout le monde eût mis bas les armes, *Tibere* ne put encore se résoudre à les quitter. L'année de sa Préture étoit expirée; cependant il en gardoit les marques, & se faisoit accompagner de Licteurs. Il se retira d'abord à Préneste; mais voyant que la Place n'étoit pas en état de soutenir un long siége, il la quitta, & se rendit à Naples. Son dessein étoit d'y recommencer la guerre, en soulevant ceux qui étoient mécontens d'avoir été dépossedés de leurs Terres, & en attroupant des Esclaves, sous l'espérance de leur donner la liberté. *Octavien* le talonna de si près, qu'il rendit ses entreprises inutiles, & que *Ti-*

(1) Suet. *ibid.* Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 75. Dio. Caff. *Lib.* 48. *p.* 417.

Tibere eut bien de la peine à se sauver avec *Livie Drusille* sa Femme, & son Fils *Tibere*, depuis Empereur, qui alors n'avoit pas encore deux ans, & qui, par ses cris, les mit plusieurs fois en danger d'être découverts, comme ils fuyoient pour gagner un vaisseau qui les attendoit sur la côte.

Il se retira en Sicile auprès de *Sextus Pompée*, qui, ayant rassemblé les débris de la défaite de *Cassius* & de *Brutus*, s'étoit rendu maître de cette Isle, où il se soutenoit contre *Octavien* & *Marc Antoine*. *Tibere* n'y fut pas reçu d'une manière conforme à son attente & au rang qu'il tenoit dans la République. *Sextus* remit à diverses fois à lui donner audience, & lui défendit de se faire accompagner de ses Licteurs. *Sextus* avoit ses raisons d'en user ainsi. Il ne pouvoit que se défier de *Tibere*, qui dans les guerres civiles avoit suivi le parti de *César* contre *Pompée* son Pere, & qui ensuite avoit embrassé le parti des Triumvirs, ennemis mortels de *Sextus*; outre que, connoissant l'esprit inquiet & remuant de *Tibere*, il devoit craindre qu'il n'aspirât

pirât à partager le commandement avec lui, ou peut-être à l'en dépouiller entierement. *Tibere*, mécontent d'un accueil si froid, & de se voir si peu consideré, prit la résolution d'aller trouver *Marc Antoine*, & passa en Achaïe. Il courut encore divers périls dans ce voyage, & conduisit *Livie* sa Femme avec son Fils à Lacedémone, & les remit à la garde des Magistrats de cette Ville, qui s'étoit mise, il y avoit longtems, sous la protection de la famille *Claudienne*. Peu de tems après, *Marc Antoine* ayant fait son accommodement avec *Octavien*, *Tibere Neron* y fut compris, & revint à Rome avec sa Femme & son Fils. (1) Si l'on en croit Vellejus Paterculus, *Tibere* ne quitta point *Pompée*, & ce fut par son entremise qu'il fut raccommodé avec *Octavien*. Mais j'ai mieux aimé suivre Suetone, qui ajoute différentes circonstances à sa narration, qui la rendent plus vraisemblable, outre qu'elle est conforme à celle de Dion,

(1) Vell. Pat. *Lib.* 2. C. 77.

Dion, qui dit aussi que *Tibere* se retira auprès de *Marc Antoine*.

(1) TIBERE, peu de tems après son retour à Rome, trouva une occasion de signaler sa complaisance. *Octavien* avoit conçu une si forte passion pour *Livie Drusille* sa Femme, qu'il sollicita *Tibere* de la lui ceder. Soit que celui-ci se souciât peu de sa Femme, soit que ses adversités lui eûssent appris à plier sous la bonne fortune d'*Octavien*, il ne voulut pas le refuser. Elle étoit grosse alors; & comme le cas étoit extraordinaire, & que les Loix Romaines ne permettoient à une Veuve de se remarier que dix mois après la mort de son Mari, *Octavien* craignit de choquer les Romains; & quelque empressement qu'il eût, il n'osa passer outre & l'épouser, sans avoir consulté le College des Pontifes sur le cas, *s'il est permis d'épouser une Femme grosse*? Les Pontifes sçurent parfaitement accommoder leur réponse à son intention, & dirent, que la Loi, qui

(1) Suet. *ibid.* & *in Aug.* C. 62. Dio Cass. *L.* 48. *p.* 438. Tacit. *Ann.* *L.* 1. C. 10.

qui défendoit aux Veuves de se remarier avant les dix mois de veuvage, n'ayant été faite que pour prévenir les embaras où l'on pourroit se trouver quelquefois pour discerner le véritable Pere d'un enfant, elle ne pouvoit regarder *Livie*, qui, étant déja grosse de six mois, ne laissoit nul doute sur le véritable Pere de l'enfant dont elle étoit enceinte; & que par consequent rien ne l'empêchoit de l'épouser. *Tibere* lui-même servit de Pere à *Livie* dans cette occasion, & la maria à *Octavien*.

An de ROME 716 av. J. C. 38.

UN mariage contracté d'une manière si bizarre, ne pouvoit manquer de donner prise à la médisance. Quoiqu'*Octavien* eût renvoyé à *Tibere* le Fils dont *Livie* accoucha trois mois aprés chez lui, il ne laissa pas de passer pour le véritable Pere, (1) & on vit courir peu aprés un vers Grec, qui disoit, qu'*aux gens heureux il vient des enfans même en trois mois.* C'est ce Fils dont *Livie* accoucha alors, qui mérita depuis par ses grandes actions le surnom

(1) Dio *ibid.* Suet. *in Claud.* C. 1.

nom de *Germanicus*. Il fut d'abord nommé *Decimus*; mais depuis on le nomma *Nero Claudius Drusus*, pour qu'il conservât le surnom de *Drusus*, qui distinguoit une branche de la famille *Livienne*, dans laquelle son ayeul maternel avoit été adopté. Le Pere ne survécut que fort peu à la naissance de ce second Fils, & le laissa, avec son aîné *Tibere*, sous la tutelle d'*Octavien*, qui les fit élever avec beaucoup de soin. An de ROME 716. av. J.C. 38.

LA même éducation produisit des effets fort différens. *Drusus* fut toûjours exempt des vices de son Frere, & se rendit recommandable par mille belles qualités. *Auguste* leur témoigna toûjours une affection de Pere, (1) & obtint du Sénat dispense d'âge pour eux, afin qu'ils fûssent admis aux Charges cinq ans avant l'âge préscrit par les Loix. (2) L'an 737 de Rome, *Auguste* voulut que *Tibere*, qui étoit Préteur cette année, & son Frere *Dru-* An de ROME 737. av. J.C. 17.

(1) Dio Cass. *L.* 54. *p.* 604. *A.* Tac. *Ann. Lib.* 3. *C.* 29.

(2) Dio Cass. *ibid. p.* 611.

An de ROME 737. av. J.C. 17.

Drusus, qui avoit alors vingt-un ans, présidassent à un combat de Gladiateurs, qu'il donnoit en spectacle au Peuple Romain. Ayant emmené la même année *Tibere* avec lui dans les Gaules, il voulut que son Frere *Drusus* achevât pour lui à Rome l'année de sa Préture.

An de ROME 738. av. J.C. 16.

(1) L'ANNÉE suivante *Drusus*, qui alors étoit revêtu de la Questure, & étoit dans sa vingt-troisième année, fut envoyé dans la Rhétie par *Auguste*. Les peuples, auxquels il fut chargé de faire la guerre, occupoient les Païs qui s'étendent depuis les Gaules jusqu'à l'Evêché de Trente, & depuis les Alpes jusqu'au Danube. Ils incommodoient extrêmement par leurs courses les Gaules & l'Italie, qu'ils avoient souvent pillées, & d'où ils avoient emporté un butin considerable. Outre cela, ces peuples maltraitoient les Romains qui passoient par leurs Terres, & ils avoient commis divers actes d'hostilité à leur égard. Ces raisons dé-

(1) Vellej. Pat. *L.* 2. *C.* 95. *Dio. ibid. p.* 613. Suet. *in Claud.* C. 1.

déterminerent *Auguſte* à leur declarer la guerre, & il chargea *Druſus* de cette expedition. Ce Général entra dans leur Païs, qu'il ravagea; & comme ils eurent la hardieſſe de venir à ſa rencontre, il les attaqua, les mit en fuite, & remporta des avantages conſiderables ſur eux. *Auguſte*, pour le recompenſer de ſes beaux exploits, lui fit décerner les honneurs de la Préture. An de ROME 738. av. J. C. 16.

COMME ces peuples, preſſés par *Druſus*, ſe jettoient du côté des Gaules, & y continuoient leurs courſes, *Auguſte* y envoya *Tibere*, avec ordre de les attaquer de ce côté-là, pendant que *Druſus* les pourſuivoit de l'autre. Ces deux Capitaines, ayant partagé leurs troupes en différens corps, attaquerent les Barbares par tant d'endroits, qu'ils ne ſçavoient de quel côté faire face, & après les avoir vaincus en pluſieurs combats, ils les réduiſirent à ſe rendre à diſcrétion. Comme cette Nation étoit aguerrie, nombreuſe & accoûtumée au pillage, ils craignirent qu'elle ne recommençât bientôt à remuer; ainſi, pour prévenir An de ROME 739. av. J. C. 15.

 les

An de ROME 739. av. J.C. 15.

les révoltes, ils emmenerent tous ceux qui leur parurent les plus propres à la guerre, & ceux dont ils crurent avoir lieu de se défier, & leur donnerent des demeures ailleurs. Ils ne laisserent dans le Païs qu'autant d'habitans qu'il en faloit pour cultiver les terres, & en trop petit nombre pour oser rien entreprendre.

CES victoires, quoiqu'achetées par beaucoup de dangers, à cause de la situation du Païs, entrecoupé de lacs, de rivieres & de montagnes, ce qui contribuoit beaucoup à rendre ces peuples si féroces, ne coûterent que peu de sang aux Romains, par la prudence avec laquelle *Drusus* & *Tibere* se conduisirent dans cette guerre. Ils dompterent si bien ces peuples, que (1) Strabon assure, que pendant trente-trois ans, qui s'étoient écoulés depuis ce tems-là jusqu'au tems auquel il écrivoit, ils n'avoient pas remué, & payoient exactement le tribut qui leur

(1) Strabo *Lib.* 4. *p.* 316. Florus, *Lib.* 4. *C.* 12.

leur avoit été imposé. Ils établirent des Colonies dans le Païs, dont une porta le nom d'*Auguste*, & en conserve encore quelques vestiges dans le nom d'*Augsbourg*, qu'elle porte aujourd'hui. L'autre fut nommée *Drusomagum*, en mémoire des exploits de *Drusus*. Il avoit eu la principale part à cette guerre, & étoit déja fort avancé dans le Païs des ennemis, sur lesquels il avoit remporté de grands avantages, avant qu'*Auguste* y envoyât *Tibere*, ainsi que les Historiens le rapportent d'un commun accord. (1) Horace, qui a célébré dans une de ses Odes les victoires que *Drusus* remporta dans cette occasion, ne fait aucune mention de *Tibere*: il se contente de faire participer *Auguste* à cette gloire, comme une suite de l'excellente éducation qu'il avoit donnée à *Drusus*.

An de ROME 739. av. J. C. 15.

(2) APRÈS ces expeditions, *Tibere* & *Drusus* vinrent trouver *Auguste* dans les Gaules, pour lui rendre

(1) Horat. *Lib.* 4. *Od.* 4.
(2) Dio Cass. *Lib.* 54. *p.* 616.

An de ROME 739. av. J. C. 15.

dre compte de leurs exploits. *Auguste* y passa deux ans entiers, occupé à régler le Cens qu'il vouloit y établir. C'étoit une estimation des biens des Gaulois, selon la valeur desquels chacun devoit être taxé. Cette nouveauté causoit de grands mouvemens dans les esprits inquiets des Gaulois; & la crainte d'un soulevement général l'y retenoit. Il ne retourna à Rome qu'en

An de ROME 741. av. J. C. 13.

741. sous lé Consulat de *Tibere* & de *Quintilius Varus*. Il laissa *Drusus* dans les Gaules pour y achever le Cens, ne croyant pouvoir remettre une affaire si épineuse en de meilleures mains, & espérant que, par ses manières prévenantes & pleines de franchise, il gagneroit les cœurs des Gaulois, ou les retiendroit dans le devoir par sa fermeté & son acti-

An de ROME 742. av. J. C. 12.

vité. (1) On ne fut pas long-tems sans être convaincu que ces craintes étoient bien fondées. Les Sicambres, instruits de la disposition d'esprit des Gaulois, & n'attendant qu'une occasion favorable pour se soulever, pri-

(1) Dio *ibid. p.* 622. Strab. *ibid. p.* 292.

prirent les armes, & firent une irruption dans les Gaules. An de ROME 742. av. J. C. 12.

LA plupart des Gaulois penchoient à se joindre à eux, mais comme les principaux des Gaules étoient alors assemblés à Lyon, à l'occasion de la solemnité de la Dédicace d'un autel que les Peuples des Gaules élevoient à *Auguste*, & où soixante d'entr'eux mirent leurs noms & leurs statues; *Drusus* tira avantage de cette circonstance. Il sçut si bien menager les esprits, que par son affabilité, ses manières franches & ouvertes, & le talent qu'il avoit de gagner les cœurs, il les contint dans le devoir, & prévint une révolte générale, qui auroit pû entraîner des suites très-dangereuses.

DÈS qu'il se fût assuré que les Gaulois ne remueroient point, il tourna ses armes contre les Sicambres, & les ayant battus, il les obligea de repasser le Rhin. Non content de ce premier avantage, il passa le Rhin pour les poursuivre, entra dans le Païs des Usipètes, qui avoient secouru les Sicambres; penétra jusques dans le Païs de ces

An de ROME 742. av. J.C. 12.

derniers, & après l'avoir fouragé, (1) il s'embarqua sur le Rhin, entra dans l'Ocean, soûmit les Frisons; & comme cette Nation étoit fort pauvre, il se contenta de leur imposer un tribut de peaux de bœufs, pour être employées aux boucliers des soldats Romains. De là il alla attaquer les Cauques, qui habitoient les bords du Weser, vers son embouchure dans la Mer du Nord. Chemin faisant (2) il battit les Bructères dans un combat naval sur la riviere d'Ems. Il courut un grand danger dans cette expedition: ne connoissant pas bien ces eaux-là, sa flote pensa échouer sur les côtes; mais il se tira de cet embaras à l'aide des Frisons qui l'accompagnoient, & qui connoissoient les côtes.

La saison étoit déja si avancée, que *Drusus*, ne pensant qu'à mettre ses troupes en quartier d'hyver, revint dans les Gaules, & de-là alla

(1) Dio Caff. *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 4. C. 72.
(2) Strabo, *Lib.* 7. *p.* 444.

la à Rome (1) pour y exercer la Préture qu'*Auguste* lui avoit destinée pour l'année suivante, dès le tems qu'il eût achevé la guerre de Rhétie. Car quoiqu'il lui en eût dès lors accordé tous les honneurs, il voulut encore qu'il en fût revêtu cette année. Il n'en fit cependant que fort peu de tems les fonctions. *Auguste* étoit si content de ses services, qu'il lui continua le commandement.

An de ROME 743. av. J. C. 11.

DRUSUS ayant sejourné fort peu à Rome, en partit pour se rendre sur le Rhin. Dès qu'il eût rassemblé son Armée, & que la saison lui permit de tenir la Campagne, il passa cette riviere pour attaquer les Usipètes & les Tencteriens, & les obligea de se soûmettre aux conditions qu'il voulut leur préscrire. Ayant ensuite fait un pont sur la Lippe, il entra dans le Païs des Sicambres, qu'il ravagea impunément. Ils étoient occupés alors avec toutes leurs forces à faire la guerre aux Cattes, qui, de tous les peuples des environs, étoient les seuls

(1) Dio, *ibid. p.* 623.

An de ROME 743. av. J. C. 11.

seuls qui eûssent refusé de se joindre à eux contre les Romains. *Drusus* ayant surpris leur Païs entierement dégarni, le courut & le ravagea d'un bout à l'autre. Il penétra jusqu'au Weser, & au Païs de Querusques; mais la disette des vivres, & la proximité de l'hyver l'empêcherent de passer cette riviere. A ces raisons, qui suffisoient pour l'arrêter, les Historiens en ajoutent une autre, qui est, que dans son camp on avoit vû un essain d'abeilles; chose qui ne paroît à la vérité renfermer rien de surnaturel, ni de fort effrayant, mais qui, chez les Romains, Peuple superstitieux à l'excès, passoit pour être le présage de quelque évenement sinistre. (1) Pline, qui fait mention de l'essain d'abeilles que l'on vit dans le Camp de *Drusus*, ajoute, que cela ne l'empêcha pas de remporter une victoire signalée sur les ennemis près d'Arbalon.

ON peut bien juger par-là, que la superstition eut peu de part à la retraite

(1) Plin. *Hist. Nat. Lib.* II. C. 17.

traite de *Drusus*, & la suite de l'Histoire montre assez, que, s'il se fût engagé plus avant, il étoit perdu sans ressource, puisqu'il courut les plus grands périls dans sa retraite. Les Sicambres ayant appris les désastres arrivés dans leur Païs, avoient rassemblé toutes leurs forces, & celles de leurs Alliés, pour traverser la marche des Romains dans un Païs stérile & inculte, où la connoissance des lieux leur donnoit tout l'avantage sur eux. Ils leur dresserent diverses embûches, & les enfermerent enfin dans des défilés, qui eussent pû renouveller la mémoire des *Fourches Caudines*. Il étoit comme impossible aux Romains de se tirer de ce mauvais pas, & les Germains eussent eu bon marché de toute cette Armée, si ces Peuples féroces, qui regardoient la victoire comme certaine, ne l'eussent attaquée avec tant de confusion, que les Romains les défirent eux-mémes entierement, & remporterent une victoire signalée. Cet avantage ouvrit le chemin à *Drusus*, qui acheva sa retraite en bon ordre, sans que les ennemis osassent reve-

An de ROME 743. av. J. C. 11.

nir

An de ROME 743. av. J. C. 11.

nir à la charge. Après avoir mis ſon Armée en quartiers d'hyver, il ſe rendit, ſelon ſa coûtume, à Rome, pour faire à *Auguſte* le rapport de ſon expédition. Mais avant que de partir, il donna ſes ordres pour la conſtruction de divers châteaux, pour arrêter les courſes des ennemis, & faciliter aux Romains le paſſage des rivieres. Il en bâtit un ſur la Lippe contre les Sicambres, & un autre ſur le Rhin contre les Cattes.

PENDANT ſon abſence, *Auguſte* avoit fait célébrer en ſon nom, & avec beaucoup de magnificence, les Jeux qu'il devoit donner en ſpectacle au Peuple en qualité de Préteur. Il lui avoit encore fait décerner le petit Triomphe, avec les ornemens que portoient ceux qui avoient été honorés du grand. Il y ajouta encore, qu'au ſortir de ſa Préture il commanderoit en qualité de *Proconſul*; mais il lui refuſa le titre d'*Imperator*, qui lui avoit été donné par les ſoldats, & qu'il avoit accordé à *Tibere*.

(1) DRUSUS entra donc en triomphe

(1) Dio. Caſſ. *ibid. p.* 625.

phe à Rome. Ce fut peu de tems après, qu'il perdit *Octavie*, Mere de sa Femme *Antonie*, & Sœur d' *Auguste*, qui voulut prononcer lui-même son Oraison funèbre. *Drusus*, étant sur la tribune aux harangues, quitta son habit de Sénateur, pour en prendre un noir, comme dans un deuil public. Il mena le deuil avec *Lucius Domitius*, qui avoit épousé une autre Fille d'*Octavie* & de *Marc Antoine*. Ce fut cette même année que *Drusus* vit son Frere *Tibere* élevé à la qualité de gendre d'*Auguste*, par son mariage avec *Julie*, veuve d'*Agrippa*. **An de Rome 743. av. J. C. 11.**

PENDANT que *Drusus* portoit la terreur des armes Romaines dans la Germanie, *Tibere* avoit remporté des victoires considerables dans la Pannonie, & *Lucius Pison*, après avoir vaincu les Thraces, avoit entierement soûmis leur Païs : de sorte que le Sénat, espérant de voir régner une paix durable dans l'Empire, & croyant ces guerres terminées, ordonna que le Temple de Janus fût fermé. Mais les Daces, qui recommencerent bientôt après leurs cour-

ses,

An de ROME 743. av. J. C. 11.

ses, & les Dalmates qui se souleverent, furent cause que cela ne put s'exécuter. Outre ces raisons, les mouvemens que faisoient les Germains, donnoient à craindre que leurs desseins ne tendîssent aussi à la guerre. *Auguste*, pour les tenir en respect, & pour être plus à portée de pourvoir à tout, se rendit à Lyon, accompagné de *Tibere* & de *Drusus*, ce dernier n'ayant pas même achevé à Rome le tems de sa Préture.

An de ROME 744. av. J. C. 10.

CE fut à Lyon qu'*Auguste* reçut la nouvelle des incursions des Daces, & du soulevement, des Dalmates. Il fit promptement partir *Tibere* pour aller arrêter leurs progrès. D'un autre côté, les Cattes, qui avoient tenu le parti des Romains l'année précedente, & avoient été chassés de leurs terres sous ce prétexte par les Sicambres, mécontens du Païs que *Drusus* leur avoit assigné pour demeure, s'étoient joints aux Sicambres, & renouvelloient la guerre contre les Romains. *Drusus* partit pour les aller mettre à la raison, & entra de fort bonne-heure en campagne

gne. (1) Dion ne nous dit autre chose de cette guerre, si-non que *Drusus*, après avoir battu plusieurs fois les Cattes, obligea une partie de cette Nation de se soûmettre. Tite Live (2) avoit écrit au long tout ce qui concernoit cette guerre; mais cette partie de son Ouvrage est perdue, & l'Abregé très-concis qui nous en reste, ne contient presque rien. On y voit cependant qu'*Anectius* & *Senectius*, qui étoient l'un & l'autre Tribuns des troupes auxiliaires des Gaulois jointes à l'Armée Romaine, s'y distinguerent par des actions de valeur qui avoient mérité l'éloge de l'Historien. Cette campagne ayant été terminée d'assez bonne-heure, *Drusus* vint rejoindre *Auguste* à Lyon.

An de ROME 744. av. J. C. 10.

QOUIQU'ON voye que *Drusus* n'étoit gueres auprès de son Armée que lorsque la saison lui permettoit de la faire agir contre l'ennemi, cela n'empêcha pas ce jeune Héros d'entreprendre

(1) Dio *ibid.*
(2) *Epit.* 139.

An de ROME 744. av. J.C. 10.

dre des Ouvrages très-considerables. Il est bien difficile de juger quel tems il y employa, puisque dès que la campagne étoit finie, il se rendoit auprès d'*Auguste*; & que, lorsque la saison lui permettoit de tenir la campagne, il étoit toûjours en action contre l'ennemi. Les Ouvrages qu'il entreprit & acheva, paroissent seuls avoir exigé plusieurs années; & cependant il n'en employa que quatre, & à cela, & à soûmettre diverses Nations Germaniques, & encore en passa-t-il une grande partie auprès de la personne d'*Auguste*, soit à Rome, soit à Lyon. Mais apparemment que le loisir du soldat pendant le quartier d'hyver fut employé à ces grands travaux, qui sont des preuves de la capacité de *Drusus*, & ne le rendent gueres moins célèbre que ses victoires. (1) Ce fut lui qui fit creuser le Canal qui joint le Rhin à l'Issel, & qui, en grossissant les eaux de cette derniere riviere, ouvre la commu-

(1) Suet. *in Claudio*. C. 1. Tacit. *Annal*. L. 2. C. 8.

munication de la première avec le Zuider-zee. (1) Il s'en servit pour embarquer ses troupes, & porter la guerre par mer dans le Païs ennemi. Ce fut lui encore qui fit commencer les digues pour arrêter les inondations du Rhin, & elles ne furent achevées que soixante-trois ans après. Il bâtit (2) aussi grand nombre de Forts sur les bords du Weser, de l'Elbe & de la Meuse, pour assurer ses nouvelles conquêtes. Il construisit cinquante Forts le long du Rhin, pour arrêter les courses des Germains, dont plusieurs ont donné l'origine à des Villes très-considerables, & dont il y en a qui conservent encore des vestiges de son nom. Il construisit aussi deux Ponts sur cette riviere, & y établit des Flotes, afin de pouvoir transporter ses troupes avec facilité, toutes les fois que le cas l'exigeroit. Il fut encore le premier des Romains qui entreprit de naviger sur l'Océan Septen-

An de Rome 744. av. J. C. 10.

(1) Tacit. *Annal. Lib.* 13. *C.* 53. & *Hist. Lib.* 5. C. 19.

(2) Florus *Lib.* 4. *C. ult.*

An de ROME 744. av. J. C. 10.

tentrional; & tous ces grands exploits lui acquirent à juste titre le surnom de *Germanicus*.

AUGUSTE avoit passé toute l'été à Lyon, & il y reçut *Tibere*, qui vint l'y trouver après avoir terminé heureusement la guerre de Pannonie. *Auguste* l'emmena avec lui à Rome, de même que son Frere *Drusus*; & ce fut apparemment alors que fut fermé le Temple de Janus, comme le Sénat l'avoit résolu dès l'année précedente, les succès par lesquels *Drusus* & *Tibere* venoient de signaler cette derniere année le permettant. Mais cette paix ne fut pas de durée. La guerre recommença sur le Rhin avec plus de fureur qu'auparavant, & *Drusus* fut obligé de partir avant la fin de l'année, pour aller faire tête aux ennemis. (1) Il ne put pas même commencer à Rome le Consulat qu'*Auguste* lui avoit destiné pour l'année 745. de Rome. Ce fut la derniere de la vie de *Drusus*. (2) On prétend, que de furieux orages, qui cau-

(1) Pedo Abbinovan. *in Epicedio Drusi* vs. 139.
(2) Dio *Lib.* 55, *in princ.*

causerent bien des dommages à Rome, & la foudre qui tomba sur le Temple de Jupiter Capitolin, furent des présages de sa mort. An de ROME 744. av. J. C. 10

DRUSUS n'attendit pas la fin de l'hyver pour entrer en campagne. Il s'ouvrit par le fer le chemin au travers du Païs des Cattes, qu'il défit toutes les fois qu'ils oserent se présenter devant lui. De-là il penétra dans le Païs des Sueves, & attaqua en même tems trois des plus puissantes & des plus belliqueuses Nations de la Germanie, les Querusques, les Sueves & les Sicambres. Il les battit en différentes rencontres, & les poursuivit jusqu'au cœur de leur Païs, & jusques dans les lieux les moins accessibles. Ayant ensuite passé le Weser, il poussa ses conquêtes jusqu'à l'Elbe. (1) Il avoit même résolu de passer cette riviere; mais une apparition, à ce qu'on dit, lui fit changer de dessein. Une femme d'une grandeur extraordinaire se présenta à lui sur les bords de l'Elbe, &, lui addressant quelques paroles An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Dio *ibid.* Suet. *in Claud.* C. 1.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

roles Latines, lui défendit de passer outre, & lui annonça que sa fin étoit proche.

Il y a de l'apparence que les Germains, quelque féroces & grossiers qu'on nous dépeigne ceux de ce tems-là, furent assez fins pour mettre en œuvre ce stratagême, afin d'arrêter dans sa course ce jeune Conquérant, auquel ils se voyoient hors d'état de résister par les armes. Il ne leur devoit pas être difficile de trouver parmi eux quelqu'un qui sçût parler Latin. Il y en avoit sans doute plusieurs qui avoient servi dans les troupes auxiliaires des Romains, & qui pouvoient s'acquitter d'une pareille commission: Les Romains, qui poussoient la superstition à l'excès, étoient gens à donner dans le panneau. Il est vrai que l'on feroit tort à *Drusus*, si on croyoit qu'une ruse de cette nature eût été capable de le détourner de son entreprise. Il y a bien de l'apparence que, de même que les gens éclairés de son tems, il étoit revenu de ces anciens préjugés, & n'étoit pas assez superstitieux pour se laisser effrayer par cette apparition

parition ; mais elle fit peut-être une ſi forte impreſſion ſur ſes ſoldats, que tout ce qu'il leur put dire, ne put les engager à aller plus avant. Quoi qu'il en ſoit, ce ne feroit pas la première fois qu'on eût mis en œuvre de pareils ſtratagêmes. An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) CE qu'il y a de ſûr, c'eſt que *Druſus* étoit en marche pour regagner le Rhin, lorſque la mort l'enleva à la fleur de ſon âge: Suetone & Dion rapportent, qu'il mourut de maladie ; mais Tite (2) Live, qui étoit contemporain, & qui termine ſon Hiſtoire à la mort de *Druſus*, doit naturellement avoir été mieux inſtruit de la cauſe de ſa mort. Il dit, que ſon cheval s'étant abattu ſous lui, lui fracaſſa la jambe, & qu'il en mourut trente jours après. Dès qu'*Auguſte* eut reçu la nouvelle de cet accident, il dépêcha en diligence *Tibere* en Germanie. (3) *Tibere* fit ce voyage avec tant de promptitu-

(1) Dio & Suet. *ibid.* Vellej. Paterc. *L.* 2. C. 97.

(2) Liv. *Epit.* 140.

(3) Plin. *Hiſt. Nat. Lib.* 7. C. 20. Val. Max. *Lib.* 5. C. 5. *N.* 3.

An de ROME 745. av. J.C. 9.

titude, que Pline & Valere Maxime le mettent au rang de ceux qui se sont jamais faits avec le plus de diligence, & en parlent comme d'un fait digne de remarque à cet égard. (1) Il trouva son Frere encore en vie, & qui même avoit donné ordre aux Légions, d'aller en armes au devant de lui, & de le saluer comme leur Général: Il lui avoit aussi fait dresser une tente à la droite de la sienne, comme une marque qu'il lui deféroit le commandement, comme à son aîné. Il mourut peu après le 11. Juillet, dans l'année même de son Consulat, qui étoit le 745. de Rome.

(2) IL courut différens bruits sur sa mort; & comme le Peuple ne peut jamais se persuader que les Grands meurent de mort naturelle, le bruit se répandit qu'il avoit été empoisonné. (3) On se fondoit sur les sentimens Républicains qu'il conservoit

(1) Val. Max. *ibid. Epiced. Drust. vs.* 90. Seneca *Cons. ad Polyb.* C. 34.
(2) Suet. *in Tib.* C. 50. & *in Claud.* C. 1.
(3) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 33. & *Lib.* 2. C. 82.

fervoit toûjours, & qu'il se mettoit peu en peine de cacher, donnant assez à connoître dans ses discours ordinaires, que si jamais il en avoit le pouvoir en main, il rétabliroit le Peuple Romain dans son ancienne liberté. On ajoute même, qu'il avoit écrit à *Tibere* pour le faire entrer dans ses vûës, & l'engager à seconder les mesures qu'il avoit dessein de prendre, pour forcer *Auguste* de rendre au Peuple Romain ses anciens droits; que *Tibere* eut la lâcheté de montrer ces lettres à *Auguste*, qui rappella *Drusus* sur le champ; mais que celui-ci ayant différé d'obéir sous divers prétextes, *Auguste* le fit empoisonner. Le mauvais naturel de *Tibere*, qui ne montra jamais d'affection pour aucun de ses proches, non pas même pour son Fils *Drusus*, rend la chose en partie croyable pour ce qui le regarde: car pour ce qui est de la concorde entre les deux Freres, qu'on trouve vantée par les Historiens & par les Poëtes de ces tems, on peut regarder ces louanges comme de pures flateries. Mais

An de ROME 745. av. J. C. 9.

 (1) *Au-*

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) *Auguste* est au dessus de pareils soupçons. Il témoigna toûjours beaucoup de tendresse envers ses proches, & jamais il ne poussa la rigueur jusqu'à leur ôter la vie. Rien ne refute mieux tous ces discours, que l'amitié sincere qu'*Auguste* parut toûjours avoir pour *Drusus*, le regret qu'il témoigna à sa mort, les honneurs qu'il rendit à sa mémoire, & le soin qu'il prit des enfans qu'il laissa.

LA mort de *Drusus* causa un deuil universel, tant dans son Armée que dans tout le reste de l'Empire, & chacun à l'envi s'efforça de donner des marques de son affection, & du regret qu'il avoit à sa mort. (2) Son Armée donna l'épithète de *Scelérat*, au Camp où il avoit fini ses jours. Elle lui dressa un tombeau vuide, où les soldats tous les ans, à un jour marqué, faisoient des Courses à son honneur, & y célébroient des Fêtes & des Sacrifices, auxquels les prin-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. *C.* 6.
(2) Suet. *in Claud.* C. 1. Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 7. & 8.

principaux des Gaules aſſiſtoient, & y venoient pour lui addreſſer leurs prieres. Ce tombeau fut détruit par les Germains après la défaite de *Varus*. L'Armée y avoit auſſi élevé un autel, qui fut renverſé en même tems que le tombeau. *Germanicus*, ſon Fils, après avoir vaincu les Germains, rétablit l'autel, mais il ne trouva pas à propos de rétablir le tombeau. Il fit à cet autel un ſervice ſolemnel aux Manes de ſon Pere, qu'il invoqua en pluſieurs occaſions comme une Divinité. *Tibere* eut (1) cependant beaucoup de peine d'arracher le corps à ſon Armée, qui trouvoit une eſpece de conſolation à le garder, & à faire elle-même les funerailles de ſon Général. Mais il l'obligea de ſe contenter des apparences, & (2) le corps fut tranſporté à Rome, pour y être enterré dans le tombeau de *Jules Céſar* dans le Champ de Mars. (3) *Tibere*

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Seneca *Conſ. ad Polyb.* C. 34. *Druſi Epiced. vſ.* 167. & *ſeqq.*
(2) Dio *Lib.* 55. *p.* 628.
(3) Suet. *in Claud.* C. 1.

An de RÔME 745. av. J. C. 9.

bere accompagna le corps à pied jusqu'à Rome. Les principaux Officiers de l'Armée le porterent jusqu'au quartier d'hyver. Ce fut ensuite les Premiers de chaque Ville, ou Colonie, par où le corps passoit, qui leur succederent. (1) On dressoit sur le chemin des autels & des buchers, où l'on observoit toutes les cérémonies funèbres; desorte que ses funerailles se renouvelloient, toutes les fois que le corps passoit par, ou dans le voisinage de quelque Ville, (2) comme cela se pratiqua depuis en l'honneur de son Fils *Germanicus César*; & chacun à l'envi donnoit des marques d'affliction & de douleur à la mort de ce grand Homme.

(3) AVANT qu'on eût reçu la nouvelle de sa mort à Rome, *Auguste* lui avoit fait décerner les honneurs du grand Triomphe, & des Sacrifices publics, en consideration de ses victoires. A la joye que ses con-

(1) Seneca *Consf. ad Marc.* C. 3.
(2) Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 2.
(3) Dio *Lib.* 55. *p.* 628. *Drusi Epiced. vs.* 21. *& seqq.*

conquêtes en Germanie avoient causé, succeda (1) une affliction générale à Rome & dans les Provinces. *Auguste* témoigna par ses larmes le regret qu'il avoit de sa mort; & *Livie* en fut si sensiblement touchée, qu'elle avoit (2) résolu de se laisser mourir faute de nourriture, si *Auguste* & *Tibere* ne l'avoient en quelque sorte forcée d'en prendre. (3) *Auguste* lui-même s'avança au devant du corps jusqu'à Pavie, & accompagna de-là le convoi jusqu'à Rome. Il voulut qu'on lui rendît tous les honneurs possibles, & que dans cette occasion on fît pour lui, ce qu'on pourroit jamais avoir fait pour ceux qui avoient rendu les plus grands services à la République. (4) Tout le Peuple de Rome sortit en habit de deuil pour honorer ses funerailles. Les larmes & la tristesse peintes sur tous les visages, donnoient à connoître, qu'on étoit persuadé que l'Empire ne pouvoit faire de plus grande perte.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Seneca *Consf. ad Marc.* C. 3.
(2) *Epiced. Dr. vs.* 417. & *seqq.*
(3) Dio *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 5.
(4) *Drusi Epiced. vs.* 199.

An de ROME 745. av. J.C. 9.

perte. (1) Son corps rentra à Rome avec tous les honneurs du grand Triomphe. Les Licteurs qui l'accompagnoient, comme étant actuellement Consul, portoient leurs faisceaux brisés & renversés, en signe de deuil. (2) On portoit autour du Corps les Images des Familles *Claudienne* & *Livienne*, dont il tiroit son origine. *Tibere* prononça son Oraison funèbre dans la grande Place de Rome; & *Auguste* lui-même fit son Panégyrique dans le Cirque Flaminien. Les larmes qu'il repandit, témoignerent à quel point il le regrettoit. Après cela le corps fut porté dans le Champ de Mars par les plus distingués d'entre les Chevaliers, & après avoir été brûlé, il fut mis dans le tombeau des *Jules*.

(3) Le Sénat, entre autres honneurs qu'il lui décreta à la requisition d'*Auguste*, ordonna que lui & ses descendans porteroient le surnom de *Germanicus*; qu'on lui dresseroit dans le grand chemin d'Appius, un Arc de

(1) *Ibid.*
(2) Livius *Epit.* 140.
(3) Dio & Suet. *ibid.*

de Triomphe de marbre, orné de Trophées. (1) Les Médailles en ont conservé la mémoire, & il y en a qui ont été renouvellées par les Empereurs *Tite* & *Domitien*. On en voit qui ont au Revers un Arc de Triomphe, surmonté de deux trophées, & au milieu un Homme à cheval, qui en foule un autre aux pieds. Dans le Peristile on trouve ces mots: DE GERM. c'est-à-dire, *De Germanis*; ce qui représente sans doute ce même Arc de Triomphe que le Sénat fit élever à son honneur.

An de ROME 745. av. J. C. 9.



Le Sénat lui fit encore ériger des statues en divers endroits, & *Au-*

guste

(1) Vaillant *Num. Præstant. Imp.* p. 11.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

guste lui en fit dresser une dans (1) la Tribune aux Harangues ; honneur qui ne s'accordoit gueres qu'à ceux qui avoient rendu les services les plus importans à la République.

(2) AUGUSTE, après avoir rendu à sa mémoire tous les honneurs imaginables, composa en vers l'Epitaphe qui fut gravée sur son tombeau, & ne crut pas qu'il fût au dessous de lui, d'écrire l'Histoire de ses conquêtes. Dans l'Oraison funèbre qu'il prononça à la louange de *Drusus*, il pria les Dieux, que ses petits-Fils pûssent lui ressembler, & qu'ils lui accordassent à lui une fin aussi belle & aussi honorable que celle de *Drusus*. Enfin la tendresse qu'il avoit pour lui se montroit jusques dans son Testament, où il l'instituoit héritier, conjointement avec ses petits-Fils.

JAMAIS Homme ne mérita mieux tant d'honneurs accumulés que *Drusus*. (3) Il réunissoit toutes les qualités

(1) *Epiced. Drusi vs.* . . . .
(2) Suet. *ib.*
(3) Suet. *ib.*

lités qui forment les véritables grands Hommes. Il pouſſoit la valeur juſqu'à chercher les Généraux des Armées ennemies dans la mêlée, & à parcourir tous les rangs pour les joindre & les combattre en perſonne. Ses conquêtes, qu'il fit dans des Païs ſtériles & de difficile accès, & où les Romains n'avoient point penétré avant lui, ſont des preuves de ſa capacité dans la guerre. Les grands ouvrages qu'il a faits, & dont nous avons fait mention auparavant, ne le rendent gueres moins célèbre que ſes victoires, & montrent qu'il étoit excellent Ingénieur.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) IL avoit la taille haute & bien priſe, le viſage beau, l'air noble & prévenant, une conſtitution forte & vigoureuſe. Ses talens pour la guerre ne l'empêcherent pas de poſſeder dans un degré éminent toutes les vertus civiles. (2) Tous les Hiſto-

(1) *Epiced. Druſi vſ.* 259.

(2) Suet. *ibid.* Paterc. *Lib.* 2. *C.* 97. *Druſus Claudius, adoleſcens tot tantarumque virtutum, quot & quantas natura mortalis recipit, vel induſtria perficit; cujus ingenium, utrum bellicis magis operibus, an civilibus ſuffecerit artibus, in* in-

An de ROME 745. av. J. C. 9.

Historiens lui attribuent d'un commun accord toutes les qualités qu'un naturel heureux & bien cultivé puisse réunir. Il régnoit dans son air & dans ses manières une bonté & une douceur, qui lui gagnoit tous les cœurs. Vivant dans une parfaite égalité avec ses Amis, jamais il n'affectoit aucune supériorité sur eux. On peut juger du talent qu'il avoit de se concilier l'amour des Peuples, par l'adresse avec laquelle il sçut manier les esprits aigris des Gaulois, lorsqu'*Auguste* l'eut laissé dans les Gaules, & prévenir par-là une révolte des plus dangereuses. (1) Enfin sa capacité dans les affaires du Gouvernement ne le cedoit en rien à

incerto est. Morum certè dulcedo ac suavitas, & adversùs amicos æqua, ac par sui æstimatio, inimitabilis fuisse dicitur. Nam pulchritudo corporis proxima fraternæ fuit.

(1) Suet. *in Claud.* C. 1. *fuisse autem creditur non minùs gloriosi, quàm civilis animi.*

Drusi Epic. vs. 13.

Occidit exemplum Juvenis venerabile morum
Maximus ille armis, maximus ille togâ.

& vs. 79.

Multi in te amissi; nec cui tot turba bonorum,
Omnis cui virtus contigit, unus eras.

à celle qu'il avoit pour les armes, & il n'étoit pas moins grand dans la paix que dans la guerre. Tant de belles qualités le rendirent cher à tout le monde; (1) & le Peuple Romain fut d'autant plus ſenſible à ſa mort, qu'il fondoit toutes ſes eſpérances ſur lui, & qu'il attendoit de lui ſeul le rétabliſſement de la République. Ce fut en fourniſſant une ſi belle carriere, que la mort enleva ce jeune Héros à la fleur de ſon âge, n'étant encore que dans ſa trentième année. (2) Mais les grands ſervices qu'il rendit en ce peu d'années, l'égalent à ceux qui ont vécu le plus long-tems.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(3) DRUSUS avoit épouſé *Antonie*, Fille d'*Octavie*, ſœur d'*Auguſte* & de *Marc Antoine* le Triumvir. Sa beauté & ſa vertu la rendirent une épouſe digne de *Druſus*, & ce couple parfait fut l'objet de l'admiration de ſon Siécle. Elle fut un modèle de

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. *C.* 33. & *Lib.* 2. *C.* 82.
(2) Druſi Epiced. vſ. 285.
Quam parvo numeros implevit Principis ævo.
In patriam meritis occubuitque ſenex.
(3) Suet. *ibid.* Plutarch. *in Antonio. in fin.*

An de ROME 745. av. J.C. 9.

de chasteté, (1) & *Drusus* fut un exemple de continence dans une Cour où cette vertu étoit des plus rares, & il paya sa femme d'une fidélité réciproque. (2) Elle ne put même se résoudre d'entrer dans un second engagement après sa mort, quoiqu'il se présentât des partis très-avantageux, & qu'*Auguste* lui-même la pressât de se remarier. De plusieurs enfans nés de ce mariage, il en restoit trois en vie à la mort de *Drusus* : *Germanicus*, seul digne fruit de l'union de deux personnes d'un mérite si rare; *Claude*, qui parvint depuis à être Empereur; & *Liville*, qui fut mariée à son cousin germain *Drusus*, Fils de *Tibere*. Elle vécut assez long-tems dans son veuvage, pour voir la triste mort de son fils *Germanicus*, la funeste fin que firent ses deux petits-Fils *Neron* & *Drusus*, Fils de *Germanicus*, & les déportemens du troisième *Caligula*, n'é-

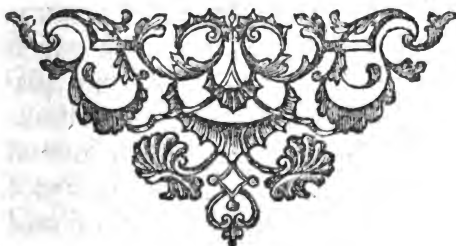
(1) Drusi Epic. vs. 305.
Tu concessus amor, tu solus & ultimus illi.
Vid. Val. Max. *L.* 4. C. 3. *N.* 3.

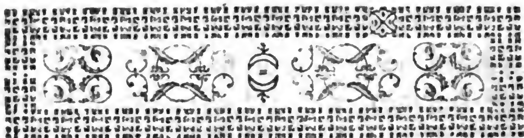
(2) Joseph. *Ant. Jud. Lib.* 18. *C.* 8.

n'étant morte que ſous le régne de ce dernier. (1) Les avis qu'elle voulut lui donner déplurent à ce monſtre, qui la traita ſi mal, qu'elle en mourut de chagrin : on dit méme, qu'il avança ſa mort par le poiſon. Il ne rendit aucun honneur à ſa mémoire, & regarda même de ſa fenêtre les flames du bucher qui conſumoient ſon corps.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Dio *Lib.* 59. *p.* 736. *C.* Suet. *in Calig. C.* 23.





LIVRE II.

GERMANICUS, digne fils de *Drusus*, hérita de toutes ses belles qualités, ainsi que de son nom, & les posseda dans un degré encore plus éminent que lui. Il a même été plus heureux que lui, en ce qu'il a trouvé des Historiens qui l'ont fait connoître à la posterité, & qui, dans le récit de ses belles actions, enchantés d'un si vertueux caractère, paroissent s'être fait un plaisir de rendre à ses vertus le tribut de louanges que l'admiration leur dictoit : louanges d'autant moins suspectes, qu'ils vivoient près d'un siécle après lui, & que, par consequent, ni les raisons de parti, ni la crainte, ni l'espérance, ne pouvoient les engager à déguiser la vérité.

GERMANICUS fut élevé par sa Mere *Antonia*, Femme d'un mérite distin-

diſtingué, & très-capable de lui donner une éducation convenable à ſa naiſſance. La tendreſſe qu'*Auguſte* avoit euë pour le Pere, paſſa au Fils. Il le fit élever avec tout le ſoin imaginable, & le plaiſir qu'il prit de le voir répondre à ſes ſoins, & de le voir diſpoſé à ſuivre les traces de *Druſus* ſon Pere, le lui rendirent extrêmement cher, & il penſa de bonne-heure à l'approcher du trône.

Auguste, après la mort d'*Agrippa*, avoit beſoin de quelqu'un qui l'aidât à ſoutenir le poids du Gouvernement. Après avoir longtems balancé ſon choix, les ſollicitations de *Livie* le déterminerent en faveur de *Tibere*, dont il avoit eu occaſion de reconnoître la capacité dans le commandement des Armées qu'il lui avoit confiées diverſes fois. *Tibere* avoit le génie élevé, & étoit grand Capitaine. Il n'étoit encore connu que de ce côté, cachant avec beaucoup d'adreſſe tous ſes vices. *Auguſte* l'approcha donc de ſa perſonne, (1) en lui faiſant épouſer ſa Fille *Julie*,

An de Rome 744. av. J. C. 10.

(1) Suet. *in Tib. C.* 7.

An de ROME 744. av. J. C. 10.

Julie, veuve d'*Agrippa*. L'ambition fit vaincre à *Tibere* la répugnance qu'il se sentoit pour ce mariage. Il se voyoit obligé de répudier une Femme qu'il aimoit, & avec laquelle il avoit vécu longtems dans une union parfaite. C'étoit *Vipsania*, fille d'*Agrippa*. D'ailleurs, il ne pouvoit ni aimer, ni estimer *Julie*, ayant eu, à ce qu'on prétend, part à ses faveurs du vivant d'*Agrippa*.

An de ROME 748. av. J. C. 6.

Quatre ans aprês ce mariage, *Auguste* associa *Tibere* à la puissance du Tribunat ; ce qui étoit une espece d'association à l'autorité souveraine.

MALGRÉ tous ces honneurs il se voyoit encore assez éloigné du trône. Les deux *Césars*, petits-Fils d'*Auguste*, & Fils d'*Agrippa* & de *Julie*, qu'*Auguste* avoit adoptés, & qu'il destinoit ses successeurs, lui en fermoient l'accès. (1) *Caïus* l'aîné, soit qu'il n'aimât pas son Beau-pere, soit qu'il le craignît, prit ombrage de son élevation. Cette raison, & le chagrin que *Tibere* avoit conçu de la mauvaise conduite de *Julie*, l'engagerent

(1) Sueton. *ibid.* C. 10. & *seqq.*

gerent à demander à *Auguste* la permission de se retirer pour quelque tems à Rhodes. Il en sollicita depuis inutilement son retour à Rome. Ce ne fut qu'après un sejour de sept ou huit ans dans cette Isle, où il avoit vécu en simple particulier, qu'*Auguste* lui accorda son retour, encore fut-ce du consentement de *Caïus César*, qu'il avoit fait l'arbitre de sa fortune. *Tibere* vécut à Rome presque aussi retiré qu'il avoit fait à Rhodes, & ne se mêloit en aucune façon des affaires du Gouvernement. Mais peu de tems après, *Lucius César* mourut à Marseille, où il étudioit, & son Frere *Caïus* mourut dix-huit mois après en Orient, ayant déja eu l'esprit fort affoibli d'une blessure qu'il avoit reçue en Armenie. (1) Ces deux morts arriverent si à propos pour lever tous les obstacles à l'élevation de *Tibere*, que *Livie* fut fort soupçonnée d'y avoir eu part, pour frayer à son Fils le chemin du trône.

An de ROME 748. av. J. C. 6.

An de ROME 755. de J. C. 2.

An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) Il

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 3. *C. & L. Cæsares mors fato propera, vel novercæ Liviæ dolus abstulit.*

An de ROME 757. de J.C. 4.

(1) Il ne reſtoit plus à *Auguſte* qu'un petit-Fils, nommé *Agrippa*, comme ſon Pere, après la mort duquel il étoit né. Il n'avoit encore que quatorze ou quinze ans, & il ne paroiſſoit en lui qu'un naturel féroce & brutal. *Germanicus*, qu'*Auguſte* cheriſſoit particulierement, & ſur qui tout le Peuple Romain avoit les yeux, à cauſe de ſon Pere *Druſus*, n'étoit gueres plus avancé en âge qu'*Agrippa*. (2) Cependant *Auguſte* penſa tout de bon à le deſtiner ſon ſucceſſeur à l'Empire; mais enfin, vaincu par les ſollicitations de *Livie*, qui n'avoit que trop de pouvoir ſur ſon eſprit, il ſe détermina en faveur de *Tibere*, qu'auſſi-bien il ne pouvoit paſſer ſans exciter ſon mécontentement, & peut-être occaſionner des troubles dans l'Etat. Il l'adopta donc, & en l'adoptant il declara publiquement, que ce n'étoit que l'intérêt de l'Etat qui l'y avoit déterminé. Il adopta en même tems ſon

(1) Dio *Lib.* 55. *p.* 637. Suet. *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 1. *C.* 3. & *Lib.* 6. *C. ult.*

(2) Sueton. *in Calig.* C. 4.

ſon petit-Fils *Agrippa*, & obligea Tibere d'adopter *Germanicus*, quoiqu'il eût un Fils de ſa première Femme, nommé *Druſus*. Depuis ce tems-là tous les honneurs furent accumulés ſur *Tibere*, & il n'y eut plus perſonne qui doutât qu'*Auguſte* ne le deſtinât ſon ſucceſſeur à l'Empire. Le jeune *Agrippa*, qui ſeul pouvoit encore lui être en obſtacle, montra ſi peu de diſpoſition à la vertu, que ſa groſſiereté & ſa brutalité déterminerent enfin *Auguſte* à caſſer l'adoption faite en ſa faveur. Il le relégua d'abord à Sorrento, & enſuite dans l'Iſle de Planaſie.

An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) CEPENDANT *Auguſte* fit épouſer à *Germanicus* ſa petite-Fille *Agrippine*, Fille de *Julie* & d'*Agrippa*, Femme qui avoit un courage & une fermeté fort au deſſus de ſon ſexe, & en qui *Germanicus* trouva le même amour & la même chaſteté, que ſon Pere *Druſus* avoit trouvé dans *Antonie*, & que de ſon côté il paya d'une fidélité conjugale pareille à celle de ſon Pere. *Auguſte* prit un

(1) Suet. *in Aug.* C. 4.

An de ROME 757. de J. C. 4.

un plaisir singulier à voir l'union & la concorde de ces jeunes Epoux, & leur nombreuse famille qu'il faisoit élever sous ses yeux. Il avoit fait des Loix, pour obliger les Romains à contracter des mariages dans lesquels les debauches réciproques des Hommes & des Femmes faisoient craindre de s'engager. La dissolution dans laquelle les Romains étoient accoûtumés de vivre, leur fit regarder ces Loix comme un fardeau insupportable; & *Auguste*, après avoir eu une peine extrême à les faire passer, en voyoit solliciter l'abolition tous les jours. Un jour entre autres que, dans un spectacle public, les Chevaliers, ou la jeune Noblesse, le sollicitoient avec de grands cris de casser ces Loix, il fit venir les enfans de *Germanicus*. En prenant quelques-uns entre ses bras, & mettant les autres dans les bras du Pere, il les leur montra, & les exhorta à suivre l'exemple de ce jeune Seigneur, & à mettre fin à leurs debauches par un mariage légitime. *Germanicus* eut neuf (1) enfans de ce mariage, dont

(1) Sueton. *in Calig.* C. 7.

dont deux moururent peu après leur naiſſance. Il y en eut un troiſième qui mourut à l'âge de quatre ou cinq ans, qui étoit ſi beau & ſi aimable, que *Livie* conſacra ſon image ſous la figure d'un Cupidon dans le Temple de Venus, & qu'*Auguſte* en avoit mis une dans ſa chambre, qu'il baiſoit toutes les fois qu'il entroit ou ſortoit. Il y en eut ſix qui lui ſurvécurent, dont je parlerai ailleurs. An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) GERMANICUS eut lieu de connoître en quelle venération la mémoire de ſon Pere étoit chez le Peuple Romain. Préſidant un jour avec ſon Frere *Claude* à un combat de Gladiateurs, qu'ils donnoient en ſpectacle aux Romains en l'honneur de *Druſus*, le Peuple témoigna par ſes acclamations, la joye qu'il avoit de le voir revivre en eux, & pouſſa au ciel mille vœux pour leur bonheur. La joye de voir *Germanicus* bientôt en âge de marcher ſur les traces de ſon Pere, conſola en quelque ſorte les Romains de la famine qu'ils ſouffroient depuis quelque tems. An de ROME 759. de J. C. 6.

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 55. *p.* 649. *B.*

An de ROME 759. de J. C. 6.

tems. (1) Ils témoignerent encore, combien la mémoire de *Drusus* leur étoit chere, par la joye qu'ils firent éclater, lorsque *Tibere*, dans la dédicace du Temple de Castor & de Pollux, qu'il fit bâtir du butin qu'il avoit fait sur les ennemis, joignit à son nom celui de son Frere *Drusus*, en mémoire de la concorde dans laquelle ils avoient vécu ensemble.

(2) DEPUIS que *Tibere* avoit été adopté par *Auguste*, il avoit toûjours été continué dans le commandement des Armées. Il y avoit alors une rude guerre en Dalmatie & en Pannonie, que les deux *Batons* y avoient excitée par leur révolte. (3) *Tibere* venoit pendant le quartier d'hyver faire un tour à Rome, craignant que, pendant son absence, quelqu'un ne s'insinuât dans l'esprit d'*Auguste*, & ne lui fît perdre

(1) Dio *ibid.* Ovid. *Fast. Lib.* 3. *vs.* 705. & *seqq.* Suet. *in Tib.* C. 20. *Drusi Epic. vs.* 283. & *seqq.*

(2) Dio *ibid. p.* 652.

(3) Dio *p.* 649. C.

dre ſon crédit. (1) Cependant *Auguſte* le ſoupçonnoit de tirer la guerre en longueur, afin de ſe rendre néceſſaire & redoutable, étant toûjours à la tête des Armées. Il prit donc la réſolution d'y envoyer *Germanicus*, qui venoit d'être élevé à la Queſture, & qui étoit alors dans ſa vingtième année. Ayant à cœur de terminer cette guerre, pour hâter les levées des recrues, il avoit acheté beaucoup d'Eſclaves, & après les avoir affranchis, les avoit mêlés parmi d'autres troupes, dont il forma une Armée, à la tête de laquelle il mit *Germanicus*, & lui-même s'avança juſqu'à Rimini, pour être plus à portée de pourvoir à tout.

An de ROME 759. de J. C. 6.

An de ROME 760. de J. C. 7.

(2) CE fut-là où *Germanicus* fit ſon apprentiſſage dans le métier de la guerre, & il donna dès lors des marques de valeur & de capacité, qui firent juger de ce qu'il deviendroit un jour. Il fut chargé de pluſieurs expeditions fort périlleuſes. (3) Il s'en acquitta glorieuſement, &

(1) *Idem. p.* 652.
(2) Vell. Pat. *Lib.* 2. *C.* 116.
(3) Dio *ibid. p.* 653. *B.*

An de ROME 760. de J. C. 7.

& vainquit en bataille rangée les Mazéens, peuple de la Dalmatie; & après avoir ravagé entierement leur Païs, les obligea de se soûmettre.

An de ROME 761. de J. C. 8.

Cette guerre se termina par l'entiere soûmission de la Dalmatie; (1) & *Baton*, le principal Chef de la révolte, vint trouver *Tibere* sur sa parole. *Tibere* lui demanda, en présence de ceux qui l'accompagnoient, pourquoi ces peuples avoient voulu se soustraire à la domination des Romains, & pourquoi ils avoient persisté avec tant d'opiniâtreté dans leur rebellion ? „ C'est vous autres „ Romains, répondit *Baton* avec „ fermeté, qui en êtes cause, car „ vous envoyez pour garder vos „ troupeaux, non des chiens & des „ Bergers, mais des loups.

An de ROME 762. de J. C. 9.

TIBERE & *Germanicus* revinrent à Rome, croyant avoir entierement rétabli la paix dans cette Province; mais dès l'année suivante la guerre recommença avec autant de fureur que l'année précedente. (2) *Auguste*

(1) Dio *ibid. E.*
(2) Dio *Lib.* 56. *p.* 663. & *seqq.*

ste y envoya *Germanicus*, qui y remporta quelques avantages. Il prit Rhetine, & quelque tems après Seretium, Place forte dont *Tibere* avoit été obligé une fois de lever le siége. Cependant comme cette guerre ne se terminoit pas encore assez tôt au gré d'*Auguste*, il y envoya *Tibere*, qui, ayant partagé ses troupes en différens Corps sous les ordres de ses Lieutenans, attaqua les ennemis par plusieurs endroits à la fois. *Germanicus* prit encore une Place forte de ce Païs; & les ennemis se voyant hors d'état de tenir tête plus long-tems, prirent le parti de la soûmission. *Baton* vint lui-même se remettre à la discrétion de *Tibere*, pour obtenir la grace de ses compatriotes. Ainsi se termina cette guerre, (1) après avoir coûté bien du sang, & des sommmes considerables, à cause des grandes Armées qu'on fut obligé d'entretenir; *Auguste* y ayant employé quinze Légions. Les Romains par ces victoires s'assurerent la possession de la

An de ROME 762. de J. C. 9.

(1) Dio *ibid. p.* 666. *E.*

An de ROME 762. de J.C. 9.

la Pannonie, & fixerent les bornes de leur Empire au Danube.

(1) GERMANICUS vint en diligence à Rome apporter à *Auguste* ces bonnes nouvelles. En consequence *Auguste* & *Tibere* prirent le titre d'*Imperator*; le Sénat décreta le Triomphe à *Tibere*; & les ornemens du Triomphe, avec les honneurs de la Préture, à *Germanicus*, & que dans le Sénat il ouvriroit son avis immédiatement après les Consulaires.

(2) CES victoires, & le rétablissement de la paix dans l'Empire, causerent beaucoup de joye à *Auguste*; mais elle fut de courte durée. Cinq jours après la venue de *Germanicus*, il reçut la nouvelle de l'entiere défaite de l'Armée que *Varus* commandoit en Germanie. Elle étoit de trois Légions, des meilleures troupes de l'Empire; & il y avoit un assez grand Corps de troupes auxiliaires, dont il n'étoit échapé qu'un fort petit nombre à l'épée de l'ennemi. DE-

(1) Dio *ibid. p.* 667.
(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 2. Dio Cass. *ibid.*

DEPUIS la mort de *Drusus*, les Germains avoient porté patiemment le joug qu'il leur avoit imposé, & les Romains avoient joüi tranquillement de ses conquétes. Les Gouverneurs Romains menageoient les esprits de ces peuples, sans se fier entierement à eux, & les nombreuses troupes qui les accompagnoient, contribuoient bien plus à les assurer de la fidélité de cette Nation, que son penchant à la servitude. Les pertes que *Drusus* leur avoit fait souffrir, étoient encore récentes, & les fortes Armées qu'ils voyoient au cœur de leur Païs, étoient seules capables de les contenir dans le devoir.

An de ROME 762. de J.C. 9.

TEL étoit l'état de cette Province, lorsqu'*Auguste* lui donna *Varus* pour la gouverner. (1) *Publius Quinctilius Varus*, d'une ancienne famille Patricienne, étoit fort avant dans la faveur d'*Auguste*, qui l'avoit élevé au Consulat en 741. de Rome, & lui avoit depuis

(1) Vell. Pat. *ibid.*

An de ROME 762. de J. C. 9.

puis donné le Gouvernement de Syrie, où il avoit ſçu s'enrichir aux dépens de la Province. Etant enſuite envoyé en Germanie pour la gouverner en qualité de Lieutenant d'*Auguſte*, il s'imagina pouvoir en agir comme il avoit fait en Syrie. Il ſe mit peu en peine d'étudier le genie de la Nation, de menager les eſprits d'un peuple, qui regardoit la liberté comme le ſouverain bien, & qui n'attendoit qu'une occaſion pour ſecouer un joug qui lui étoit inſupportable. Il s'étoit avancé juſques dans le cœur du Païs, & vivant dans une parfaite ſécurité, il exigeoit les tributs, jugeoit les procès qui ſurvenoient entre eux, & penſoit accoûtumer ainſi cette Nation aux Loix Romaines. Ces peuples, pour l'endormir encore mieux, feignirent de prendre goût aux coûtumes des Romains, & à leur manière de terminer les procès. Ils venoient ſouvent dans ſon Camp le conſulter ſur les differens qui naiſſoient entre eux, & s'en rapportoient à ſon jugement. Les principaux de la Nation s'inſinuerent dans ſon

ſon eſprit, & s'attacherent à gagner ſa confiance. *Arminius*, qui avoit ſervi avec diſtinction dans les Troupes Romaines, & qui avoit obtenu le droit de Bourgeoiſie & la dignité de Chevalier, voyant ce Général plongé dans une entiere ſécurité, ſaiſit cette occaſion de délivrer ſa patrie de la domination des Romains. Il avoit eu tout le tems de ſe bien inſtruire de leurs forces, de la ſituation de leur Camp, & de la mauvaiſe garde qui s'y faiſoit. Il repréſenta aux principaux de ſa Nation, que le tems étoit venu de renvoyer les Romains chez eux; & leur fit concevoir, que ce deſſein n'étoit pas difficile à exécuter. Ils entrerent pour la plupart dans ſes ſentimens. Il y en eut cependant, & entr'autres (1) *Segeſte*, Beaupere d'*Arminius*, qui donnerent avis à *Varus* de tout ce qui ſe tramoit contre lui. Mais quelques avis qu'on lui donnât, il les negligea tous; tant il ſe tenoit aſſuré de la ſoûmiſſion des Germains, que d'ailleurs il croyoit

An de ROME 762. de J.C. 9.

(1) Tacit. *Ann.* *L.* 1. C. 55.

An de ROME 762. de J.C. 9.

croyoit trop grossiers pour les devoir soupçonner de supercherie. Enfin il donna tête baissée dans les piéges qu'ils lui tendoient, & fit même, à leur instigation, divers détachemens de son Armée, qui l'affoiblirent beaucoup. Les Germains l'attaquerent dans un lieu environné de marais & de bois, d'où il n'y avoit que des gens qui connûssent parfaitement le païs qui pûssent se tirer. Son Armée, accablée par le nombre, fut entierement défaite, & *Varus* ne pouvant se résoudre à survivre à cet affront, se tua de sa propre main, à l'exemple de son Pere & de son Ayeul, qui avoient eu la même fin. Presque toute l'Armée fut taillée en piéces, & il ne s'en sauva qu'un très-petit nombre.

(1) C'ÉTOIT la plus grande perte & l'affront le plus sensible que les Romains eussent senti depuis la défaite de *Crassus*. *Auguste* en fut d'autant plus consterné, que les principales forces de l'Empire étant occupées en Dalmatie, il craignoit que

(1) Dio *ibid. p.* 670. Vellej. Pat. *ibid.*

que les Germains, encouragés par ce premier succès, ne vinssent fondre sur l'Italie. Il (1) rappella en diligence *Tibere*, qui étoit encore en Dalmatie, & lui fit différer le Triomphe qu'il lui faisoit préparer à Rome, pour l'envoyer au plutôt en Germanie. Cependant *Auguste* se remit un peu de la grande frayeur que lui avoit causé cette défaite, lorsqu'il apprit que les ennemis n'avoient osé passer le Rhin.

An de ROME 762. de J. C. 9.

(2) TIBERE pensa d'abord à rétablir la tranquillité dans les Gaules, que cette défaite avoit fort ébranlée. Il rassura ensuite les Armées, rétablit l'ordre dans la Province; &, pour rendre aux soldats leur ancienne vigueur, il leur fit passer le Rhin, & ravager le païs ennemi, mais sans s'y engager fort avant, & sans en venir à une action décisive.

An de ROME 763. de J. C. 10.

(3) L'ANNÉE suivante *Auguste* voulut que *Germanicus* accompagnât *Ti-*

(1) Dio *ibid.* Vellej. Pat. *ibid.* C. 120.
(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 120.
(3) Dio *Lib.* 56. *p.* 671.

An de ROME 764. de J. C. 11.

Tibere dans la seconde campagne qu'il alloit faire sur le Rhin, & il lui donna le titre de Proconsul. (1) *Tibere* fit équiper une flote, afin d'attaquer les ennemis par mer & par terre, ensuite de quoi il entra avec *Germanicus* dans la Germanie, & ils y fouragerent le païs. (2) Ils se contenterent de cela; la prudence de *Tibere* ne lui permettant pas d'entreprendre de faire des conquêtes, ni de s'éloigner trop du Rhin, de peur de s'engager dans quelque mauvais pas. Après ces expéditions ils repasserent le Rhin, & (3) après avoir célébré dans l'Armée l'anniversaire de la naissance d'*Auguste*, par des jeux & par des combats équestres, ils retournerent à Rome. (4) *Tibere*, en passant par les Gaules, y appaisa quelques troubles qui s'étoient élevés à Vienne.

(5) AUGUSTE éleva *Germanicus* au Consulat l'année suivante, & vou-

(1) Vell. Pat. *Lib.* 2. C. 121.
(2) Dio *ibid.*
(3) Dio *ibid. p.* 672.
(4) Vellej. Pat. *ibid.*
(5) Dio *ibid.*

voulut qu'il la passât toute entiere à Rome, afin d'en faire les fonctions lui-même. Il n'avoit pas encore passé par la Préture; mais *Auguste*, qui le chérissoit, l'avançoit le plus qu'il pouvoit, & cherchoit apparemment à le mettre en état de se maintenir par lui-même. (1) *Tibere*, à son retour à Rome, y rentra en triomphe, parce que les honneurs du Triomphe lui ayant été decernés à cause des victoires qu'il avoit remportées en Dalmatie & en Pannonie, on avoit été obligé de le différer jusqu'à cette année, à cause de la guerre de Germanie. (2) Cette même année *Auguste*, pour recompenser *Tibere* de ses services, se l'associa en quelque sorte à l'Empire, ayant fait publier une loi par les deux Consuls, par laquelle il étoit ordonné, qu'il gouverneroit conjointement avec *Auguste*, & qu'il exerceroit la même autorité dans les Armées & dans les Provinces. (3) Ce fut alors qu'*Auguste*, après

An de ROME 765. de J.C. 12.

(1) Vellej. Pat. *ibid.* Suet. *in Tib.* C. 20.
(2) Suet. *ibid.* C. 21.
(3) Dio *ibid.*

An de ROME 765. de J. C. 12.

après avoir fait ratifier cette associa-tion par le Sénat, recommanda *Germanicus* au Sénat, & le Sénat à *Tibere*. On ne peut plus douter après cette démarche, qu'*Auguste* ne destinât *Tibere* son successeur à l'Empire.

(1) GERMANICUS fit célébrer pendant son Consulat des Jeux magnifiques, auxquels il y eut deux-cens Lions de tués. (2) Pline rapporte, que comme le Peuple étoit attentif à ces spectacles, un Phénomène surprit tous les assistans. Ils virent en plein midi une grande lumiere qui parcouroit le ciel. Dès

An de ROME 766. de J. C. 13.

que *Germanicus* eut achevé l'année de son Consulat, (3) *Auguste* l'envoya dans les Gaules, & lui donna le commandement des huit Légions, & d'un grand nombre de troupes auxiliaires, qui campoient le long du Rhin. On ne sçait absolument rien de ce que *Germanicus* fit cette année-là, & s'il fit quelques exploits en Germanie. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est

(1) Dio *ibid. p.* 673.
(2) Hist. Nat. *L.* 2. *C.* 26.
(3) Sueton. *in Calig. C.* 1. & 8.

c'eſt (1) qu'il ſe concilia tellement l'affection des ſoldats, que lorſqu'ils apprirent la mort d'*Auguſte*, ils le preſſerent extrêmement d'accepter l'Empire, & qu'il eut bien de la peine à les engager à reconnoître *Tibere*. (2) Suetone nous a conſervé une Lettre qu'*Auguſte* écrivit, quelque tems avant ſa mort, à ſa petite-Fille *Agrippine*, Femme de *Germanicus*, qu'elle alloit joindre dans ſon gouvernement. Comme le ſtile en eſt extrêmement ſimple, & qu'elle donne une idée de la manière familiere dont *Auguſte* écrivoit à ſes enfans, j'en joins ici la traduction:

An de ROME 766. de J.C. 13.

An de ROME 767. de J.C. 14.

„ *J'ai réſolu hier avec* Talarius *&* „ Aſellius, *qu'ils vous ameneroient le* „ (3) *petit* Caïus. *Je vous envoye un* „ *de mes Eſclaves Médecin*, & *j'ai* „ *écrit à* Germanicus, *qu'il pouvoit* „ *le garder, s'il vouloit. Adieu, ma* „ *chere* Agrippine, *prenez bien ſoin* „ *de votre ſanté, & tâchez d'arriver au-* „ *près de votre Epoux, vous portant bien.*

GERMANICUS perdit bientôt après

(1) Suet. *Ibid.* C. 1.
(2) *Ibid.* C. 8.
(3) Il fut depuis Empereur, connu ſous le nom de *Caligula*.

An de ROME 767. de J. C. 14.

après un ſi bon maître & un ſi puiſſant Protecteur. (1) *Auguſte* mourut à Nole le 19. Août de cette année, & *Tibere* lui ſucceda, comme il l'ordonnoit par ſon teſtament. (2) Il y diſoit, que le malheur de la fortune lui ayant enlevé ſes petits-Fils *Caïus Céſar* & *Lucius Céſar*, il inſtituoit *Tibere* ſon principal héritier. (3) Les Hiſtoriens ont beaucoup raiſonné ſur cette diſpoſition d'*Auguſte*; & quelques-uns croyent, que ce fut bien moins l'eſtime ou l'amitié qu'il eut pour *Tibere*, que les ſollicitations de *Livie*, qui l'y porterent, & qu'il ne put reſiſter à ſes inſtances. Il eſt cependant vrai, qu'ayant perdu ſes deux petits-Fils, il ne reſtoit perſonne qu'il pût preférer à *Tibere*, ſur-tout *Druſus* étant mort. *Auguſte* étoit avancé en âge, & il avoit beſoin de quelqu'un qui l'aidât à ſoutenir le fardeau du Gouvernement. Il n'avoit qu'un petit-Fils, dans un âge fort tendre. *Germanicus* étoit encore fort jeune, & il n'en pouvoit atten-

(1) Suet. *in Aug.* C. 100. Dio *ibid. p.* 676.
(2) Suet. *in Tib.* C. 25.
(3) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 3. Sueton. *in Tib.* C. 22. Dio *ibid. p.* 687.

tendre de secours que dans quelques années ; de sorte qu'il ne pouvoit gueres jetter les yeux que sur *Tibere*. Si l'on considere d'ailleurs, que *Tibere* avoit du genie, qu'il avoit été employé dès sa jeunesse dans les affaires, & formé par *Auguste* ; que c'étoit un Général expérimenté ; qu'il étoit dans un âge mûr ; que s'il avoit des vices, il sçavoit les cacher, & que la dissimulation étoit son caractère dominant : si, dis-je, on fait refléxion sur ces choses, on sera convaincu qu'*Auguste* ne pouvoit connoître *Tibere* que par son beau côté ; & quelque penétrant qu'on suppose ce grand Prince, sans doute que *Tibere* lui sçut derober la connoissance de son cœur & de ses principaux defauts, qui n'éclaterent même qu'à la fin de son régne. Indépendamment des sollicitations de *Livie*, & de l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit d'*Auguste*, il devoit naturellement se déterminer en faveur de *Tibere*. On a accusé cette Femme ambitieuse, d'avoir frayé le chemin du trône à son Fils, en faisant empoisonner les Héritiers légitimes. La part qu'elle eut

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

eut dans la ſuite à la mort de *Germanicus*, la fait juger capable des crimes les plus noirs. Quand on voit une Ayeule ſe dépouiller des ſentimens de la nature juſqu'à ce point, & même pouſſer l'impudence juſqu'à proteger publiquement l'Empoiſonneuſe de ſon petit-fils, il n'y a point de crime qu'on ne ſe perſuade aiſément qu'elle n'ait pû commettre. Cependant les ſoupçons qu'on a eu, qu'elle eut part à la mort de *Marcellus*, & à celles de *Caïus Céſar* & de *Lucius* ſon Frere, pour élever ſon Fils *Tibere* ſur le trône, n'ont jamais été averés; ils n'étoient fondés que ſur des raiſons de convenance. On cherche toûjours du miſtère dans la mort des Grands, & on a de la peine à ſe perſuader, que ceux qui en tirent beaucoup d'avantage, n'y ayent aucune part.

(4) D'AUTRES ont ſoupçonné, qu'*Auguſte* n'avoit choiſi un tel ſucceſſeur, qu'afin de ſe faire regretter, par la comparaiſon qu'on feroit de ſon

(1) Suet. *in Tib. C.* 21. Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 4. Dio *Lib.* 56. *p.* 687.

son régne avec celui de *Tibere*. Mais c'est vouloir penétrer trop avant dans les pensées les plus cachées des hommes; &, comme Dion le remarque, ces bruits ne se répandirent que long-tems après, & lorsque *Tibere* eut poussé sa cruauté jusqu'à l'excès. C'est d'ailleurs faire tort à la mémoire d'*Auguste*, que de croire qu'il ait pû, dans une occasion si importante, agir par une maligne envie de se faire estimer après sa mort. J'aime donc mieux dire, après (1) Suetone, comme je l'ai déja insinué, qu'*Auguste* à la vérité ne croyoit pas *Tibere* exempt de defauts; mais qu'il lui trouvoit des qualités qui les compensoient bien; enfin qu'il trouvoit mille inconveniens à laisser sa succession à tout autre qu'à lui.

An de ROME 767. de J. C. 14.

QUOI qu'il en soit des motifs qui porterent *Auguste* à adopter *Tibere*, il donna assez à connoître l'affection qu'il avoit pour *Germanicus*, en obligeant *Tibere* de l'adopter, quoiqu'il eût déja un Fils, nommé *Drusus*, & en l'avançant dans le commandement des Armées, pendant qu'il ne four-

(1) Suet. *ibid.*

An de ROME 767. de J.C. 14.

fournissoit à *Drusus* aucune occasion de se faire connoître. Après avoir si fort approché *Tibere* de sa personne, il ne pouvoit plus l'exclure du trône, sans donner lieu à des troubles qui eussent pû avoir des suites funestes pour sa maison. S'il est vrai (1) qu'*Auguste*, sur la fin de ses jours, ayant penetré le mauvais caractère de *Tibere*, ait pensé à l'exclure du trône, & à lui preférer *Germanicus*, il faut avouer qu'il s'est déterminé pour le parti le plus sage, en laissant l'Empire à celui qu'il avoit élevé lui-même si haut, qu'il auroit été également difficile & dangereux d'entreprendre de le faire descendre. Ce fut peut-être la crainte qu'*Auguste* eut, que *Tibere* n'attentât à la vie de *Germanicus*, qui l'engagea à lui donner le commandement des meilleures troupes de l'Empire, & à le mettre en état de se maintenir par lui-même, s'il l'eût voulu.

(2) DÈS qu'*Auguste* fut mort, *Tibere* fit ôter la vie au jeune *Agrippa*, craignant qu'il ne trouvât moyen de

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 4. *C.* 57.

(2) Tacit. *Ann. Lib.* 1. *C.* 6. Suet. *in Tib.* C. 22.

de former un parti dans l'Empire. Pour couvrir ce qu'une action si cruelle pouvoit avoir d'odieux au commencement d'un régne, il fit courir le bruit, qu'*Auguste* lui-même en avoit ainsi ordonné avant que de mourir, pour prévenir les troubles qu'il auroit pû exciter dans l'Etat. Mais il y a peu d'apparence, qu'*Auguste* ait voulu assurer la tranquillité de son Fils adoptif, au dépens de la vie de son petit-Fils. D'ailleurs, quoique *Auguste* fût fort touché des fautes de ses proches, il n'avoit jamais poussé le ressentiment jusqu'à répandre leur sang; & cette action de *Tibere* fit juger, qu'il n'épargneroit pas la vie de ceux qui lui feroient ombrage.

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) LES Consuls de cette année furent les premiers qui prêterent le serment de fidélité à *Tibere*, & ils le reçurent ensuite de *Sejus Strabon*, qui commandoit les Gardes Prétoriennes, de *Turanius*, Commissaire général des vivres, & enfin du Sénat, des soldats & du Peu-

(1) Tacit. *ibid.* C. 7.

An de ROME 767. de J. C. 14.

Peuple. *Tibere* faisoit tout par les Consuls, comme cela se pratiquoit du tems de l'ancienne République, & comme s'il eût encore été en doute s'il accepteroit l'Empire. L'Edit par lequel il convoquoit le Sénat, étoit conçu en termes très modestes, & il y disoit, „ que ce n'étoit qu'en „ vertu du pouvoir de Tribun du Peu- „ ple, dont il avoit été revêtu sous „ *Auguste*, qu'il usoit de ce droit; „ qu'il n'avoit pas dessein de propo- „ ser d'autre objet aux déliberations „ du Sénat, que les honneurs funè- „ bres qu'on devoit rendre à *Auguste*, „ dont il ne quittoit point le corps; „ & que cet Edit seroit le dernier „ acte d'autorité qu'il exerceroit ". Cependant dès (1) qu'*Auguste* avoit eu les yeux fermés, il avoit donné le mot aux Cohortes Prétoriennes, comme Empereur. La garde se faisoit chez lui, & tout le reste, comme chez l'Empereur. Une garde l'accompagnoit toutes les fois qu'il sortoit, soit pour aller au Sénat, soit pour aller ailleurs. Enfin, excepté lors-

(1) Tacit. *ibid.* Suet. *ibid.* C. 24.

lorsqu'il parloit dans le Sénat, par-tout ailleurs il agissoit en Empereur. Il se conduisoit ainsi, par la crainte qu'il avoit que *Germanicus*, adoré du Peuple Romain, se voyant à la tête de huit Légions & d'un bon nombre de troupes auxiliaires, qui formoient une Armée de plus de cent-mille hommes, les plus aguerris & les mieux disciplinés de l'Empire, n'aimât mieux envahir l'Empire que d'attendre sa mort. Un autre motif encore lui faisoit tenir cette conduite: il craignoit qu'on ne lui reprochât, qu'il ne devoit l'Empire qu'aux ruses d'une Femme artificieuse, qui étoit venue à bout de le faire adopter par un Vieillard imbécile; & il vouloit qu'il parût, qu'il n'avoit été élevé sur le trône que par le libre choix de la République. La troisième raison, enfin, qui le fit balancer si long-tems, fut, qu'il cherchoit à découvrir les dispositions où chacun étoit à son égard, en dissimulant les siennes. Il étudioit l'air & les paroles de chaque Sénateur, & il faisoit attention jusqu'à ses gestes, pour lui en faire des cri-

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

mes dans la ſuite. Il feignoit de ne pouvoir ſe réſoudre à ſe charger du Gouvernement de tout l'Empire, diſant, qu'*Auguſte* ſeul avoit été capable de ſoutenir un fardeau ſi peſant ; que pour lui, il ne ſe ſentoit pas aſſez de force, & qu'il ne ſe chargeroit que de telle partie du Gouvernement qu'il plairoit au Sénat de lui aſſigner ; que ſa propre expérience lui avoit aſſez appris, que le fardeau étoit trop difficile à porter pour un ſeul homme. Cette feinte modération n'en impoſoit pas aux Sénateurs; mais la crainte de ſe découvrir, & de faire connoître qu'ils remarquoient que ce n'étoit qu'un jeu, leur fit redoubler leurs inſtances. Ils le preſſerent donc tant d'accepter l'Empire, & de ſe charger ſeul du ſoin du Gouvernement, qu'à la fin il y conſentit; mais ce ne fut qu'en leur faiſant eſpérer qu'il s'en démettroit un jour : ajoutant, qu'il ſeroit bien juſte que le Sénat accordât quelque relâche à ſa vieilleſſe.

(1) IL fit décerner par le Sénat le

(1) Tacit. *ibid.* C. 16.

le pouvoir de Proconſul à *Germanicus*, & qu'on lui envoyeroit une députation de quelques Sénateurs, pour le complimenter ſur la mort d'*Auguſte*. Il ne demanda pas le pouvoir Proconſulaire pour ſon propre Fils *Druſus*, parce qu'il étoit déſigné Conſul pour l'année ſuivante.

An de ROME 767. de J. C. 14.

LA crainte que *Tibere* avoit de *Germanicus*, lui avoit fait jouer cette comédie. A juger des autres par lui-même, ſon inquiétude étoit très-bien fondée, puiſqu'il ne dépendit que de *Germanicus* de le détrôner. Mais ce jeune Prince, dont le caractère étoit bien différent de celui de *Tibere*, ne penſa qu'à l'affermir ſur le trône, quelque ſujet qu'il eût de ſe défier de lui. Quelques offres que lui fîſſent les Armées, il perſiſta conſtamment dans ſes refus, & preféra ſon devoir à ſa ſureté perſonnelle.

(1) LES Armées de Germanie & de Pannonie, à la nouvelle de la mort d'*Auguſte*, ſe ſouleverent en même

(1) Tacit *ibid.* Suet. *in Tib.* C. 25.

An de ROME 767. de J. C. 14.

même tems. Elles espéroient dans ce changement de régne obtenir quelques avantages, ou, en excitant des guerres civiles, se faire accorder des recompenses considerables. La principale prétention de ces soldats étoit, qu'on les égalât pour la paye & le tems du service avec les Gardes Prétoriennes. Ceux-ci, en recevant double paye, recevoient leur congé & leur recompense au bout de seize ans, au lieu que les autres étoient obligés d'en servir vingt, & souvent au-delà. *Tibere* envoya son Fils *Drusus* en Pannonie pour y appaiser la sédition, mais les esprits étoient si échauffés, que son autorité y fut peu respectée. La révolte auroit pû entraîner les plus funestes suites, si la superstition des soldats Romains ne leur eût fait tirer mauvais augure d'une éclipse de Lune, qui les mit dans la plus grande consternation. *Drusus*, les Sénateurs, & les autres Officiers qui l'accompagnoient, tirerent avantage de cette disposition des soldats pour les faire rentrer dans le devoir; & après qu'on eût puni les plus mutins,

tins, la sédition fut entierement étouffée, sans qu'on leur eût accordé aucune de leurs demandes.

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) LA révolte de l'Armée de Germanie ne menaçoit pas de moindres dangers, si elle n'avoit eu à sa tête un Chef aussi sage que vaillant. En effet, il ne tint qu'à *Germanicus* de s'en servir pour s'emparer de l'Empire, que ses soldats lui offroient, & vouloient même le forcer d'accepter, & que le Peuple de Rome auroit vû avec joye entre ses mains. Mais il aima mieux employer tout son argent à appaiser les séditieux; & il refusa leurs offres avec autant de fermeté que de modération.

(2) IL étoit occupé à recevoir les tributs des Gaules, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort d'*Auguste*, qui lui causa beaucoup d'inquiétude. Il sçavoit qu'il n'étoit aimé, ni de *Tibere*, ni de *Livie*, & leur aversion étoit d'autant plus à craindre, qu'elle étoit injuste, & qu'il n'y avoit point donné

(1) Tacit. *ibid.* C. 31. & *seqq.*
(2) Tacit. *ibid.* C. 33.

An de ROME 767. de J. C. 14.

né ſujet. La mémoire de *Druſus*, ſon Pere, étoit cherie de tous les Romains, parce qu'on ſe perſuadoit, que ſi jamais il eût eu le pouvoir en main, il eût rétabli l'ancien gouvernement. On eſpéroit la même choſe du Fils; & de-là venoit l'affection qu'on lui portoit, qu'il méritoit d'ailleurs perſonnellement, par la douceur de ſon eſprit, ſon affabilité, ſon caractère plein de franchiſe, entierement oppoſé à celui de *Tibere*, toûjours également couvert & arrogant. Il y avoit outre cela des jalouſies de Femmes. *Livie* haïſſoit *Agrippine*, & lui diſoit ſouvent des choſes piquantes, & celle-ci répondoit avec aigreur; mais du reſte, ſa chaſteté, & l'amour qu'elle portoit à ſon mari, faiſoient que ſon eſprit, quoique fier & hautain, ſe portoit toûjours au bien.

(1) PEU de jours après avoir reçu la nouvelle de la mort d'*Auguſte*, *Germanicus* reçut celle du ſoulevement des Légions de la Germanie. Elles avoient maſſacré tous leurs

(1) *Ibid*, C. 34.

leurs Officiers, & ne reconnoiſſoient plus l'autorité de *Cecinna*, qui les commandoit ſous *Germanicus*. Les Légions de la Haute Germanie ne s'étoient pas encore révoltées ſi ouvertement. Elles avoient l'œil ſur celles de la Baſſe, pour ſe déterminer, ſelon le ſuccès qu'elles auroient. Plus *Germanicus* ſe voyoit près du trône, plus il crut qu'il étoit de ſon devoir d'y affermir *Tibere*. Après avoir fait prêter ſerment de fidélité en ſon nom aux Etats des Gaules, il ſe rendit en diligence à ſon Armée. Les Légions ſortirent du Camp pour aller au devant de lui. Leurs regards, qu'ils n'oſoient lever ſur lui, faiſoient croire qu'ils avoient honte de leur faute. Dès qu'il fut entré dans le Camp, ce ne fut qu'une confuſion de murmures & de plaintes. Les uns lui prenoient la main, feignant de la vouloir baiſer par reſpect, & mettant ſes doigts dans leur bouche, lui faiſoient ſentir qu'ils n'avoient plus de dents. D'autres lui montroient leurs corps courbés ſous le poids des travaux & des années. Les voyant

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

tous pêle-mêle, il leur ordonna de se ranger par Compagnies, & autour de leurs Enseignes, afin de pouvoir entendre sa réponse, & qu'il pût discerner les Cohortes. Ils obéirent, mais d'une manière qui faisoit juger qu'ils n'étoient pas disposés à la soûmission.

GERMANICUS, étant monté sur la tribune qu'on lui avoit élevée, commença sa harangue par les louanges d'*Auguste*, & le respect qu'on devoit à sa mémoire. Il exagéra beaucoup les victoires & les triomphes de *Tibere*, insistant sur-tout sur les grandes actions qu'il avoit faites en Germanie, à la tête de ces mêmes Légions. Il fit ensuite beaucoup valoir le consentement unanime de Rome & de l'Italie à reconnoître *Tibere*, la fidélité des Gaules, & la tranquillité qui régnoit dans tout l'Empire. Tout cela fut écouté avec assez de silence, ou du moins les murmures ne furent que médiocres. Mais lorsqu'il voulut parler de la sédition, & leur demanda ce qu'étoient devenues la discipline militaire & l'obéissance dûë à leurs

leurs Officiers, où étoient leurs Tribuns & leurs Capitaines ? ils découvrirent tous leurs poitrines, lui montrerent les cicatrices, & les marques des coups qui leur restoient. Ensuite ils se plaignirent avec des cris confus du prix des exemptions, de la médiocrité de leur paye, & du rude travail qu'on leur imposoit. Les Vétérans sur-tout, qui avoient trente ans ou plus de service, demandoient, s'ils finiroient leur vie dans les mêmes travaux, & si l'on n'accorderoit pas un honnête repos à leur vieillesse ? Il y en eut qui demanderent hautement le payement des sommes qu'*Auguste* leur avoit leguées par son testament, & firent mille vœux pour *Germanicus* ; (1) lui donnant clairement à connoître, qu'ils étoient à son service s'il vouloit s'emparer de l'Empire. Mais ce Prince généreux, ayant horreur d'une pareille proposition, & la seule pensée d'un pareil crime le faisant frémir, se jetta en bas de sa tribune, pour

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) Tacit. *ibid.* Sueton. *in Cal.* C. I. Dio Cass. *Lib.* 57. *p.* 693.

An de ROME 767. de J. C. 14.

pour fuir la contagion de ces ſcélérats. Mais le ſoldat avoit perdu tout reſpect, & il y en eut qui lui préſenterent la pointe de leurs épées, le menaçant de le tuer s'il ne remontoit ſur la tribune. Mais indigné qu'on le crût capable de prêter l'oreille à des pareilles propoſitions, il s'écrie, qu'il aime cent fois mieux perdre la vie que de manquer à la fidélité qu'il devoit à *Tibere*; & tirant ſon épée, il étoit prêt à s'en percer lui-même, ſi ceux qui ſe trouvoient le plus près de lui, ne lui eûſſent arrêté la main, & ne l'eûſſent retenu par force. Cependant quelques-uns de ceux qui étoient les plus éloignés, s'approchant, l'exhortoient de frapper; & même un ſoldat, nommé *Caluſidius*, lui préſenta ſon épée nue, diſant, que la pointe en étoit meilleure. Quelque échauffés que fûſſent ces furieux, la plupart déſapprouverent cette action, & elle ralentit un peu leur rage. Cela donna le tems aux amis de *Germanicus* de l'entraîner dans ſa tente.

(1) LÀ on délibera ſur les moyens d'ap-

(1) Tacit. *ibid.* C. 36.

d'appaiſer les ſéditieux. On étoit averti qu'ils ſe préparoient à envoyer une députation à l'Armée de la Haute Germanie, pour tacher de l'entraîner dans leur révolte; qu'ils avoient deſſein de piller & de ſaccager la (1) Ville des Ubiens, & de ravager enſuite les Gaules. Ce qui redoubloit encore les inquiétudes, c'étoit que les ennemis, inſtruits de la ſédition qui s'étoit élevée dans l'Armée Romaine, ſe tenoient prêts à paſſer le Rhin, dès qu'elle en quitteroit les bords, & à faire une irruption dans l'Empire. D'armer les troupes auxiliaires & alliées contre les Légions, c'étoit exciter une guerre civile. La ſévérité étoit hors de ſaiſon & même dangereuſe; & au contraire, il paroiſſoit honteux d'entreprendre de les regagner par la douceur & par des libéralités. Soit qu'on leur accordât tout, ſoit qu'on ne leur accordât rien, l'Etat étoit toûjours également en péril. Après avoir bien peſé le pour &

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) C'eſt aujourd'hui Cologne. Elle a depuis été nommée *Colonia Agrippina*, en l'honneur d'*Agrippine*, femme de l'Empereur *Claude*, & Fille de *Germanicus*, qui y avoit fait conduire une Colonie.

An de ROME 767. de J. C. 14.

& le contre, (1) on prit le parti de ſuppoſer des Lettres de l'Empereur, par leſquelles il accordoit le congé à ceux qui avoient ſervi vingt ans : que ceux qui en auroient ſervi ſeize, ſeroient à la vérité retenus ſous le drapeau, & attachés aux Compagnies, mais exempts de toute corvée, excepté de repouſſer l'ennemi. Il ajoutoit des ordres de leur payer le double de ce qu'*Auguſte* leur avoit légué.

(2) LES ſoldats s'apperçurent aiſement, que tout cela n'avoit été concerté que pour s'accommoder au tems, & demanderent qu'on les ſatisfît ſur le champ. On ſe hâta de donner les congés, mais on vouloit différer le payement des legs juſqu'au quartier d'hyver. Les ſoldats de la cinquième Légion, & ceux de la vingt-unième, ne voulurent point quitter le Camp qu'on ne les eût payés, & il falut que *Germanicus* (3) les ſatisfît de ſa bourſe, & de celle de ſes

(1) Tacit. & Dio Caſſ. *ibid. p.* 693.

(2) *Ibid. C.* 37.

(3) Suet. *in Calig.*

An de ROME 767. de J. C. 14.

ſes Officiers. *Cecinna*, Lieutenant de *Germanicus*, ramena la première & la ſeconde Légion, après qu'elles eurent été ſatisfaites, dans la Ville des Ubiens. C'étoit une choſe bien honteuſe à ces Légions, qu'on portât avec leurs Aigles & leurs Enſeignes, comme quelque choſe de ſacré, l'argent qu'elles venoient d'extorquer à leur Général. D'abord, après le départ de ces troupes, *Germanicus* ſe rendit à l'Armée de la Haute Germanie, pour lui faire prêter ſerment. La ſeconde, la treizième & la ſeizième Légion le prêterent ſans difficulté; mais les ſoldats de la quatorzième ne furent pas ſi faciles. Ils ſe laiſſerent cependant vaincre aux offres qu'on leur fit, & moyennant les congés & le payement des legs, qu'on leur offrit ſans qu'ils le demandaſſent, ils ſuiverent l'exemple des autres.

(1) IL s'éleva encore une ſédition dans le païs des Cauques, où les Vétérans qui étoient encore retenus ſous les Enſeignes, avoient été envoyés

(1) Tacit. *ibid.* C. 38.

An de ROME 767. de J. C. 14.

voyés ſous la conduite de *Mennius*. Quoique le droit de vie & de mort n'apartint qu'au Général, *Mennius* crut que, dans une pareille circonſtance, il falloit faire un exemple de ſévérité, & appaiſer l'émeute par le ſupplice de deux des Chefs des mutins. Mais ce calme apparent ne fut pas de durée, & la ſédition recommença avec plus de violence. *Mennius* fut obligé de ſe cacher, pour ſe mettre à couvert de la fureur des mutins. Il fut découvert, & voyant qu'il n'avoit rien à menager, il leur parla avec une fermeté & une hauteur qui les étonnerent. Il leur repréſenta, que c'étoit *Tibere* leur Empereur, & *Germanicus* leur Général, qu'ils violeroient en ſa perſonne: & les voyant touchés, il prit l'Enſeigne, les menaçant de traiter comme déſerteurs, tous ceux qui s'en écarteroient. Il les ramena ainſi juſqu'au quartier d'hyver, ſans qu'ils oſaſſent rien entreprendre contre ſa perſonne.

(1) CEPENDANT *Germanicus* étoit revenu au quartier d'hyver de la

(1) *Ibid. C.* 39. Dio Caſſ. *ibid.*

la première & de la vingtième Légion, & des Vétérans qui avoient obtenu leur congé. Les députés du Sénat y arriverent peu après lui, & leur venue remplit de trouble & de consternation les soldats qui se sentoient coupables. Ils s'imaginerent qu'ils n'étoient venus que pour casser, par ordre du Sénat, tout ce que *Germanicus* leur avoit accordé, & qu'ils lui avoient extorqué par leur mutinerie. Quoique leur conjecture fût sans fondement, ils ne laisserent pas de regarder *Plancus*, Consulaire & Chef de la députation, comme l'auteur du prétendu Senatusconsulte fait contre eux, & voulurent décharger leur colere sur lui. Vers la minuit, ils s'avisent de demander leur Enseigne, qui se gardoit dans le quartier de *Germanicus*. S'étant attroupés, ils enfoncent la porte, & forcent *Germanicus* à la leur livrer, en le menaçant de le tuer : courant ensuite sans ordre dans les rues du Camp, ils rencontrent les députés du Sénat, qui, ayant entendu le tumulte, couroient chez *Germanicus*. Ils les chargent d'injures, & se préparent à les

An de ROME 767. de J. C. 14.

 massa-

An de ROME 767. de J. C. 14.

maſſacrer. Ils en vouloient ſur-tout à *Plancus*, qui ne trouva d'autre reſſource pour éviter ce péril, que de ſe jetter dans l'endroit où ſe gardoit l'Aigle de la première Légion. Là, tenant l'Aigle embraſſée, il eſpéroit qu'on ne violeroit pas l'azile de ce lieu ſacré. Cependant ſi *Calpurnius*, qui étoit le Porte-Aigle de la Légion, ne l'eût garanti, un député du Sénat de Rome eût ſouillé de ſon ſang l'autel dans le Camp même des Romains ; violation d'azile dont les exemples ſont très-rares, même entre ennemis. Dès que le jour permit de diſtinguer l'Officier du ſoldat, & de diſcerner ce que chacun faiſoit, *Germanicus* vint dans le Camp, & ayant fait venir *Plancus*, il le fit monter auprès de lui ſur ſon Tribunal. Alors, après leur avoir reproché leur rage, qu'il aimoit mieux attribuer à la colere des Dieux qu'à leur faute, il leur declara la cauſe de la venue des députés. Il déplora ſon malheur, de s'être trouvé ſi près de voir violer les droits ſacrés d'une députation; le danger où *Plancus* s'étoit vû expoſé, ſans y avoir donné le moin-

moindre ſujet ; & enfin l'infamie que la Légion venoit d'encourir. Après quoi ayant quitté l'aſſemblée, plutôt étonnée qu'appaiſée, il renvoya les députés avec une forte eſcorte de Cavalerie auxiliaire.

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) CEPENDANT on blâmoit *Germanicus* de ce qu'il ne ſe rendoit pas à l'Armée de la Haute Germanie, pour s'en ſervir à dompter des rebelles ſi obſtinés. On trouvoit qu'il avoit déja fait aſſez de fautes, en traitant les mutins avec douceur, en leur accordant des congés, & en leur diſtribuant de l'argent. Enfin on lui fit entendre, que s'il ſe mettoit peu en peine de ſa propre vie, il eût du moins égard à celle de ſon (2) Fils, encore tout jeune, & à celle de ſa Femme, qui étoit enceinte, & qu'il ne les expoſât pas à la rage de ces furieux, pour qui rien n'étoit ſacré. Il balança quelque tems, parce qu'*Agrippine*,

(1) *Ibid. C.* 40.

(2) *Caïus*, que les ſoldats nommerent *Caligula*, à cauſe d'une certaine Chauſſure nommée *Caligæ*, qui leur étoit particuliere, & que *Germanicus* lui faiſoit porter, pour gagner leur affection.

An de ROME 767. de J. C. 14.

grippine, qui avoit le courage élevé, & qui méprisoit le danger, disoit, qu'étant petite-Fille d'*Auguste*, il seroit indigne d'elle de marquer la moindre frayeur, & qu'elle ne démentiroit pas un sang si illustre. Enfin *Germanicus* l'embrassant avec larmes, lui fit goûter ses raisons, & obtint qu'elle partiroit.

(1) ELLE partit donc, accompagnée de plusieurs Dames, toutes fondant en larmes, en pensant aux dangers auxquels leurs Epoux restoient exposés, dans une Armée où il n'y avoit plus, ni ordre, ni obéissance. La tristesse de ceux qu'elles quittoient redoubloit la leur. C'étoit en effet un triste spectacle, de voir la Femme du Général, tenant son Fils entre ses bras, fuir l'Armée même que commandoit son Mari, & où elle eût dû trouver l'azile le plus assuré. Cependant les soldats, surpris de voir un cortege si lugubre, sortent en foule de leurs tentes, & demandent ce que signifient ces pleurs, ces gémissemens, & cette tris-

(1) *Ibid.* & Dio Cass. *Lib.* 57. *p.* 694.

tristesse peinte sur tous les visages? Ils voyent des Dames d'un rang distingué, sans escorte : la Femme de leur Général sans suite, & sans aucune marque de sa dignité. On leur dit, qu'elle fuit leur fureur, & va chercher à Tréves, chez des étrangers, un azile qu'elle ne trouvoit pas au milieu d'une Armée Romaine. Touchés de compassion, & en même tems couverts de honte, ils se rappellent *Agrippa* son Pere, *Auguste* son Ayeul, *Drusus* son beau-Pere, sa vertu, sa nombreuse famille, & ce qui les touche encore plus, l'enfant qu'elle tient entre ses bras, qui étoit élevé parmi eux. Mais rien ne contribua plus à les faire rentrer en eux-mêmes, que la jalousie qu'ils conçurent contre ceux de Tréves. Ils prient *Agrippine*, ils la conjurent de demeurer. Les uns l'empêchent de continuer sa route; d'autres courent chez *Germanicus*, qui, quoiqu'il fût encore irrité de leur insolence, crut devoir profiter de la disposition d'esprit où il les voyoit, & il les harangua de la manière suivante.

An de ROME 767. de J.C. 14.

An de ROME 767. de J.C. 14.

„ (1) SI je cherche à mettre en „ sureté ma Femme & mon Fils, „ ce n'est pas qu'ils me soient plus „ chers que mon Pere, & que l'E- „ tat. Mais l'Empereur est assûré „ par sa dignité sacrée, & l'Etat a „ assez d'autres Armées prêtes à le „ défendre. Je sacrifierois volontiers „ ma Femme & mon Fils pour la „ gloire de cette Armée : mais main- „ nant je les éloigne de gens furieux „ comme vous, afin que les crimes „ que vous êtes disposés à commet- „ tre, se bornent à répandre mon „ sang, & que vous ne trempiez „ pas vos mains scelérates dans celui „ de la Bru de votre Empereur, & „ de son petit-Fils. Quels crimes „ en effet n'avez-vous pas été ca- „ pables de commettre ces jours-ci ? „ Quel nom puis-je donner à cette „ assemblée ? Puis-je appeller sol- „ dats, des gens qui ont assiégé le „ Fils de leur Empereur, & qui „ l'ont menacé de la mort ? Puis- „ je appeller Citoyens Romains, des

„ gens

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 42.

An de ROME 767. de J.C. 14

„ gens qui méprisent l'autorité du „ Sénat? Qui ne respectent, ni le „ droit des gens, ni celui des Am- „ bassadeurs, qu'entre ennemis mê- „ me on regarde comme sacré? Le „ divin *Jules* appaisa une sédition dans „ son Armée par une seule parole, „ en appellant Romains, au lieu de „ soldats, ceux qui refusoient de le „ suivre dans d'autres guerres. Les „ Légions Actiaques tremblerent à „ vûë seule du divin *Auguste*. Quoi- „ que je n'aye garde de m'égaler à „ eux, cependant, puisque je suis (1) „ descendu d'eux, ne seroit-il pas „ étrange, si les Légions d'Espagne „ & de Syrie refusoient de m'obéir? „ Mais c'est la première & la ving- „ tième Légion qui refusent de re- „ cevoir mes ordres! La première, „ qui a reçu ses Enseignes de la main „ de

(1) *Germanicus* se dit descendu de *Jules César* & d'*Auguste*; mais ce n'étoit que par adoption, qui, chez les Romains, conféroit les mêmes droits que la nature. *Tibere* avoit adopté *Germanicus*, & avoit lui-même été adopté par *Auguste*, & *Auguste* par *Jules César*. On voit aussi que *Germanicus* appelle toûjours *Tibere* son Pere.

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ de *Tibere* ; l'autre, qui a eu part „ à tant de ſes expéditions, & qui „ en a obtenu de ſi belles recom„ penſes. Eſt-ce-là la reconnoiſſan„ ce que vous témoignez à votre „ Empereur ? Pendant qu'il n'ap„ prend que de bonnes nouvelles „ des autres Provinces de l'Empire, „ ſerai-je le ſeul qui lui en annonce„ rai de fâcheuſes ? Lui écrirai-je, „ que des ſoldats qu'il a levés lui-mê„ me, qui ont longtems ſervi ſous lui, „ n'ont pû être appaiſés, ni par des „ congés, ni par de l'argent ? Qu'ils „ maſſacrent leurs Centurions, qu'ils „ chaſſent leurs Tribuns, & que le „ caractère ſacré des députés du Sé„ nat n'eſt pas même reſpecté chez „ eux ? Que le Camp & les rivieres „ ſont teints du ſang de leurs Offi„ ciers, & que moi-même, je me „ trouve à la merci d'autant d'en„ nemis que j'ai de ſoldats" ? Enſuite ſe tournant vers ſes Officiers : „ Ne commites-vous pas une „ imprudence, mes chers amis, dit„ il, lorſque vous m'arrachates l'é„ pée dont j'étois prêt à me percer ? „ Celui qui m'en offrit une, me ren„ dit

„ dit un plus grand ſervice, puiſque, An de ROME 767. de J. C. 14.
„ ſi j'étois mort ce jour-là, je n'au-
„ rois pas été témoin de tant de
„ crimes, dont ces ſcelérats ſe ſont
„ ſouillés depuis. Ils ſe fuſſent choiſi
„ un Chef, qui, à la vérité n'auroit
„ pas vengé ma mort, mais il eût
„ vengé celle de *Varus*, & la défaite
„ de ſes trois Légions. Car les Dieux
„ ne permettront pas que cette gloi-
„ re ſoit reſervée aux Belges, ni que
„ ce ſoit eux qui vengent le nom
„ Romain, & qui repouſſent les Ger-
„ mains, quoiqu'ils s'y offrent de bon
„ cœur. Que ton ame reçue dans
„ les Cieux, ô divin *Auguſte*! que
„ ton image, ô *Druſus* mon Pere,
„ que je vois encore ſur ces Enſei-
„ gnes, & que le ſouvenir de tes
„ grandes actions, faſſent laver cette
„ tache par le miniſtère de ces mê-
„ mes ſoldats! Tournez contre l'en-
„ nemi la fureur de ces cœurs, qui
„ commencent à donner accès au re-
„ pentir & à l'honneur! Vous donc,
„ ſur les viſages deſquels il me ſem-
„ ble que j'entrevois des marques du
„ changement qui ſe fait dans vos
„ cœurs, ſi vous êtes diſpoſés à ren-

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ dre aux députés du Sénat les égards „ qui leur font dûs, à l'Empereur „ l'obéiſſance que vous lui devez ; ſi „ vous voulez me rendre ma Fem- „ me & mon Fils ; enfin, ſi vous „ voulez me donner des témoigna- „ ges ſûrs de votre repentir, & „ un gage aſſuré de votre fidélité, „ ſeparez-vous des auteurs de la ſé- „ dition, & retranchez-les comme „ des membres gangrenés, qui pour- „ roient infecter les autres.

(1) ILS s'écrierent tous, „ que „ ſes reproches étoient bien fondés ; „ & prenant la poſture de ſup- „ plians, ils le prierent de punir les „ coupables, de pardonner à ceux „ qui s'étoient laiſſé entraîner au „ torrent, & de les mener enſuite „ contre l'ennemi. Ils le ſupplioient „ de faire revenir ſa Femme & ſon „ Fils, & de ne point douter de „ leur fidélité, au point de les croi- „ re plus en ſureté chez les Gaulois, „ que parmi eux". Il leur répondit, „ que pour le retour d'*Agrippine*, il „ ne pouvoit le leur accorder, par- „ ce

(1) Tacit. *ibid.* C. 44.

„ ce qu'elle étoit près d'accoucher, An de Rome 767. de J. C. 14.
„ & que l'hyver approchoit; que pour
„ ce qui étoit de ſon Fils, il le fe-
„ roit revenir, & qu'il s'en remet-
„ toit à eux pour l'exécution du reſte.

ILS avoient paſſé ſi ſubitement d'une extrêmité à l'autre, qu'on avoit de la peine à croire qu'ils fûſſent les mêmes. Ceux qui, quelques heures auparavant, avoient inſulté leur Général, ne penſent plus qu'à lui donner des preuves de leur zèle, & qu'à fléchir ſa juſte colere. Ils courent de tous côtés dans le Camp, ſe ſaiſiſſent des auteurs de la révolte, & les traînent garottés devant *C. Cetronius*, Lieutenant Général qui commandoit la première Légion, & il en faiſoit juſtice dans la forme ſuivante. Les Légions, tenant l'épée nuë à la main, environnoient ſon tribunal. Un Tribun leur montroit l'accuſé du haut du tribunal, & lorſqu'ils le declaroient coupable par leurs cris, il le précipitoit du haut en bas, & d'abord il étoit maſſacré. Le ſoldat s'animoit au carnage, croyant laver ſa faute par-là. *Germanicus* les laiſſoit faire, parce que rien ne ſe faiſoit

An de ROME 767. de J.C. 14.

soit par son ordre, & que tout ce qu'il y avoit d'odieux & de cruel en cela, retomboit sur eux-mêmes. Les Vétérans suivirent l'exemple des Légions, & vengerent eux-mêmes *Germanicus*. Il les envoya cependant peu après en Rhétie, sous prétexte de défendre cette Province contre les incursions des Sueves; mais en effet pour les éloigner d'un Camp dont la vûë faisoit horreur, tant par le souvenir de la sédition, que par la cruauté du châtiment. Il fit ensuite une recherche exacte de la conduite des Centurions. Il les faisoit citer l'un après l'autre, & leur demandoit leur nom, leur patrie, le tems qu'ils avoient servi, quelle étoit leur Compagnie, par quelles actions ils s'étoient distingués, & les marques d'honneur qu'ils avoient reçues. Si les Tribuns & la Légion louoient leur activité & leur modération, il les laissoit dans leur poste; mais si tous s'accordoient à les accuser d'avarice & de brutalité, il les cassoit.

(1) GERMANICUS, après être venu

(1) Tacit. *ibid.* C. 41.

venu à bout d'appaiser la révolte de ces deux Légions, pensa à faire rentrer les autres dans leur devoir. La cinquième & la vingt-unième avoient leur quartier d'hyver (1) à soixante milles de-là. Les soldats de ces deux Légions étoient les plus obstinés dans la révolte. C'étoit eux qui l'avoient commencée, & qui y persistoient encore, sans se laisser effrayer par le supplice de leurs camarades, & sans être touchés du repentir de leurs crimes. *Germanicus* résolut donc de les dompter par les armes, & se prépara à embarquer ses troupes sur le Rhin, pour les faire obéïr de force. (2) Cependant, croyant qu'il faloit leur laisser le tems de rentrer en eux-mêmes, & de faire refléxion sur la vengeance qu'il venoit de tirer des séditieux des deux autres Légions, il écrivit à *Cecinna*, qui commandoit ces obstinés, qu'il étoit prêt à se mettre en

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) Dans un lieu nommé *Vetera*, ou *Vetera Castra*, qu'on croit être aujourd'hui *Santen*. dans le païs de Cléves.

(2) *Ibid. C.* 48.

An de ROME 767. de J.C. 14.

en marche avec un gros Corps de troupes, & que si l'on ne prévenoit son arrivée par le supplice des auteurs de la révolte, on devoit s'attendre qu'il feroit main basse sur tous, sans distinguer l'innocent d'avec le coupable. *Cecinna* communiqua ces lettres aux Officiers des Légions, & à ceux qui n'avoient pas trempé dans la sédition, & les exhorta à se garantir eux-mêmes, & les Légions, d'une mort honteuse : Qu'en tems de paix, après avoir écouté les raisons de part & d'autre, on traitoit chacun selon ses mérites ; mais que quand on en venoit aux armes, l'innocent étoit enveloppé dans le même sort que le coupable. Ces Officiers, après avoir sondé ceux qu'ils croyoient les mieux intentionnés, & après avoir reconnu que la meilleure partie étoit disposée à l'obéissance, prirent jour avec *Cecinna* pour faire main basse sur les plus criminels & les plus séditieux. Comme personne, excepté les complices, ne sçavoit par où commenceroit le massacre, ni par où il finiroit, lorsque le signal fut donné, ils entre-

entrerent tout d'un coup dans les tentes, & égorgerent les mutins lorſqu'ils s'en doutoient le moins. On vit alors des gens de même chambrée, qui peu auparavant avoient mangé enſemble, & qui avoient couché la nuit dans le même lit, ſe partager ſubitement & s'entr'égorger. Comme ni *Cecinna*, ni aucun des hauts Officiers ne ſe mettoient en peine de les arrêter, & qu'ils laiſſoient un champ libre à la fureur & à la vengeance du ſoldat, il y eut beaucoup d'innocens qui perdirent la vie. Car les plus coupables s'étant apperçu que c'étoit à eux qu'on en vouloit, prirent les armes, & ſe défendirent en déſeſpérés, & d'une manière à vendre cher leur vie.

An de ROME 767. de J. C. 14.

CETTE cruelle exécution étoit à peine achevée, que *Germanicus* arriva. Il ne put retenir ſes larmes à la vûë du ſang qui couloit encore dans le Camp. La cruauté du remede qu'il s'étoit vû obligé d'employer, le touchoit ſenſiblement; & il ordonna qu'on brûlât & qu'on enſevelît enſuite les corps des morts. Comme les eſprits étoient animés

au

An de ROME 767. de J. C. 14.

au carnage, il leur prit envie d'aller aſſouvir leur fureur ſur les Germains, croyant ne pouvoir mieux appaiſer les mânes de leurs camarades, qu'en verſant leur propre ſang & celui de l'ennemi. *Germanicus*, qui étoit bien aiſe de les tirer d'un lieu qui ne rappelloit que des idées funeſtes, ſe laiſſa aiſément entraîner à leur ardeur. Ayant fait conſtruire un pont ſur le Rhin, il y fit filer douze mille Hommes des Légions, vingt-ſix Cohortes, & huit régimens de Cavalerie des troupes alliées, dont la fidélité avoit été inébranlable dans ces ſéditions.

(1) LES Germains ne ſe tenoient pas loin de-là. Inſtruits de la mort d'*Auguſte*, & des ſéditions qui s'étoient élevées dans l'Armée Romaine, ils étoient dans une parfaite tranquillité, & ne s'attendoient point à être attaqués. Les Romains traverſerent en diligence la forêt Cæſia, & paſſerent un retranchement que *Tibere* avoit commencé à y faire élever, pour aſſurer la frontiere.

Ils

(1) Tacit. *ibid.* C. 50.

Ils fortifierent leur Camp par devant & par derriere d'un rempart, & ſur les flancs par des abattis de bois. Après avoir percé cette ſombre forêt, on delibéra ſur le chemin qu'on devoit prendre. Il y en avoit deux: l'un étoit le plus battu, & le plus court. Mais en prenant le plus long & le plus difficile, on eſpéroit de ſurprendre l'ennemi. On ſe détermina donc pour ce dernier parti, & on prépara tout pour cette marche. On étoit averti par des eſpions, que les ennemis devoient paſſer cette nuit en fête & en réjouiſſance.

An de ROME 767. de J. C. 14.

CECINNA eut ordre de prendre les devants avec douze Cohortes ſans bagage, & d'ouvrir un paſſage dans la forêt; les Légions le ſuivivirent à peu de diſtance. La nuit, qui étoit belle & claire, les favoriſa. Ils arriverent aux villages des Marſes, contre qui les Romains étoient ſurtout irrités, à cauſe qu'ils avoient eu la principale part à la défaite de *Varus*. On les environna de toutes parts, pendant qu'ils étoient plongés dans une parfaite ſécurité. Regorgeant de viandes & de vin, ils ron-

 floient

An de ROME 767. de J. C. 14.

floient dans leurs lits, ou auprès des tables mêmes où ils s'étoient enyvrés, ſans penſer que l'ennemi pût les venir ſurprendre, & ſans faire de garde. Les Romains en eurent bon marché, & les taillerent preſque tous en piéces ſans reſiſtance.

GERMANICUS, voyant ſes troupes animées par ce premier ſuccès, les partagea en quatre, pour faire le dégât dans tout le païs. On mit tout à feu & à ſang dans l'eſpace de cinquante miles, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe. On brûla & on ruina indifféremment les lieux ſacrés ou profanes, & entr'autres on raſa juſqu'aux fondemens le Temple de Tantane, le plus fameux & le plus veneré parmi ces Nations. Les Romains exécuterent tout cela ſans perdre un ſeul homme, ayant trouvé tout le monde endormi, ou errant çà & là ſans armes.

CEPENDANT ces ravages réveillerent les Bructères, les Tubantes & les Uſipètes, qui ſe mirent en campagne, & ſe diſpoſerent à dreſſer une embuſcade aux Romains à leur retour, dans un bois par où ils devoient néceſſai-

néceſſairement faire leur retraite. Mais *Germanicus* ſe tint ſur ſes gardes, & marcha toûjours en bataille. Une partie de ſa Cavalerie, & les Cohortes auxiliaires formoient l'avant-garde, enſuite venoit la première Légion. Le bagage étoit au milieu, & couvert à la droite par la vingt-unième Légion, & à la gauche par la cinquième. La vingtième Légion & le reſte des troupes auxiliaires formoient l'arriere-garde. Les ennemis ne branlerent pas, juſqu'à ce qu'ils euſſent vû le gros de l'armée entré dans le bois: alors faiſant de légeres eſcarmouches à l'avant-garde & ſur les aîles, ils fondirent avec toutes leurs forces ſur l'arriere-garde. Les Cohortes auxiliaires, qui étoient armées à la légere, ſoutenoient avec peine l'effort de l'ennemi, ſe trouvant accablées par le nombre, lorſque *Germanicus* accourut à la vingtième Légion, & lui cria, qu'il étoit tems maintenant d'effacer entierement le ſouvenir de ſa révolte, & d'acquérir de la gloire en réparant ſa faute. Cette exhortation la remplit d'ardeur, de ſorte que fondant

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

dant ſur l'ennemi, elle l'enfonça du premier choc, & le pouſſa juſques dans la plaine, où il fut taillé en piéces. Cependant l'avant-garde avoit gagné la tête du bois, & s'y étoit retranchée; de ſorte que depuis, la marche fut tranquille, & *Germanicus* ramena ſes troupes dans leurs quartiers d'hyver, fort encouragées par les ſuccès qu'elles avoient eus dans cette courte expédition, & contentes d'avoir par-là reparé leurs fautes paſſées, & regagné la confiance de leur Général.

LE bruit de ces révoltes avoit cauſé beaucoup de frayeur à Rome. On n'y ſçavoit pas encore que la ſédition des Légions d'Illyrie eût été appaiſée, lorſqu'on y reçut nouvelle du ſoulevement des Armées de Germanie. Rome conſternée blâmoit *Tibere*, de ce qu'il s'amuſoit à duper par ſes feintes & ſes irréſolutions le Sénat & le Peuple, dont il n'avoit rien à craindre, pendant qu'il laiſſoit aux révoltés le tems de prendre des forces. „ Au lieu de n'y envoyer „ que de jeunes gens, diſoit-on, „ qui n'ont pas aſſez d'autorité pour

„ venir

„ venir à bout de les appaiser, que An de ROME 767. de J. C. 14.
„ n'y va-t-il lui-même? Le respect
„ qu'imprimeroit sa présence, les
„ rameneroit bientôt à leur devoir.
„ Ils n'oseroient resister à un Prince
„ expérimenté, qui est le distribu-
„ teur des peines & des recompen-
„ ses. Combien de fois *Auguste*
„ n'est-il pas allé en Germanie, &
„ cela dans un âge avancé? Et *Ti-*
„ *bere*, qui est dans sa vigueur &
„ dans sa force, reste à Rome pour
„ pointiller avec le Sénat. La Ville
„ est assez soûmise. Ce sont les
„ troupes qu'il faut accoûtumer à
„ obéïr, de peur qu'elles ne trou-
„ blent la tranquillité de l'État ".
Tibere les laissoit discourir, sans en être ébranlé. Il demeura ferme dans sa résolution de ne point quitter la Capitale, & de ne point hazarder sa personne & l'Etat. Diverses reflexions l'agitoient : „ L'Armée de
„ Germanie étoit plus forte; celle
„ de Pannonie étoit plus voisine.
„ L'une étoit appuyée de toutes les
„ forces des Gaules ; l'autre étoit
„ aux portes de l'Italie. De quel
„ côté se tourner? S'il alloit plutôt

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ vers les uns, il étoit à craindre
„ que les autres ne se crûssent mé-
„ prisés, & que cela ne redoublât
„ leur mécontentement? Au lieu
„ que, par le moyen de ses deux
„ Fils, il les contentoit également,
„ sans mettre au hazard le respect dû
„ à sa dignité, qu'on respecteroit toû-
„ jours davantage de loin. Il comp-
„ toit qu'on ne pourroit blâmer ces
„ jeunes Princes, s'ils renvoyoient
„ plusieurs demandes des séditieux
„ à leur Pere, & qu'enfin il seroit
„ toûjours à tems, en cas qu'ils n'y
„ réussissent pas, d'essayer de les
„ appaiser lui-même, ou de les
„ dompter par la force. Au lieu
„ que, si une fois ils le méprisoient,
„ il n'y auroit plus de remede". Il
fit cependant semblant d'être résolu
d'y aller. Il fit faire tous les prépa-
ratifs du voyage, & nomma ceux qui
devoient l'accompagner; il prépara
ses équipages, ordonna des vaisseaux
pour le transporter, & tantôt sous
prétexte du mauvais tems, tantôt
sous prétexte d'autres affaires qui
lui étoient survenues, il différa toû-
jours le voyage, & trompa d'abord
les

les plus fins, ensuite le Peuple, & pendant fort long-tems les Provinces, qui s'attendoient toûjours à sa venue. An de ROME 767. de J.C. 14.

(1) LES nouvelles que *Tibere* reçut depuis, que *Germanicus* avoit appaisé la sédition, & avoit fait avec succès une irruption dans la Germanie, ne lui causerent gueres moins d'inquiétude que de joye. Il ne pouvoit qu'apprendre avec plaisir, que la révolte avoit été étouffée; mais il étoit fâché que *Germanicus* se fût attiré la faveur des soldats par des liberalités & en leur accordant les congés avant le tems. La gloire qu'il venoit d'acquerir à la guerre, le chagrinoit aussi. D'ailleurs *Germanicus* étoit coupable d'un crime qu'un Prince du caractère de *Tibere* ne pardonne jamais. Il étoit digne de l'Empire, & il n'avoit tenu qu'à lui d'en déposseder *Tibere*, ou de le partager avec lui. Sa moderation ne pouvoit l'excuser dans l'esprit de *Tibere*, qui, (2) jugeant des autres par lui-même,

(1) Tacit. *ibid.* C. 52.
(2) Dio Cass. *Lib.* 57. *p.* 694.

An de ROME 767. de J. C. 14.

même, craignoit que la conduite de *Germanicus* ne fût pas plus ſincere que la ſienne. Il redoutoit auſſi l'eſprit fier & hautain d'*Agrippine*, & il craignoit qu'elle n'engageât ſon Mari à faire quelque entrepriſe contre lui. Il en fit cependant le rapport au Sénat, & parla avec éloge de ſa valeur; mais en des termes ſi étudiés, qu'on remarquoit bien qu'ils n'étoient pas ſinceres. Il ne s'étendit pas tant ſur les louanges de *Druſus*, & ſur la manière dont il avoit appaiſé la ſédition d'Illyrie; mais on y remarquoit plus d'affection & de ſincerité. Néanmoins il tint tout ce que *Germanicus* avoit promis aux Légions, & accorda les mêmes graces à celles d'Illyrie. Mais l'année ſuivante, le Peuple de Rome ayant ſollicité l'abolition du centième denier, qui avoit été établi par *Auguſte* ſur toutes les marchandiſes qui s'expoſoient en vente, pour fournir à l'entretien des troupes; *Tibere* répondit, que le Tréſor militaire ne ſubſiſtoit que par ce ſubſide. Il ajouta, que l'Etat même avec cela ne pouvoit ſuffire à cette charge, ſi les Vé-

Vétérans étoient congediés au bout de ſeize ans de ſervice. Ainſi il les remit à vingt ans, & revoqua tout ce que leur mutinerie lui avoit extorqué.

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) QUAND on lit les éloges que les Hiſtoriens donnent à *Germanicus*, ſur la conſtance avec laquelle il réſiſta au déſir que les ſoldats avoient de l'élever ſur le trône, le zèle avec lequel il s'employa pour les faire perſiſter dans la fidélité qu'ils devoient à *Tibere*, & la dextérité avec laquelle il ſçut ramener à leur devoir des forcenés, qui ne reſpectoient plus rien ; on eſt ſurpris d'en trouver un qui en parle d'une manière toute oppoſée. C'eſt Velleïus Paterculus, (2) qui oſe dire, qu'il ſe porta lâchement à appaiſer la ſédition. Mais, malgré la baſſe adulation dans laquelle cet Hiſtorien donne très-ſouvent, il connoiſſoit ſans doute trop bien *Tibere*, pour croire lui faire ſa cour par-

(1) Tacite, Dion, Suetone, *&c.*

(2) Lib. 2. C. 125. *Quo quidem tempore, ut pleraque ignavè Germanicus, ita Druſus*, &c.

An de ROME 767. de J.C. 14.

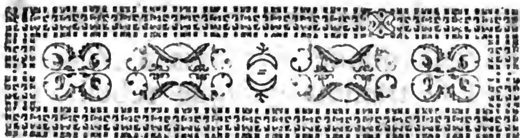
par-là. Si *Tibere* haïssoit *Germanicus*, il avoit soin de garder avec lui tous les dehors d'une sincere amitié. Il cachoit sa haine, & c'eût été mal faire sa cour, que de s'ingérer à penétrer dans des sentimens qu'il s'étudioit de cacher. La bienséance même auroit exigé, que *Tibere* punît un homme qui calomnioit la seconde personne de l'Empire, & celui qui en étoit l'héritier présomptif. D'ailleurs, c'eût été mentir trop grossierement, & les belles qualités de *Germanicus* étoient trop connues, pour que je puisse croire que cet Historien ait osé pousser l'impudence jusqu'à ce point. Ajoutons, qu'il se contrediroit lui-même ; (1) car, quelques pages plus bas, il lui donne de très-grands éloges. Concluons-en avec un habile (2) Critique, que le texte est fautif, & le (3) retranchement d'une seule lettre mettra l'Historien d'accord avec lui-même & avec les autres.

LIVRE

(1) *Ibid.* C. 129.

(2) Boecler.

(3) En lisant *gnavè*, au lieu d'*ignavè*, il ne reste plus la moindre difficulté.



LIVRE III.

L'ANNÉE suivante (1) *Tibere* fit décerner le Triomphe à *Germanicus*, quoique la guerre de Germanie ne fût pas prête à finir. *Germanicus* faisoit de grands préparatifs pour la pousser avec vigueur l'été suivant. Pour tenir ses troupes en haleine, il fit une course dans le Païs des Cattes, dès que la saison le permit tant soit peu. Il espéroit tirer avantage de la division qui s'étoit glissée entre les ennemis. *Arminius* & *Ségeste* s'étoient également distingués, l'un par sa haine pour les Romains, & l'autre par le zèle & l'attachement avec lesquels il les avoit toûjours servi. C'étoit *Arminius* qui avoit soulevé les Germains contre *Varus*. *Ségeste*, au contraire, avoit sou-

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 55.

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſouvent donné des avis à *Varus*, qu'il ſe tramoit quelque rebellion, & principalement au dernier feſtin, immédiatement après lequel les Germains avoient pris les armes. Il avoit même conſeillé à *Varus*, de s'aſſurer de ſa perſonne, de celle d'*Arminius*, & des principaux de la Nation, qui n'oſeroit rien entreprendre ſi elle ſe voyoit ſans Chefs: qu'alors il auroit tout le tems de s'aſſurer quels étoient les innocens, & quels étoient les coupables. Mais la deſtinée de *Varus* l'entraînoit à ſa perte, & il negligea tous les avis qu'on lui donna. *Ségeſte*, quoiqu'engagé dans la guerre par le conſentement unanime de la Nation, étoit toûjours oppoſé à *Arminius*. Ils avoient long-tems été ennemis; & l'affront qu'*Arminius* lui avoit fait, en enlevant ſa Fille, déja fiancée à un autre, avoit redoublé ſa haine. Il cherchoit avec ardeur l'occaſion de ſe venger, & bien loin que les liens de cette alliance l'euſſent raccommodé avec ſon gendre, ils ſe traverſoient mutuellement en tout.

GERMANICUS avoit partagé ſon

son Armée avec *Cécinna*. Il lui avoit donné quatre Légions, cinq-mille hommes de troupes auxiliaires, & quelques compagnies de Germains, qui habitoient en deçà du Rhin, levées à la hâte. Il se mit lui-même à la tête des quatre autres Légions, & de dix-mille hommes de troupes auxiliaires. Après avoir fait construire un château sur le mont Taunus, sur les fondemens de celui que son Pere y avoit bâti autrefois, il entra dans le Païs des Cattes, laissant *Apronius* derriere lui, pour avoir soin des chemins, & remedier aux inondations. Car voyant les chemins secs & les rivieres basses, ce qui étoit fort rare dans ce climat pour la saison, il avoit hâté sa marche; mais il craignoit que les pluyes & les inondations ne lui fîssent rencontrer bien des difficultés au retour. Il prit les Cattes au dépourvû, & tout ce qui n'eut pas le tems de se sauver, fut tué ou fait prisonnier. Tout ce qui étoit en âge de porter les armes, avoit passé l'Eder à la nage, & s'efforçoit d'empêcher les Romains de construire un

An de ROME 768. de J.C. 15.

An de ROME 768. de J. C. 15.

un pont ſur la riviere. Mais ayant été repouſſés à coups de traits, & voyant que rien n'arrêtoit les Romains, ils firent des propoſitions de paix, qui furent écoutées. Quelques-uns d'entre eux vinrent ſe rendre à *Germanicus*, mais les autres aimerent mieux abandonner leur Païs, & ſe ſauverent dans les bois. *Germanicus* mit le feu à Mattium, ville capitale de la Nation, & après avoir ravagé le plat païs, il ſe retira du côté du Rhin. Il fit ſa retraite en bon ordre, ſans que l'ennemi oſât le harceler dans ſa marche, quoique ce fût aſſez la coûtume de cette Nation, qui ſouvent ſe retiroit devant l'ennemi; moins par crainte que par ruſe, afin de l'attirer ſi avant dans leur Païs, qu'il ne ſe pût dégager. Les Queruſques avoient intention de ſecourir les Cattes; mais *Cecinna* les avoit toûjours tenus en haleine par ſes marches & ſes contre-marches. Il avoit même remporté une victoire ſur les Marſes, qui avoient oſé en venir à un combat avec lui.

(1) PEU

(1) PEU de tems après il vint des députés de la part de *Ségeste*. Il sollicitoit du secours contre la violence de ses compatriotes, qui le tenoient assiégé. *Arminius* avoit beaucoup plus de crédit que lui sur la Nation, parce qu'il conseilloit la guerre, & que, chez ces Barbares, le plus audacieux & le plus entreprenant, sur-tout les affaires étant une fois brouillées, étoit ordinairement le plus estimé. Entre les députés que *Ségeste* avoit envoyés, étoit son Fils, nommé *Ségimond*, qui avoit eu beaucoup de peine à se résoudre de se charger de cette commission. Il avoit été établi Prêtre de l'Autel des Ubiens par les Romains, l'année même de la révolte des Germains & de la défaite de *Varus*. Cependant il avoit quitté cette dignité, & s'étoit joint aux rebelles. Comme il témoignoit être bien-aise de faire sa paix avec Rome, son Pere l'engagea à se charger de cette commission, & lui persuada, que ce

An de ROME 768. de J.C. 15.

seroit

(1) *Ibid.* C. 57.

An de ROME 768. de J. C. 15.

feroit le meilleur moyen de fléchir la colere des Romains. Il fut en effet fort bien reçu, & on lui donna une escorte pour le conduire de l'autre côté du Rhin.

GERMANICUS se vit donc obligé de tourner du côté de *Ségeste*, & ayant attaqué ceux qui le tenoient assiégé, il le délivra, lui & un grand nombre de ses parens & de ses vassaux. Il y avoit dans ce nombre plusieurs Femmes de qualité, entr'autres la Femme d'*Arminius*, Fille de *Ségeste*. Cette Femme courageuse, & qui étoit plutôt dans les sentimens de son Mari que dans ceux de son Pere, ne donna aucune marque de foiblesse, & ne répandit pas une seule larme, en se voyant entre les mains de ses ennemis. Elle ne proféra pas une seule parole qui sentît la suppliante, & tenoit les yeux baissés sur le fruit dont elle étoit grosse. *Segeste* rapportoit aussi une partie du butin que les Germains avoient pris sur *Varus*, & qui étoit tombé en partage à ceux qui venoient alors se rendre aux Romains. Il se faisoit remarquer par sa haute

haute taille, & par un air de confiance que lui inspiroit la fidélité qu'il avoit toûjours gardée aux Romains. Tout le monde gardant le silence, il addressa à *Germanicus* le discours suivant. An de ROME 768. de J.C. 15.

„ CE n'est pas d'aujourd'hui que les „ Romains doivent avoir été con„ vaincus de ma fidélité, & de mon „ attachement inviolable pour leur „ gouvernement. Depuis qu'*Auguste* „ m'a honoré du droit de bourgeoisie, „ je n'ai choisi mes amis & mes en„ nemis que selon leurs intérêts. Je „ ne suis point entré dans ces senti„ mens par haine pour ma patrie. „ les traîtres se font haïr de ceux „ même qui tirent avantage de leur „ trahison. Je n'ai pris ce parti que „ parce que je preférois la paix à la „ guerre, & parce que je la croyois „ également avantageuse aux deux „ Nations. J'ai été le premier à me „ porter accusateur contre *Arminius*, „ dès que je me suis apperçu qu'il „ vouloit y donner atteinte. Voyant „ les lenteurs du Général Romain, „ je lui conseillai de me faire arrê„ ter avec *Arminius* & ses compli-

An de ROME 768. de J.C. 15.

„ ces: mais quelques avis que je „ lui donnasse, il n'y eut pas moyen „ de le reveiller de sa léthargie. „ Enfin arriva cette nuit fatale „ qui peut témoigner de ma fidéli- „ té; plût aux Dieux qu'elle eût été „ la derniere de ma vie! Tout ce qui „ est arrivé depuis, est trop déplo- „ rable pour que j'insiste là-dessus. „ Du reste, j'ai enchaîné *Arminius*, „ mais sa faction ayant prévalu, il „ m'a chargé de chaînes à son tour. „ Enfin je me suis tiré de ses fers, & „ me suis joint à vous dès que j'ai „ pû. Si je prefère les anciens in- „ térêts aux nouveaux, & la paix à „ la guerre, ce n'est pas que j'y en- „ visage aucun avantage particulier. „ Je ne veux que me laver du re- „ proche de perfidie, & procurer „ la paix à mes Compatriotes, s'ils „ aiment mieux témoigner du re- „ pentir de leurs fautes, que de cou- „ rir à leur perte. Cependant je „ vous demande la grace de mon „ Fils, & vous prie de rejetter sa „ faute sur sa jeunesse. Pour ce qui „ est de ma Fille, elle a été ame- „ née ici malgré elle, je l'avoue: „ c'est

„ c'eſt à vous de voir ſi vous voulez „ la traiter en Femme d'*Arminius*, „ ou en Fille de *Ségeſte*.

An de ROME 768. de J. C. 15.

GERMANICUS répondit avec douceur, qu'il pouvoit être tranquille ſur le ſort de ſes Enfans & de ſes proches, auxquels il ne ſeroit fait aucun mal; & lui promit un établiſſement dans les terres des Romains. Il ramena enſuite ſon Armée, & prit le titre d'*Imperator*, du conſentement de *Tibere*.

(1) LA nouvelle du bon traitement qu'il avoit fait à *Ségeſte* s'étant répandue, cauſa de la joye ou du chagrin, ſelon que chacun étoit porté à la paix ou à la guerre. *Arminius*, naturellement emporté, étoit outré de voir ſa Femme enlevée, & l'enfant qu'elle portoit reduit en eſclavage. Il ſe donnoit beaucoup de mouvemens pour animer les Queruſques, & les engager à prendre les armes contre *Ségeſte*, & contre *Germanicus*. Il exageroit la baſſeſſe & l'indignité de l'action de ſon Beaupere, de s'être allé ſoûmettre aux Romains,

(1) Tacit. *ibid.* C. 59.

An de ROME 768. de J. C. 15.

mains, & de leur avoir livré sa Fille & son Fils. Il ajoutoit, que jamais on ne pourroit le justifier d'avoir introduit les Romains entre le Rhin & l'Elbe, & d'y avoir fait voir aux Germains leurs habillemens, leurs haches & leurs faisceaux. Que puisqu'ils avoient une fois secoué ce joug, ils devoient se maintenir en liberté, & suivre plutôt *Arminius* leur liberateur, que *Ségeste*, qui ne pensoit qu'à les rendre de vils esclaves des Romains.

(1) ARMINIUS par ces discours engagea les Querusques & quelques Nations voisines à prendre les armes. Il attira même dans son parti *Inguiomer*, son Oncle, qui jusqu'alors avoit été fort consideré des Romains. Ces nouvelles redoublerent l'inquiétude de *Germanicus*, en voyant le grand nombre d'ennemis qu'il alloit avoir en tête. Pour empêcher les Germains de réunir toutes leurs forces, il détacha *Cecinna* avec quarante Cohortes Romaines, avec ordre de se rendre par le païs des Bruc-

tères

(1) *Ibid.* C. 60.

tères vers l'embouchure de la riviere d'Ems. Il fit prendre un autre chemin à la Cavalerie, pendant qu'ayant embarqué quatre Légions, il les conduisoit lui-même par mer. Le rendez-vous général pour la Cavalerie, l'Infanterie & la Flote, fut à l'embouchure de la riviere d'Ems. Les Cauques joignirent des troupes à celles des Romains, comme ils s'y étoient engagés, & toute cette Armée se rassembla heureusement au lieu marqué.

An de ROME 768. de J. C. 15.

GERMANICUS ayant appris que les Bructères faisoient le dégât dans leur païs, pour empêcher les Romains d'y subsister, détacha *Stertinius* avec un Camp volant. Ce Général eut non seulement le bonheur de les vaincre, mais il recouvra encore l'Aigle de la dix-neuvième Légion, qui avoit été perdue lors de la défaite de *Varus*. Toute l'Armée s'avança ensuite jusqu'à l'extrêmité du païs des Bructères, & ravagea toutes les contrées entre la Lippe & l'Ems. Elle ne se trouvoit pas fort éloignée du bois de

An de ROME 768. de J. C. 15.

Teutberg, où les corps de ceux qui avoient péri dans la défaite des Légions de *Varus*, étoient restés sans sépulture. Il prit envie à *Germanicus* de rendre les derniers devoirs aux manes du Général & des soldats. Comme un grand nombre de ceux qui servoient dans son Armée y avoient eu des Parens ou des Amis, & qu'ils se voyoient tous les jours exposés aux mêmes hazards, ils y étoient tous portés d'affection. Il fit donc prendre les devants à *Cecinna*, qui alla reconnoître les détours du bois, & fit des ponts & des chaussées dans les marais & sur les fondrieres. L'Armée ne traversa qu'avec une secrete horreur un lieu si funeste, & que le souvenir d'un si cruel carnage rendoit affreux. On rencontra d'abord le Camp de *Varus*, qu'on reconnut, parce qu'il avoit toutes les dimensions d'un Camp de trois Légions. Un peu plus avant on voyoit un retranchement à demi ruiné, & un fossé presque comblé, où l'on jugeoit que s'étoient retirés les débris de l'Armée. Au milieu du champ on voyoit

voyoit des os secs & blanchis répandus de côté & d'autre, ou amoncelés, selon que les Romains avoient été tués en fuyant, ou qu'ils s'étoient ralliés pour se défendre. On y voyoit des armes brisées, des ossemens de chevaux, des têtes d'hommes attachées à des arbres: mais ce qui causoit le plus d'horreur, étoient les autels qu'on voyoit dressés dans les bois d'alentour, où les barbares vainqueurs avoient inhumainement sacrifié à leurs fausses divinités les principaux Officiers Romains. Ceux qui avoient échapé au carnage, ou qui depuis s'étoient sauvés de prison, montroient les endroits où avoient été tués les Lieutenans Généraux, où *Varus* avoit d'abord été blessé, & où enfin il s'étoit tué de sa propre main. Ils montroient où *Arminius* avoit fait élever la tribune d'où il avoit harangué ses gens, où il avoit fait dresser des gibets & creuser des fosses, pour faire souffrir divers supplices à ses prisonniers. Enfin ils racontoient les insultes que ce Vainqueur féroce avoit fait aux Aigles Romaines.

An de ROME 768. de J. C. 15.

An de ROME 768. de J.C. 15.

(1) CE fut ſix ans après la défaite de *Varus*, que l'Armée de *Germanicus* rendit ces derniers devoirs aux corps des Romains qui y avoient péri. Ses ſoldats s'y porterent avec des ſentimens de tendreſſe & de compaſſion, qui les animoient encore à tirer vengeance des ennemis. *Germanicus*, prenant part aux ſentimens de ſon Armée, mit le premier gazon au Tombeau qu'on dreſſoit. Cette action, qui ne paroiſſoit partir que d'un principe de bonté & de compaſſion, déplut à *Tibere*, qui étoit toûjours porté à donner un mauvais tour à tout ce que faiſoit *Germanicus*. Il feignit de craindre, que la vûë de tant de morts ſans ſépulture ne fût capable d'intimider l'Armée & de ralentir ſon ardeur à pourſuivre l'ennemi. Il trouvoit qu'un Général comme *Germanicus*, qui avoit des charges de Prêtriſe, & qui étoit deſtiné aux myſtères & cérémonies de la Religion, n'auroit pas dû ſe mêler de cérémonies funèbres. Car *Germanicus*, outre

(1) *Ibid.* C. 62.

tre qu'il étoit Augure, (1) étoit aussi d'un College de Prêtres qui avoit été institué l'année précedente en l'honneur d'*Auguste*, dont le Sénat avoit fait une divinité. On avoit tiré au sort vingt-un des principaux de Rome, auxquels avoient été ajoutés *Tibere*, *Drusus* son Fils, *Germanicus* & *Claude*. Les Romains étoient en effet fort superstitieux sur cet article, & leurs Prêtres évitoient avec soin la vûë des morts. *Auguste*, qui étoit grand Pontife, & *Tibere*, qui le fut après lui, lorsqu'ils prononcerent des Oraisons funèbres de quelques-uns de leurs parens, pour s'éviter la vûë du corps, qui, selon la coûtume, étoit exposé sur la grande Place, faisoient tendre un voile entre eux & le corps. (2) *Sylla*, qui fut aussi grand Pontife, fit plus: car sa Femme *Metella* étant à l'extrêmité, & les Prêtres l'assurant qu'il ne lui étoit pas permis de la voir, & que, si elle mouroit chez lui, sa maison en seroit

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) Tacit. *ibid.* C. 54.
(2) Plutarch. *in Sylla p.* 474. *A.*

An de ROME 768. de J. C. 15.

seroit souillée, il la répudia, & la fit transporter hors de chez lui, peu avant qu'elle mourut. Mais *Tibere* n'étoit pas inquiété de pareils scrupules. La véritable raison qui lui faisoit blâmer cette action d'humanité dans *Germanicus*, étoit, qu'il la trouvoit trop populaire, & qu'il n'aimoit pas à voir que les Armées lui fûssent si attachées.

(1) CEPENDANT *Arminius* fuyoit toûjours devant l'Armée Romaine, & ne pensoit à se défendre qu'en se postant dans des lieux presque inaccessibles. Enfin *Germanicus* l'atteignit dans une plaine, où *Arminius* avoit une forêt à dos. Il avoit placé des embuscades dans la forêt, & avoit donné ordre à ceux qui se trouvoient dans la plaine, de se battre en retraite dès qu'ils se verroient pressés par les Romains. *Germanicus* donna ordre à sa Cavalerie de commencer l'attaque : les Germains ayant d'abord plié, elle les mena battant jusqu'à la forêt. Alors *Arminius* ayant donné le signal, ils firent

(1) Tacit. *ibid.* C. 63.

firent face tout d'un coup, & les autres étant en même tems ſortis de leur embuſcade, tomberent avec tant de furie ſur la Cavalerie Romaine, qu'étonnée de cette attaque imprévûë, elle prit la fuite, & tombant ſur l'Infanterie, qui marchoit pour la ſoutenir, elle y mit tout en confuſion. Les Germains, qui connoiſſoient le païs, les pouſſoient dans un marais, & ils alloient ſe perdre ſans reſſource, ſi *Germanicus* n'eût fait avancer les Légions en ordre de bataille. Il arrêta par-là l'ennemi, & donna à ſes gens le tems de ſe remettre. Ainſi on ſe retira de part & d'autre ſans grand avantage.

An de ROME 768. de J. C. 15.

COMME la ſaiſon étoit avancée, *Germanicus* penſa à la retraite : il ramena toute ſon Armée du côté de l'Ems, où il ſe rembarqua avec une partie de ſes troupes. Une partie de la Cavalerie eut ordre de regagner le Rhin, en ſuivant les côtes de l'Ocean. *Cecinna* ramena ſes troupes par terre, & quoiqu'il connût parfaitement le païs, & que *Germanicus* eût beaucoup de confiance en

ſa

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſa capacité, il l'avoit exhorté de hâter ſa marche, & d'empêcher que l'ennemi ne le prévînt, & ne lui coupât le paſſage des *longs Ponts.* C'étoit une chauſſée ainſi nommée, que *Lucius Domitius* avoit fait conſtruire autrefois dans de vaſtes marais. Tous les environs n'étoient qu'une terre marécageuſe, forte, & gluante, entrecoupée de ruiſſeaux, qui rendoient ce paſſage encore plus dangereux. *Arminius* s'étoit déja poſté dans des bois qu'il y avoit dans le voiſinage. Il ne lui avoit pas été difficile de gagner quelques marches ſur l'Armée Romaine, qui étoit en païs ennemi, & qui traînoit beaucoup de bagage. *Cecinna* entreprit de le déloger; mais les Germains, qui avoient l'avantage du terrein, lui bleſſerent ou tuerent un grand nombre de ſoldats. Ce Capitaine experimenté, qui avoit quarante années de ſervice, trouva enfin quelque expédient pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas; & voyant les Germains animés par ce premier avantage, il les attira dans la plaine, où il remporta

ta ſur eux une victoire complete. Il continua enſuite ſa marche paiſiblement, & ramena ſes Légions dans leurs quartiers d'hyver.

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) CEPENDANT la conſternation s'étoit repandue dans les Gaules, où on avoit ſemé le bruit, que les Légions avoient été environnées & taillées en piéces, & que les ennemis alloient paſſer le Rhin, & ravager les Gaules. La frayeur s'étoit tellement emparée des eſprits, qu'on delibéroit de rompre le pont qui étoit ſur le Rhin. La choſe ſe ſeroit exécutée, ſi *Agrippine*, qui étoit alors dans le voiſinage, ne l'eût empêché. Cette Princeſſe raſſûra les eſprits, en témoignant un courage au-deſſus de ſon ſexe, & remplit pendant quelques jours les devoirs d'un Général; Pline l'Ancien rapportoit dans l'Hiſtoire qu'il avoit écrite des guerres de Germanie, que lorſque *Cecinna* ramena les Légions, elle ſe trouva à la tête du pont, donnant de grands éloges aux ſoldats ſur leur valeur, & les remerciant des ſervices

(1) *Ibid. C.* 69.

An de ROME 768. de J. C. 15.

ces qu'ils venoient de rendre à l'Etat. Elle prit encore ſoin des bleſſés, leur fournit les remedes néceſſaires, & fit diſtribuer des habits à ceux qui en avoient beſoin.

TIBERE ne put apprendre ces nouvelles ſans en concevoir de vives inquiétudes. Il crut entrevoir des vûës peu légitimes dans toutes ces démarches, & que ce n'étoit pas contre les étrangers ſeuls qu'*Agrippine* cherchoit à s'aſſurer de la faveur du ſoldat. Il trouvoit qu'elle s'ingéroit dans les fonctions du Général, puiſqu'elle ſe mêloit de paſſer les compagnies en revûë, de ſe trouver auprès des Enſeignes, & de faire des liberalités aux ſoldats. Ces ſoupçons ſe fortifioient encore, & il croyoit appercevoir des deſſeins ambitieux, en ce qu'elle faiſoit porter à ſon Fils l'habit de ſimple ſoldat, & le faiſoit nommer *Céſar Caligula*, que déja elle avoit plus d'autorité que les Généraux, & qu'elle étoit venue à bout d'étouffer une ſédition, où le nom de l'Empereur même n'avoit point été reſpecté. *Séjan*, qui connoiſſoit le caractère de *Tibere*, nour-

riſſoit

tissoit ces soupçons, & l'irritoit le plus qu'il pouvoit. Il fomentoit une haine, qui, s'augmentant tous les jours, ne devoit éclater que pour produire les effets les plus funestes.

An de ROME 768. de J. C. 15.

D'UN autre côté, *Germanicus* n'acheva pas son voyage sans courir de grands dangers. Comme il navigeoit le long des côtes, il craignit que ses vaisseaux n'échouâssent, la mer étant fort basse, sur-tout durant le reflux: de sorte que, pour alleger sa Flote, il débarqua deux Légions, dont il donna le commandement à *Publius Vitellius*, avec ordre de les conduire le long du rivage. D'abord *Vitellius* trouva d'assez bons chemins, mais les pluyes de l'Automne étant survenues, & le vent de Nord ayant enflé l'Ocean, il y eut des inondations qui mirent les deux Légions en grand danger d'être submergées. Tout étoit couvert d'eau, & il n'étoit plus possible de discerner les chemins: de sorte qu'il y en eut un assez grand nombre de noyés. Enfin ayant trouvé une éminence, *Vitellius* y sauva les débris de ses deux Légions, & elles y passerent la nuit sans tentes, sans feu,

An de ROME 768. de J. C. 15.

feu, sans provisions. Le jour leur rendit l'espérance, en leur découvrant la terre, & étant parvenus jusqu'à l'embouchure d'une petite riviere, ils y rejoignirent *Germanicus*, qui s'y étoit rendu avec sa Flote, & qui fit rembarquer les deux Légions. Cependant la renommée avoit déja divulgué, que ces deux Légions avoient été englouties par les eaux; & on le croyoit si bien, qu'il n'y eut que le retour de *Germanicus* & de son Armée qui fut capable de détruire ce faux bruit.

(1) SUR ces entrefaites *Stertinius* avoit été détaché pour recevoir *Ségimere*, Frere de *Ségeste*, qui venoit avec son Fils se rendre aux Romains, & il les avoit déja amenés dans la Ville des Ubiens. On leur accorda leur grace à l'un & à l'autre, quoiqu'on eut quelque peine à pardonner au Fils, parce qu'il étoit accusé d'avoir exercé plusieurs indignités sur le corps de *Varus*.

GERMANICUS trouva quelque consolation des désastres qu'avoit essuyé

(1) Tacit. *ibid.* C. 71.

ſuyé ſon armée, dans l'affection que les Provinces lui témoignerent à cette occaſion. Les Gaules, l'Eſpagne & l'Italie s'empreſſerent à l'envi à réparer les pertes qu'il avoit faites, & s'offrirent à lui fournir des armes, des chevaux ou de l'argent, ſelon ce qu'elles étoient le plus en état de livrer. Ce Prince les remercia, & ayant fort loué leur zèle, il ſe contenta des armes & des chevaux, & pourvut de ſes propres deniers aux beſoins de ſon armée. Pour gagner encore mieux l'affection de ſes troupes, & effacer la mémoire de leurs déſaſtres, il viſitoit lui-même les bleſſés, donnoit des louanges à ceux qui s'étoient diſtingués par quelque action de valeur, rélevoit leurs eſpérances, ou les piquoit d'honneur, & enfin, par ſes ſoins & par ſon affabilité, il les diſpoſoit à s'expoſer avec courage aux mêmes dangers.

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) TIBERE ayant appris ce que *Germanicus* avoit exécuté en Germanie, fit décerner les ornemens du Triomphe à *Aulus Cecinna*, à *L. Apro-*

(1) *Ibid. C.* 72.

An de ROME 768. de J. C. 15.

Apronius, & à *C. Silius*, Lieutenans de *Germanicus*, qui avoient eu part à toutes ses expéditions.

(1) DRUSUS, Fils de *Tibere*, donna aussi cette année au peuple de Rome un spectacle de Gladiateurs, en son nom & en celui de *Germanicus*. Il y découvrit un peu trop son naturel sanguinaire, & le Peuple remarquant le plaisir qu'il prenoit à voir répandre le sang, en tira mauvais augure, & craignit d'éprouver un jour sa cruauté. *Tibere* n'avoit pas voulu y assister lui-même, & on raisonnoit diversement là-dessus. Il y en avoit qui croyoient, que son caractère fier & sévère ne s'accommodoit pas de la liberté qui régnoit dans ces assemblées. D'autres jugeoient, que la connoissance qu'il avoit lui-même de son genie, lui faisoit craindre qu'on ne fît une comparaison odieuse de lui à *Auguste*, qui, cherchant à gagner l'affection du Peuple, (2) & sçachant que ce même Peuple avoit souvent été choqué de la

(1) *Ibid.* C. 76.
(2) Sueton. *in Aug.* C. 45.

la negligence avec laquelle *Jules César* avoit aſſiſté à ces ſpectacles, qui y faiſoit ſi peu d'attention, qu'il paſſoit tout ce tems-là à lire ou à écrire, y aſſiſtoit lui-même avec beaucoup de familiarité. On ſoupçonna même *Tibere* de n'avoir pas été fâché de procurer à ſon Fils l'occaſion de découvrir ſon naturel féroce, & de l'expoſer à la haine du Peuple. (1) Le peu d'affection qu'il témoigna à *Druſus*, & ſon mauvais naturel en général, rendroient la choſe aſſez vraiſemblable. (2) Mais Tacite ne peut ſe perſuader qu'il ſe ſoit dépouillé juſqu'à ce point des ſentimens de Pere. Il ajoute, qu'il blâma fort ſon Fils de ſon humeur ſanguinaire; (3) & Dion dit, qu'il l'en reprit en public & en particulier, & que même il lui dit un jour en préſence de pluſieurs perſonnes, qu'il ne lui permettroit jamais d'exercer des violences, & de lâcher la bride à ſes paſſions pendant ſa vie, & que s'il

An de ROME 768. de J.C. 15.

(1) Suet. *in Tib.* C. 52.
(2) Tacit. *ibid.*
(3) Dio *Lib.* 58. *p.* 699. *E.*

An. de ROME 768. de J. C. 15.

s'il l'entreprenoit, il prendroit des mesures qui ne le lui permettroient pas même après sa mort.

GERMANICUS passa tout l'hyver à faire de grands préparatifs pour pousser avec vigueur la guerre en Germanie. (1) Refléchissant sur les succès qu'il avoit eus, & sur les pertes qu'il avoit faites depuis trois ans qu'il commandoit les Armées, il cherchoit les moyens les plus courts de dompter les Germains, & mettre fin à une guerre qui duroit trop longtems à son gré. Il voyoit que toutes les fois qu'il en venoit aux mains avec eux en rase campagne, il les mettoit aisement en fuite; & qu'au contraire les Germains ne tenoient contre les Romains qu'à l'abri de leurs forêts & de leurs marais. D'ailleurs, la courte durée de l'été & la longueur de l'hyver leur étoient encore avantageuses. Il remarquoit, que le soldat Romain étoit moins accablé par les blessures, que par la longueur du chemin & la pesanteur des armes. Les Gaules étoient épui-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 5.

An de ROME 768. de J. C. 15.

épuisées, & ne pouvoient plus fournir de chevaux. La longue suite de bagages, que les Armées Romaines traînoient après elles, embarassoit la marche, facilitoit les embûches & donnoit beaucoup de peine à défendre. Ces considerations le firent penser à porter la guerre dans le païs ennemi par mer, espérant de les prendre au dépourvû, & de les en chasser sans peine. Outre qu'il pourroit commencer la guerre de meilleure heure, & par l'embouchure des fleuves il pourroit porter en même tems sa Cavalerie, son Infanterie, & ses munitions de guerre & de bouche jusques dans le cœur de la Germanie. Il s'étoit déterminé pour ce dernier parti, & pendant qu'il avoit envoyé *Vitellius* & *Antius* pour exiger les tributs des Gaules, il avoit donné charge à *Silius*, à *Antejus* & à *Cecinna*, de faire équiper une flote. Il pressa si bien l'ouvrage, qu'il y eut mille vaisseaux de différentes façons construits avant la fin de l'hyver. Les uns étoient courts, la poupe & la prouë étroites, & le ventre large, afin de pouvoir resister à la violen-

An de ROME 768. de J. C. 15.

ce des vagues. D'autres avoient le fond plat, afin de pouvoir aborder où la mer étoit basse. Il y en avoit plusieurs qui avoient double gouvernail, l'un à la prouë & un autre à la poupe, pour pouvoir tourner plus aisément. D'autres furent couverts de ponts, pour servir à porter les machines de guerre, les chevaux & les vivres. Tous ces vaisseaux étoient légers, & propres à aller à la voile & à la rame. L'allegresse avec laquelle les soldats se porterent à ce travail, fit bien augurer du succès de l'entreprise. Le rendez-vous général fut à l'Isle des Bataves.

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) GERMANICUS, pour tenir ses troupes en haleine pendant qu'on mettoit les vaisseaux en mer, donna ordre à *Silius*, Lieutenant-Général; de faire une irruption dans le païs des Cattes; & ayant eu nouvelle que les ennemis avoient mis le siége devant un fort bâti sur la Lippe, il y marcha lui-même avec six Légions. Les pluyes qui survinrent, ne permirent à *Silius* que d'enlever quel-

(1) Tacit. *ibid.* C. 7.

quelque butin, avec la Femme & la Fille d'*Arpus*, Prince des Cattes. D'un autre côté, les ennemis s'étoient retirés ſur le bruit de la marche de *Germanicus*, de ſorte qu'il n'eut pas occaſion de les combattre. Ils avoient ruiné le Tombeau que l'armée de *Germanicus* avoit élevé l'année précedente aux Légions de *Varus*, & un ancien Autel, dreſſé autrefois à *Druſus* par ſon Armée. *Germanicus* ne trouva pas à propos de rétablir le tombeau des Légions: apparemment parce qu'il ſçavoit que *Tibere* en avoit déſapprouvé la conſtruction, il voulut éviter de lui donner un nouveau ſujet de mécontentement. Il rebâtit cependant l'Autel de *Druſus*, & pour honorer la mémoire de ſon Pere, il fit des courſes à l'entour avec les Légions. Après cela il rétablit les fortifications qu'il y avoit eu entre le Château d'Aliſon & le Rhin, & il y en ajouta encore de nouvelles.

An de ROME 769. de J.C. 16.

(1) A SON retour *Germanicus* trouva ſa Flote aſſemblée au rendez-

(1) *Ibid.* C. 8.

An de ROME 769. de J. C. 16.

dez-vous général, & pourvûë de tout ce qui étoit néceſſaire, de ſorte qu'il embarqua d'abord ſes troupes. Il entra dans le Canal qui portoit le nom de ſon Pere, & invoquant ſes Manes, il le pria de favoriſer des entrepriſes qu'il ne formoit qu'à ſon exemple, & pour marcher ſur ſes traces. De-là il entra dans le Zuider-zée, & enſuite dans l'Ocean, & arriva heureuſement à l'embouchure de l'Ems. Il laiſſa ſa flote à Amiſie, ſur la rive gauche du fleuve. *Germanicus* commit en cette occaſion deux fautes: la premiére, en ce qu'il ne fit pas remonter la riviere à ſa flote, ce qui lui auroit épargné de fort mauvais chemins, preſque toutes les terres étant inondées. La Cavalerie & les Légions paſſérent à la vérité les premières lagunes ſans danger, parce que la marée ne montoit pas encore, mais il perdit bien du monde à l'arriere-garde, où étoient les troupes auxiliaires. Il y périt auſſi beaucoup de Bataves, qui vouloient braver les eaux, & faire montre de leur adreſſe à nager. La ſecon-

feconde faute fut, de n'avoir pas debarqué fes troupes fur la rive droite, ce qui lui fit perdre plufieurs jours à conftruire des ponts.

An de ROME 769. de J. C. 16.

SUR ces entrefaites on vint annoncer à *Germanicus* la révolte des Angrivariens, qu'il avoit laiffés derriere lui. Il détacha auffi-tôt *Stertinius* avec la Cavalerie & les troupes armées à la légere, qui vengea cette perfidie, en mettant tout à feu & à fang dans leur païs. Il vint enfuite rejoindre *Germanicus*, qui avoit continué fa marche, & qui fe trouvoit alors fur le bord du Wefer. Les Querufques étoient poftés fur la rive oppofée, pour en difputer le paffage aux Romains. *Arminius*, qui les commandoit, s'approcha du bord de la riviere, accompagné des principaux de la Nation, & fit demander à *Germanicus* la permiffion de s'entretenir avec fon Frere. Celui-ci étoit alors dans l'armée Romaine, & portoit le nom de *Flavius*. Il s'étoit diftingué par fa fidélité, & avoit perdu un œil lorfqu'il fervoit fous *Tibere*. Ayant obtenu la permiffion de parler à fon Frere, il fe

An de ROME 769. de J. C. 16.

rendit au lieu où il l'attendoit. *Arminius*, après avoir fait retirer ses gardes, demanda que son Frere en fît autant de son côté; ce qui lui fut accordé. Il demanda ensuite à son Frere, pourquoi son visage étoit ainsi défiguré? l'autre lui nomma le lieu & le combat où il avoit perdu un œil. *Arminius* demanda, comment il en avoit été recompensé? *Flavius* lui répondit, que sa paye avoit été doublée, & que le Général lui avoit donné un collier, une couronne, & d'autres marques d'honneur. Là-dessus *Arminius* se moqua de lui, d'avoir vendu sa liberté à si vil prix. *Flavius* commençant à s'échauffer, réleva la grandeur & la puissance des Romains & de l'Empereur, & le supplice auquel *Arminius* devoit s'attendre s'il tomboit entre leurs mains; au lieu que s'il vouloit se rendre, on étoit disposé à lui accorder sa grace, comme on l'avoit accordée à sa Femme & à son Fils, qui étoient fort bien traités. *Arminius* de son côté le conjura par les droits de la patrie, par l'ancienne liberté, par les Dieux tutelaires des Germains, & par leur

leur Mere, qui joignoit, disoit-il, ses prieres aux siennes, de ne point mieux aimer passer pour traître à sa patrie, à ses parens & à ses amis, que d'être leur Général. Piqués de part & d'autre, ils en venoient aux injures, & le fleuve même ne les auroit pas empêché d'en venir aux mains, si *Stertinius* ne fût arrivé fort à propos pour retenir *Flavius*, qui, outré de colere, demandoit son cheval & ses armes. De l'autre côté, *Arminius* défioit les Romains au combat, avec menaces; car il parloit avec facilité la langue Latine, ayant commandé autrefois un Corps de troupes de sa Nation dans les Armées Romaines.

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) LE lendemain les Germains se présenterent en bataille de l'autre côté du fleuve. Quelque impatience que *Germanicus* eût d'en venir aux mains, il ne crut pas qu'il fût de la prudence d'un Général, de hazarder le passage de la riviere, sans avoir fait construire un pont, dont la tête fut fortifiée d'une bonne garde. Il fit cependant passer différens Corps de

Ca-

(1) *Ibid. C.* 11.

An de ROME 769. de J. C. 16.

Cavalerie à gué, en différens endroits, pour obliger l'ennemi de diviser ses forces. *Stertinius* & *Emilius* avoient partagé entre eux la Cavalerie Romaine. *Cariovalde*, qui commandoit les Bataves, passa la riviere à l'endroit où elle étoit le plus rapide. Les Querusques firent semblant de fuir, pour l'attirer dans une plaine environnée de bois, dès qu'ils virent qu'il s'y étoit engagé, ils firent face tout d'un coup, & l'attaquant de tous côtés, ils le pousserent avec tant de vigueur, qu'ils lui firent lâcher le pied. Les Bataves se rallierent en un peloton, mais les Querusques les serrerent de si près, qu'ils y mirent de nouveau le désordre. *Cariovalde*, après avoir soutenu l'effort des ennemis avec toute la valeur possible, exhorta ses gens à faire un nouvel effort, & à s'ouvrir un passage l'épée à la main. Lui-même se jettant au fort de la mêlée, y fut accablé de traits, & son cheval tué sous lui. Une grande partie de la Noblesse Batave y périt avec lui; le reste se fraya un chemin par sa valeur, ou fut sauvé par

par la Cavalerie Romaine, qui accourut à leur ſecours. An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) PENDANT que la Cavalerie Romaine étoit aux priſes avec les Germains, *Germanicus* eut le tems de dreſſer un pont, & d'y faire filer une partie de ſon Infanterie. Les ennemis voyant les Légions prêtes à venir ſeconder la Cavalerie, ſe retirerent, & leur retraite donna à *Germanicus* le moyen de faire paſſer ſans empêchement le reſte de ſon Armée avec le bagage, & de retrancher ſon Camp. Quelques jours après, un transfuge vint lui rapporter, qu'*Arminius* avoit raſſemblé pluſieurs Nations autour de lui, & qu'il ſe tenoit caché dans une forêt voiſine, conſacrée à Hercule; que dans un conſeil de guerre il avoit été réſolu d'attaquer de nuit le Camp des Romains. Comme l'on appercevoit les feux de l'Armée ennemie, & que ceux qui avoient été envoyés à la découverte rapportoient, qu'ils avoient entendu le henniſſement des chevaux & le bruit confus d'une Armée compo-
ſée

(1) *Ibid.* C. 12.

An de ROME 769. de J. C. 16.

sée de différentes Nations, *Germanicus* ne put douter de la fidélité du rapport de ce transfuge. Se voyant donc à la veille d'en venir à une action décisive, il souhaitoit fort de s'instruire de la disposition de ses soldats ; mais il ne sçavoit par quel moyen s'en assûrer. Ses Officiers pensoient plutôt à lui rapporter ce qui devoit lui être agréable, qu'à l'informer de la verité. Le rapport de ses Affranchis, esprits serviles, ne pouvoit que lui être suspect. Ses Amis pouvoient le flatter. Il ne pouvoit gueres mieux découvrir la vérité en haranguant l'Armée, parce que les applaudissemens d'un petit nombre entraînoient souvent ceux de la multitude. Convaincu que, pour connoître à fond les esprits, il faloit pouvoir en juger par lui-même, il voulut entendre ses soldats, lorsqu'en leur particulier, & sans se croire observés, ils découvroient leurs sentimens avec une entiere liberté.

La nuit étant venue, il se couvrit d'une peau de bête fauve, habillement ordinaire de sa garde Germa-

manique, & sortit secretement de sa tente, accompagné d'un seul domestique, parcourant ensuite le Camp dans les endroits où il sçavoit qu'il n'y avoit point de sentinelles, il s'arrêtoit auprès des tentes, & goûtoit le plaisir pur de s'entendre donner des louanges qui n'étoient pas suspectes de flatterie. L'un relevoit sa haute naissance; l'autre sa bonne mine; la plupart admiroient sa douceur, son affabilité, & cet esprit toûjours égal dans les affaires & dans les plaisirs. „ Le tems est venu, „ ajoutoient-ils, de lui témoigner „ notre reconnoissance; nous en a- „ vons l'occasion dans les mains. „ Immolons à sa vengeance ces per- „ fides Germains qui ont violé la „ paix.

An de ROME 769. de J. C. 16.

VERS la troisième veille de la nuit, l'ennemi approcha du Camp, mais voyant qu'on y faisoit bonne garde, il se retira sans rien entreprendre. Il y en eut un qui poussa son cheval jusqu'au pied du rempart, & cria à haute voix en langue Latine; que si quelqu'un vouloit passer du côté d'*Arminius*, il lui promettoit cent

An de ROME 769. de J. C. 16.

cent sesterces par jour, tant que dureroit la guerre, & qu'il lui donneroit des femmes & des terres. Le soldat offensé s'écria, qu'il attendoit avec impatience le jour & l'heure du combat, & qu'il prenoit ces paroles comme un présage, qu'alors il emmeneroit prisonnieres les femmes des Germains, pilleroit leurs biens, & se mettroit en possession de leurs terres.

(1) CETTE même nuit *Germanicus* eut un songe agréable. Il lui sembloit que, faisant un sacrifice, le sang de la victime avoit taché sa robe, & qu'il en avoit reçu une beaucoup plus belle des mains de son Ayeule *Livie*. Animé par de si heureux présages, & ayant trouvé les auspices favorables, il assembla l'Armée, pour l'instruire des mesures que la prudence lui avoit fait prendre pour la bataille qu'on étoit sur le point de livrer. Il dit à ses soldats, que s'ils sçavoient se servir de leurs avantages, ils n'étoient pas moins propres à combattre dans les bois

(1) *Ibid.* C. 14.

bois & dans les défilés qu'en rase campagne; qu'au contraire les ennemis devoient être beaucoup plus embaraſſés de leurs vaſtes boucliers & de leurs longues piques, qu'ils ne le feroient de javelots, d'épées & d'armes ajuſtées au corps, telles qu'étoient celles des Romains; qu'ils redoublaſſent donc leurs coups, & les portaſſent droit au viſage; que les Germains n'avoient ni cuiraſſe ni caſque, & que leur bouclier même n'étoit que d'oſier, ou d'une planche mince, ornée de quelque peinture; que leur première ligne étoit à la vérité armée de piques, mais que le reſte ne l'étoit que de bâtons, dont le bout étoit endurci au feu, ou de dards fort courts; que comme ils étoient terribles & redoutables dans une première attaque, de même auſſi la moindre bleſſure les mettoit hors de combat; & que, lorſqu'une fois ils avoient pris la fuite, ni la honte, ni la conſidération de leurs Généraux ne pouvoit les retenir; que lâches dans l'adverſité, il n'y avoit rien de ſacré pour eux dans la bonne fortune: qu'enfin ſi, las de ſi longues

An de ROME 769. de J.C. 16.

An de ROME 769. de J. C. 16.

marches, & fatigués de la mer, ils souhaitoient de voir la fin de leurs travaux, ils pouvoient la trouver dans cette bataille; qu'ils se voyoient déja plus près de l'Elbe que du Rhin; que son dessein n'étoit pas de pousser ses conquêtes plus loin, pourvû qu'ils le rendîssent vainqueur dans un païs où il marchoit sur les traces de son Pere & de son Oncle. L'ardeur du soldat répondit au discours du Général; & les voyant si bien disposés, il les rangea en bataille, & les mena à l'ennemi dans l'ordre suivant.

LES troupes auxiliaires Gauloises & Germaniques, avec les Archers à pied, formoient l'avant-garde. *Germanicus* commandoit en personne le corps de bataille, qui étoit composé de quatre Légions, de deux Cohortes Prétoriennes, & de l'élite de la Cavalerie; quatre autres Légions, les troupes armées à la légere, les Archers à cheval, & le reste des troupes auxiliaires, étoient à l'arriere-garde. Les Germains s'étoient rangés en bataille dans une plaine, bornée d'un côté par le Weser, & de l'au-

l'autre par des collines, & avoient à dos une forêt. Les Querusques s'étoient postés sur les hauteurs, pour venir fondre de-là sur les Romains lorsqu'ils en seroient aux prises. An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) EN effet, à peine eurent-ils vû entrer les Romains dans la plaine, qu'il ne fut plus possible à *Arminius* de les retenir, & ils vinrent fondre avec furie sur les Légions. *Germanicus* les fit d'abord charger en flanc par l'élite de sa Cavalerie, & *Stertinius* les vint prendre en queuë avec le reste de la Cavalerie. *Germanicus* se tenoit prêt à les soutenir, lorsqu'il apperçut huit Aigles, qui voloient du côté de la forêt. Il s'écria à un si heureux augure, qu'ils suivîssent ces Oiseaux Romains, qui étoient les Divinités tutelaires des Légions. En même tems l'Infanterie donna sur les ennemis, pendant que l'élite de la Cavalerie les prenoit en flanc. *Stertinius* ayant fait un grand détour, vint donner sur la queuë, de sorte que la confusion devint générale. Ce qu'il y eut de singulier

(1) *Ibid.* C. 17.

An de ROME 769. de J. C. 16.

lier fut, que ceux qui étoient dans la plaine fuyoient du côté du bois, où ils étoient taillés en piéces par la Cavalerie de *Stertinius*; & ceux qui étoient dans le bois fuyoient du côté de la plaine, où ils tomboient ſous l'épée des Légions. Les Queruſques furent délogés des collines, nonobſtant les efforts d'*Arminius*, qui les animoit par ſes geſtes & par ſa voix. Malgré le ſang qui couloit de ſes bleſſures, il ſoutenoit le combat, & étant venu fondre ſur les Archers, il les eût rompus, s'ils n'euſſent été ſoutenus à propos par l'Infanterie auxiliaire. Enfin, voyant tout déſeſpéré, il ſe barbouilla le viſage de ſon ſang, pour n'être pas reconnu, & par un dernier effort, il s'ouvrit un paſſage, & ſe ſauva par la fuite. On croit qu'il fut reconnu par les Cauques qui ſervoient dans les troupes auxiliaires des Romains, & qu'ils le laiſſerent paſſer volontairement. *Inguiomer* ſe ſauva par quelque ſtratagême pareil; le reſte ſe trouvant enfermé de tous côtés entre l'Armée Romaine & le Weſer, fut taillé en piéces. Ceux

qui

qui voulurent se sauver à la nage, périrent presque tous dans la riviere, ou s'y étant précipités les uns sur les autres, ou étant accablés de traits. Cette victoire fut complete, & coûta fort peu aux Romains. On poursuivit les fuyards par l'espace de dix miles, & toute cette étendue fut couverte d'armes & de cadavres. On trouva parmi le butin, les chaînes que les Germains destinoient aux Romains, ne doutant point du succès de la bataille.

An de ROME 769. de J.C. 16.

L'ARMÉE proclama *Tibere* (1) Empereur sur le champ de bataille, selon la coûtume de ces tems-là, & éleva une hauteur, sur laquelle elle dressa un Trophée des armes des vaincus, y mettant les noms de toutes les Nations qu'elle venoit de vaincre. On ne sçauroit croire combien ce monument de leur défaite irrita

(1) Le titre d'*Imperator* n'étoit qu'un titre militaire, que les Armées conféroient elles-mêmes à leurs Généraux, après quelque victoire éclatante. Les Empereurs Romains, qui se l'approprierent depuis, le renouvelloient à chaque victoire. D'où vient que dans leurs titres on trouve souvent *Empereur pour la troisième*, ou *pour la quatrième fois*, &c. *Imperator III.* ou *IV.*

An de ROME 769. de J.-C. 16.

irrita les Germains. Eux qui, peu auparavant, ne pensoient qu'à abandonner leur païs, pour aller chercher des demeures au-delà de l'Elbe, oublient maintenant toutes leurs pertes, ou du moins ne s'en souviennent que pour en tirer vengeance. Ils reprennent tout d'un coup les armes, & n'aspirent qu'à combattre. Le Peuple, la Noblesse, les Jeunes & les Vieux, tout se rassemble, & paroît de nouveau à la vûë de l'Armée Romaine. Ils l'attaquent même, & y causent quelque désordre. Après l'avoir harassée pendant quelque tems, ils allerent asseoir leur Camp dans une plaine serrée, couverte d'un côté par des bois & de l'autre par la riviere, & dont le terrein étoit mou, & par-là de difficile accès. De profonds marais empêchoient l'entrée du bois, excepté d'un côté, où les Angrivariens avoient élevé un fort retranchement. Ce fut-là qu'ils placerent leur Infanterie. La Cavalerie étoit cachée dans les bois voisins, pour prendre les Légions de revers dès qu'elles auroient commencé l'attaque.

(1) GER-

(1) GERMANICUS étoit parfaitement instruit de la disposition des ennemis, & des mesures qu'ils prenoient pour le vaincre; mais il sçut tourner toutes leurs ruses contre eux-mêmes. *Sejus Tuberon*, son Lieutenant, fut commandé pour attaquer l'ennemi dans la plaine avec la Cavalerie. Il se chargea lui-même, avec une partie de l'Infanterie, de l'attaque du retranchement, & donna ordre au reste de l'Infanterie, sous ses Lieutenans, de déloger les ennemis du bois. Ils en vinrent assez aisement à bout; mais *Germanicus* trouva plus de résistance au retranchement, & y perdit du monde. Voyant l'avantage que les ennemis avoient en lançant leurs traits d'en-haut sur ses gens, dont il y en avoit beaucoup de blessés, il fit reculer les Légions, & avancer les Frondeurs & les machines, pour écarter les ennemis. Quand elles eurent produit l'effet qu'il en attendoit, il revint à la charge avec ses Cohortes Prétoriennes, força le retranchement, & y monta le

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) *Ibid*, C. 20.

An de ROME 769. de J.C. 16.

le premier. Il tourna ensuite du côté du bois, où l'on combattit quelque tems de pied ferme, parce que les ennemis ayant à dos un marais, & les Romains la riviere, ils étoient de part & d'autre dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Les Germains se battoient avec autant de courage que les Romains; mais ces derniers avoient sur eux l'avantage de la discipline & de l'expérience. Ce grand nombre de Germains, resserrés dans un petit espace, & forcés à se battre de pied ferme, ne pouvoient ni manier leurs longues piques, ni faire usage de l'agilité de leurs corps. Les Romains au contraire étoient formés à cette sorte de combats. Leurs boucliers & leurs épées y étoient propres, & presque tous leurs coups portoient au visage ou sur le corps des ennemis. L'ardeur d'*Arminius* étoit beaucoup ralentie, soit par la fatigue continuelle, ou par la blessure qu'il avoit reçu à la bataille précedente. Pour *Inguiomer*, il couroit par-tout, & c'étoit plutôt la fortune que son courage qui l'abandonnoit. *Germanicus* avoit ôté son casque pour être

être mieux reconnu, & exhortoit ses gens à faire main basse sur les ennemis, à ne point faire de quartier, & que ce n'étoit qu'en exterminant cette Nation qu'on seroit assuré de la paix. Comme le jour étoit déja fort avancé, il retira une Légion, pour travailler à former le Camp : les autres continuerent le carnage jusqu'à la nuit. La Cavalerie combattit avec un égal avantage de part & d'autre. Le lendemain *Germanicus* ayant assemblé son Armée, monta sur son tribunal, donna des éloges aux vainqueurs, & distribua des recompenses à ceux qui s'étoient distingués. Après quoi il fit dresser un nouveau Trophée des armes des Nations vaincues avec cette magnifique Inscription : *Après avoir vaincu les Nations qui habitent entre l'Elbe & le Rhin, l'Armée de l'Empereur* Tibere *a consacré ces dépouilles à Mars, à Jupiter & à Auguste. Germanicus* n'y fit aucune mention de lui-même, soit de crainte d'exciter la jalousie de *Tibere*, soit qu'il jugeât qu'on lui rendroit assez justice sur la part qu'il y avoit eu. Il chargea *Stertinius* de

An de ROME 769. de J. C. 16.

An de ROME 769. de J. C. 16.

mettre à la raiſon les Angrivariens, qui prévinrent leur ruine en ſe soûmettant à toutes les conditions qu'il voulut leur préſcrire, & obtinrent par une prompte soûmiſſion une amniſtie générale.

(1) COMME la ſaiſon étoit déja avancée, *Germanicus* ne voulut pas s'engager plus avant dans le païs ennemi; il ſe rapprocha de l'Ems, où il avoit ſa flote. Il partagea ſes Légions, en renvoya une partie par terre, & s'embarqua ſur ſes vaiſſeaux avec la plus grande partie. La navigation fut aſſez heureuſe au commencement, mais une tempête affreuſe étant ſurvenue, diſſipa entierement ces mille vaiſſeaux. Il y en eut pluſieurs briſés contre des rochers, d'autres échouerent ſur des bancs de ſable, de ſorte qu'il falut jetter toute la charge dans la mer, pour les remettre à flot. Les Romains connoiſſoient peu cette mer, & la frayeur les troubloit d'autant plus, que d'un côté ils la croyoient ſi vaſte qu'elle n'avoit point de fin, & de l'autre ils ſçavoient que ſes côtes étoient habitées

(1) *Ibid.* C. 23.

tées par leurs plus mortels ennemis. Il y eut quantité de vaisseaux qui périrent; mais la plupart furent jettés dans des Isles éloignées & désertes, où le soldat ne se garantit de la faim qu'en mangeant de la chair des chevaux. Il n'y eut que la seule galere de *Germanicus* qui aborda dans le Païs des Cauques. Il passoit les jours & les nuits dans une agitation continuelle, se tenant toûjours sur les éminences, ou sur les promontoires, pour voir s'il ne découvriroit pas quelques vaisseaux de sa flote. Il s'accusoit lui seul de ce désastre, & en ressentoit une douleur si vive, qu'il se seroit précipité dans la mer, si ses amis ne l'avoient retenu. Enfin le vent ayant changé, la marée ramena quelques vaisseaux fort endommagés. Il les fit aussi-tôt radouber, & les envoya à la découverte: par ce moyen il rassembla la plupart de ceux qui avoient été jettés dans les Isles inhabitées. Les Angrivariens, qui venoient d'éprouver la clémence de *Germanicus*, traiterent fort bien ceux qui furent jettés sur leurs côtes, & en racheterent

An de ROME 769. de J. C. 16.

An de ROME 769. de J. C. 16.

rent un grand nombre des Nations voisines, qu'ils lui renvoyerent. Quelques Roitelets de la Bretagne lui en renvoyerent aussi, qui avoient été jettés sur les côtes de cette Isle: de sorte que, quand tout fut rassemblé, il trouva la perte beaucoup moindre qu'il ne l'avoit craint d'abord.

(1) LA nouvelle du naufrage de la flote Romaine réleva le courage des Germains. *Germanicus*, pour ranimer ses troupes, & pour faire sentir aux ennemis que la perte n'étoit pas si grande qu'ils se le figuroient, résolut de les aller attaquer chez eux, pendant que la saison le permettoit encore tant soit peu. Il envoya *C. Silius* contre les Cattes avec un Corps de trente-mille hommes de pied, & de trois-mille chevaux; & lui-même, à la tête d'une Armée encore plus forte, fit une irruption dans le Païs des Marses. *Malovendus*, l'un des principaux de cette Nation, s'étant venu rendre à *Germanicus*, lui indiqua qu'on gardoit

(1) *Ibid. C.* 25.

doit dans un bois voisin une des Aigles de *Varus*, enfouïe dans la terre. Les Romains en ayant chassé la garde, la recouvrerent sans peine. On penétra fort avant dans le Païs, où l'on mit tout à feu & à sang, sans que l'ennemi osât se présenter, ou s'il se montra, il fut bientôt mis en fuite, & on apprit par les prisonniers, que la consternation n'avoit jamais été plus grande.

An de ROME 769. de J. C. 16.

CETTE expedition fit beaucoup d'honneur à *Germanicus*, & rendit les Romains plus redoutables qu'auparavant. „ Il faut que les Romains „ soient invincibles, disoient les Ger„ mains. Quoi! après avoir perdu „ leur flote, leurs armes, & un „ grand nombre d'hommes, dont „ les corps ont été portés sur notre „ rivage, ils reparoissent, & nous „ attaquent avec le même courage, „ & la même impétuosité, que si leur „ nombre étoit augmenté"! *Germanicus* & son Armée, contens d'avoir reparé par ces avantages les pertes que la mer leur avoit fait souffrir, reprirent le chemin des quartiers d'hyver. Ce Général, pour faire encore mieux

An de ROME 769. de J. C. 16.

mieux oublier au ſoldat les pertes qu'il avoit faites, eut la généroſité de payer à chacun la valeur de ce qu'il avoit perdu.

(1) ON avoit des avis certains, que les Germains avoient abſolument perdu courage, & étoient diſpoſés à demander la paix, & qu'une ſeule campagne ſuffiroit pour les mettre entierement à la raiſon. Mais *Germanicus* recevoit ſouvent des lettres de *Tibere*, qui l'exhortoit à venir jouïr du Triomphe que le Sénat lui avoit décerné; qu'il avoit déja couru aſſez de dangers; qu'il avoit eu aſſez d'heureux ſuccès, & remporté des victoires ſignalées; qu'il faloit auſſi qu'il ſe ſouvînt, qu'il y a des accidens qu'un Général ne peut pas prévoir: que telles étoient les pertes conſiderables que les vents & la mer lui avoient fait ſouffrir: qu'*Auguſte* l'ayant envoyé neuf fois en Germanie, il avoit exécuté plus de choſes par la prudence que par la force; que c'étoit par ce moyen qu'il avoit engagé les Sicambres à ſe ren-

(1) *Ibid.* C. 26.

rendre, & s'étoit attaché par un Traité de paix *Marobode*, Roi des Suéves : que puisqu'on avoit tiré une vengeance éclatante des Quérusques & des autres Nations rebelles, on pouvoit désormais les abandonner à leurs divisions intestines. An de ROME 769. de J. C. 16.

GERMANICUS ne pouvoit se résoudre à s'arrêter en si beau chemin, & prioit instamment *Tibere*, de lui accorder encore une année, pour achever entierement ce qu'il avoit si heureusement commencé. Mais *Tibere*, qui avoit résolu de lui ôter le commandement de cette Armée, & qui vouloit l'attirer à Rome, lui offrit un second Consulat, & voulut qu'il en vînt faire les fonctions à Rome. Pour vaincre encore mieux sa modestie, il ajoutoit, que si la guerre n'étoit pas encore terminée en Germanie, il laissât à son Frere *Drusus* cette seule occasion d'acquérir de la gloire, & de mériter le Triomphe, puisque le reste de l'Empire étoit en paix. *Germanicus* sentoit bien le foible de ces raisons, & que *Tibere* lui envioit la gloire qu'il pourroit acquérir en achevant de re-

An de ROME 769. de J. C. 16.

reduire les Germains. Quelque peine qu'il eût à se résoudre à quitter une Armée qui l'adoroit, & qui étoit prête à le suivre par-tout, il ne s'obstina pas davantage, & se disposa à partir pour Rome. (1) On y avoit fait dresser à la fin de cette année un Arc de Triomphe, en mémoire des Aigles que les Germains avoient prises sur l'Armée de *Varus*, & que *Germanicus* venoit de recouvrer sous les auspices de *Tibere*.

An de ROME 770. de J. C. 17.

EN se rendant de la Germanie à Rome, (2) *Germanicus* eut la satisfaction de recevoir par-tout des marques de l'ardente affection que les peuples avoient pour lui. L'empressement de le voir étoit si grand, qu'on dit qu'il courut plusieurs fois risque d'être étouffé par la foule. *Tibere* avoit défendu à Rome, qu'il en sortît plus de deux Cohortes Prétoriennes au devant de lui; mais ses ordres ne purent les retenir, & elles sortirent toutes. Le Peuple Romain marqua aussi à quel point il l'ai-

(1) *Ibid.* C. 41.
(2) Sueton. *in Calig.* C. 4.

l'aimoit; car ni l'âge, ni le sexe, ni le rang, ne purent arrêter personne dans la Ville, & toute cette multitude alla au devant de lui jusqu'à vingt miles de Rome.

An de ROME 770. de J.C. 17.

(1) IL y entra en triomphe le 26. Mai. On portoit devant son Char des Tableaux où étoient représentés les Montagnes & les Fleuves des Païs où il avoit fait la guerre, & les Batailles qu'il avoit gagnées. Plusieurs chariots du butin fait sur les ennemis suivoient, avec un grand nombre de Captifs, qui servoient d'ornement à son Triomphe. (2) Les principaux étoient *Ségimond*, Fils de *Ségeste*, l'un des premiers d'entre les Querusques, avec la Femme & le Fils d'*Arminius*, qui n'avoit encore que deux ans: *Sésithaque*, Fils de *Ségimere*, l'un des principaux d'entre les Querusques, & sa Femme *Rhanæïs*, Fille d'*Ucromer* Prince des Cattes: *Deudorix*, Neveu de *Milon* Chef des Si-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. *C.* 41.
(2) Strab. *Geogr. Lib.* 7. *p.* 447.

An de ROME 770. de J.C. 17.

Sicambres, qui avoit donné occasion aux premières guerres entre les Romains & les Germains : *Libys*, Grand-Prêtre des Cattes, & une infinité d'autres, des Nations qui habitoient entre l'Elbe & le Rhin, dont (1) Tacite nomme les principales, sçavoir les Querusques, les Cattes & les Angrivariens. (2) Strabon y ajoute les noms de plusieurs autres. *Ségeste* assistoit aussi à ce Triomphe, mais d'une manière bien différente du reste de sa Nation. Cependant, quoique honoré & caressé par les Romains, il avoit le déplaisir de voir traîner parmi les Captifs, chargés de chaînes, plusieurs de ses proches, entre autres son Fils & sa Fille.

(3) LES regards du Peuple ne s'arrêtoient que peu sur tout ce cortege: ils étoient tous fixés sur *Germanicus*. Ils admiroient sa haute taille & sa bonne mine, & étoient ravis

(1) Tacit. *ibid.*
(2) Strab. *ibid.*
(3) Tacit. *ibid.*

vis de voir sa nombreuse famille, ses cinq enfans avec lui dans son Char. Mais une crainte secrete troubloit leur joye, lorsqu'ils faisoient refléxion que *Drusus* son Pere, qu'ils avoient si ardemment chéri, avoit fait une triste fin à-peu-près au même âge; que *Marcellus* son Oncle, que le Peuple adoroit, avoit été enlevé dans une grande jeunesse; que tous ceux que le Peuple Romain avoit le plus chéris, n'avoient eu qu'une vie courte & malheureuse. (1) On frappa à l'occasion de ce Triomphe des Médailles, dont il s'en est conservé en cuivre jusqu'à nos jours. D'un côté on voit *Germanicus* assis sur un Char de Triomphe, tiré par quatre chevaux, tenant de sa main droite un bâton surmonté d'un Aigle, avec ces mots: GERMANICUS CAESAR; & sur le revers, il est encore représenté debout & couronné de laurier, tenant de la main un bâton semblable à celui de la première face, avec cette

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) Tristan, *Hist. des Emper. Tom. I. Planche* 4. Patini *Num. Imperat. p.* 64.

An de RÔME 770. de J. C. 17.

cette Inſcription: SIGNIS RECEPTIS, DEVICTIS GERMANIS; c'eſt-à-dire, *après avoir recouvré les Enſeignes, & vaincu les Germains.*



Tibere fit une libéralité au Peuple au nom de *Germanicus*, & fit diſtribuer trois-cens ſeſterces par tête. Il le déſigna encore ſon Collegue au Conſulat pour l'année ſuivante: cependant il ne put perſuader à perſonne qu'il l'aimât ſincerement. Sous l'apparence de faire beaucoup de cas de ſon habileté dans les affaires, & de ſa capacité pour la guerre, il cherchoit à l'éloigner, & en faiſoit naître les occaſions, ou ſaiſiſſoit celles qui ſe préſentoient par hazard.

(1) DÈS

(1) Dès l'année précedente il s'étoit élevé quelques troubles en Orient. *Vonones*, Roi des Parthes, avoit été détrôné, & étoit venu chercher un azile en Syrie. Ce Prince avoit été élevé à Rome. *Phraate* son Pere, Roi des Parthes, sçachant combien il s'étoit rendu odieux à ses sujets par ses cruautés, avoit recherché l'alliance d'*Auguste*, & lui avoit envoyé ses enfans en ôtage, pour se rassurer contre les entreprises de ses sujets. Après la mort de *Phraate*, & des deux Rois qui lui avoient succedé, les Parthes, las des divisions qui les avoient agité pendant si longtems, avoient envoyé à Rome demander *Vonones*, l'aîné des Fils de *Phraate*, pour l'élever sur le trône. L'Empereur crut qu'il lui étoit glorieux de donner un Roi aux Parthes. Il combla donc *Vonones* de présens, & le leur envoya. Les Parthes le reçurent d'abord avec joye, mais ils s'en lasserent bientôt, & le considererent comme un étranger. Ils eurent même honte d'avoir reçu un Roi de

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 1. & *seqq.*

An de ROME 770, de J.C. 17.

de la main d'une Nation sur laquelle ils avoient remporté de glorieuses victoires. Ce qui les choquoit le plus, c'étoient ses mœurs, qui ne tenoient rien de celles des Parthes. Il ne se soucioit, ni de chasse, ni de chevaux; il n'alloit presque jamais à cheval, mais il se faisoit porter en litiere, & n'aimoit pas les longs repas. Les Grecs qu'il avoit toûjours à sa suite, leur déplaisoient aussi: ils trouvoient encore à redire à son économie. Enfin la facilité de son accès & son affabilité le leur rendoient méprisable, & leur paroissoient des defauts, parce que c'étoient des vertus inconnues aux Parthes.

Il se forma un parti, qui appella au trône *Artaban*, qui étoit du sang Royal. *Vonones* le vainquit; mais il fut défait lui-même dans une seconde bataille, & obligé d'abandonner le trône & de se refugier en Arménie. Ce Royaume étoit alors sans Roi, & *Vonones* s'étant présenté fort à propos, les Arméniens l'éleverent sur leur trône. Mais les menaces d'*Artaban* ayant intimidé

les

les Arméniens, *Vonones* ſentit qu'il ne pouvoit faire fond ſur cette Nation inconſtante. Il eut recours aux Romains. *Creticus Silanus*, qui étoit Gouverneur de Syrie, l'attira dans ſon gouvernement, & le retint priſonnier, quoiqu'en apparence il lui laiſſât tout le train & toute la magnificence d'un Roi. Il en agit ainſi en attendant les ordres de *Tibere*, parce qu'une protection ouverte eût infailliblement engagé les Romains dans une guerre avec les Parthes.

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) LA crainte des troubles que ces révolutions pouvoient cauſer en Orient, jointe à ce que l'Arménie étant ſans Roi depuis que *Vonones* avoit quitté ce trône, il étoit de la derniere importance qu'ils en choiſîſſent un qui fût dans les intérêts des Romains, détermina *Tibere* à y envoyer *Germanicus*; ou plutôt il ſaiſit ce prétexte pour l'arracher aux Légions de Germanie, dont il étoit trop aimé à ſon gré. Il eſpéroit que, dans le gouvernement de ces Provinces éloignées, il lui feroit plus facile de

(1) Tacit. *ibid.* C. 42.

An de ROME 770. de J. C. 17.

de le perdre, en lui suscitant de nouveaux dangers.

OUTRE les raisons que je viens de dire, il y en avoit encore d'autres qui faisoient craindre des troubles en Orient. *Archelaüs*, Roi de Cappadoce, venoit de mourir, & son Royaume avoit été reduit en Province Romaine. *Antiochus*, Roi de Comagene, & *Philopator*, Roi de Cilicie, étoient morts à-peu-près dans le même tems, & leurs sujets étoient divisés; les uns voulant un Roi, & les autres aimant mieux se soûmettre aux Romains. La Judée & la Syrie, chargées d'impôts, demandoient d'en être soulagées.

TIBERE exposa donc au Sénat l'agitation de l'Orient, & dit, qu'il n'y avoit que la prudence de *Germanicus* capable d'en prévenir les suites; qu'il étoit trop âgé pour y aller lui-même, & que son Fils *Drusus* étoit trop jeune. Le Sénat, à sa requisition, dressa donc un décret par lequel il donnoit à *Germanicus* le gouvernement de toutes les Provinces d'au-delà de la mer, avec une autorité supérieure à celle de

tous

tous les Gouverneurs particuliers, soit qu'ils fûssent envoyés par l'Empereur ou par le Sénat. Il n'étoit pas difficile de penétrer, que malgré l'autorité que *Tibere* donnoit à *Germanicus*, il n'en étoit pas mieux intentionné pour lui. Il venoit d'ôter le gouvernement de la Syrie à *Silanus*, dont la Fille étoit promise à *Neron*, Fils aîné de *Germanicus*. Il avoit établi en sa place *Cneus Pison*, homme emporté & violent, & qui ne sçavoit ce que c'étoit que ceder. Il avoit hérité cet esprit indocile & remuant de son Pere, qui dans les guerres civiles avoit fait tous ses efforts pour rélever le parti de *Pompée* en Afrique. Il suivit ensuite celui de *Brutus* & de *Cassius*; & après leur défaite il obtint son retour à Rome. Il y demeura sans se méler des affaires, & sans briguer de Charges, jusqu'à ce qu'*Auguste* lui-même le rechercha, & lui offrit le Consulat. Outre l'orgueil naturel de *Pison*, les richesses & le crédit de *Plancine* sa Femme augmentoient encore sa vanité. A peine cedoit-il à *Tibere*, ne se croyant en rien inférieur à ses

An de ROME 770. de J. C. 17.

An de ROME 770. de J.C. 17.

Fils. Il s'appercevoit bien dans quelle vûë *Tibere* lui avoit donné le gouvernement de Syrie, & qu'il le croyoit propre à traverser *Germanicus* en tout. On a cru même qu'il lui en avoit donné les ordres secrets, & il y a beaucoup d'apparence qu'on ne se trompe point dans cette conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Livie*, qui n'aimoit pas *Agrippine*, avoit secretement exhorté *Plancine* à la contrecarrer en tout ce qu'elle pourroit.

(1) LA Cour étoit divisée entre *Germanicus* & *Drusus*, mais sans que cela éclatât au dehors. *Tibere* favorisoit *Drusus*, comme il étoit naturel, puisqu'il étoit son propre Fils. Mais l'aversion qu'on remarquoit en lui pour *Germanicus*, augmentoit encore l'affection qu'on lui portoit. On rélevoit sa naissance fort au dessus de celle de *Drusus*, à cause que sa Mere étoit Fille de *Marc Antoine*, & Niéce d'*Auguste*; au lieu que le Bis-ayeul maternel de *Drusus*, *Pomponius Atticus*, simple Chevalier Ro-

main,

(2) Tacit. *ibid.* C. 43.

main, sembloit déshonorer les images de la maison des *Claudes*. D'ailleurs *Agrippine* avoit un esprit & un courage qui la rélevoient de beaucoup au dessus de *Liville*, Femme de *Drusus*. Ce qu'il y avoit de plus admirable, étoit l'union des deux Freres, qui ne prenoient aucune part aux passions de leurs amis.

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) LES Historiens ne vantent aucune vertu en *Drusus*, & au contraire lui attribuent toutes sortes de vices. Outre le plaisir qu'il prenoit à voir répandre le sang, comme il a été remarqué ci-dessus, il étoit adonné à l'yvrognerie, & à toute sorte de debauches: il étoit d'un naturel violent & emporté; & il se plaisoit beaucoup avec des Comédiens. Suetone dit, que ses vices le rendirent odieux à *Tibere* même. Mais quelque vicieux qu'on nous peigne *Drusus*, la parfaite harmonie dans laquelle il vécut avec *Germanicus*, me fait juger qu'il se sera corrigé de ses vices avec l'âge, & qu'ils n'étoient que l'effet

(1) Dio Cass. *p.* 699. *E.* 701. *E.* Sueton. *in Tib.* C. 52. Tacit. *Annal. Lib.* 1, C. 76.

An de ROME 770. de J. C. 17.

fet d'une éducation negligée, & d'un tempérament bouillant. S'il eût eu l'ame baſſe, les vertus de *Germanicus*, la gloire qu'il avoit acquiſe, enfin tout devoit lui faire ombrage, pour peu qu'il eût eu un caractère envieux; il ne pouvoit manquer de flatteurs, prêts à fomenter ce penchant, & à l'irriter de plus en plus contre ſon Frere; d'autant plus, qu'on voyoit aſſez de quel côté penchoit *Tibere*, & qu'il ne cherchoit qu'une occaſion pour ſe défaire de *Germanicus*. Je regarde donc, comme une marque ſûre que le fond du caractère de *Druſus* n'étoit pas auſſi mauvais qu'on nous le peint, l'union dans laquelle il vécut toûjours avec *Germanicus*, & l'amitié qu'il conſerva même à ſes enfans après ſa mort.

(1) GERMANICUS donna au Barreau une partie du tems qu'il paſſa à Rome, & plaida ſouvent des cauſes lui-même, comme il avoit fait pendant ſon premier Conſulat. Ce fut à-peu-près dans ce tems-ci qu'Ovide,

(1) *Oravit cauſas, etiam triumphalis.* Suet. *in Calig.*

vide, (1) qui étoit alors en exil à Tomes, où il mourut vraisemblablement peu après, lui dédia ses Livres des Fastes, où il fait mention de son Triomphe de Germanie. (2) Le Poëte le loue moins sur ses victoires, que sur son sçavoir, sur son éloquence, & sur les talens qu'il avoit pour la Poësie. On voit par-là, avec combien de soin ce Prince avoit cultivé son esprit, & qu'il excelloit également en tout. Quoiqu'envoyé à la guerre dès sa jeunesse, & élevé, pour ainsi dire, dans le commandement des Armées, destiné à régner un jour sur le plus vaste Empire, ce Prince trouva des momens à donner à l'étude, pour orner son esprit des plus belles connoissances.

An de ROME 770. de J. C. 17.

(3) VIPSANIUS *Gallus*, Préteur de cette année, vint à mourir, & il s'agissoit de le remplacer. *Germanicus* & *Drusus* favorisoient *Staterius Agrippa*, Parent de *Germanicus*. La

(1) Fastor. *Lib.* 1. *vs.* 285.
Pax erat, & vestri, Germanice, causa triumphi.
Tradiderat famulas jam tibi Rhenus aquas.
(2) *Ibid. vs.* 19. & *seqq.*
(3) Tacit. *Ann. Lib.* 2. *C.* 51.

An de ROME 770. de J. C. 17.

La plupart des Sénateurs leur oppoſoient la Loi Julia & Papia, qui ordonnoient qu'entre les compétiteurs d'une Charge, ceux qui auroient le plus d'enfans ſeroient preférés. *Tibere* prit plaiſir à voir que le Sénat oppoſât les Loix à ſes Fils. En effet, ſi la Loi ne prévalut pas, ils ne l'emporterent du moins qu'avec peine, & ſeulement de peu de ſuffrages. (1) *Germanicus* fit auſſi dans ce tems la Dédicace du Temple de l'Eſpérance; qui avoit été fondé dans le tems de la première guerre Punique par *Atilius Calatinus*.

(2) CEPENDANT les Germains, ſe voyant en paix du côté des Romains, ſe livroient à leurs diſcordes inteſtines. La guerre s'étoit élevée entre les Queruſques, à la tête deſquels étoit *Arminius*, & *Marobode*, Roi des Suéves, des Marcomans & des Lombards. *Marobode* ayant eu le deſſous, ſollicitoit *Tibere* de lui accorder du ſecours. Mais *Tibere* le refuſa, ſous prétexte qu'il n'en avoit

(1) *Ibid.* C. 49.
(2) *Ibid.* C. 44. & *ſeqq.*

avoit point donné aux Romains dans le tems qu'ils étoient en guerre avec les Querusques. Son dessein étoit uniquement, d'entretenir la division entre ces peuples, & de les laisser s'entre-détruire sans s'en mêler. *Marobode*, qui n'étoit pas à beaucoup près autant consideré chez les Germains qu'*Arminius*, qu'ils regardoient comme leur libérateur, fut vaincu & obligé de lui ceder. Comme il étoit à craindre que le feu de la guerre ne gagnât jusqu'à l'Illyrie, *Tibere* résolut d'y envoyer *Drusus*, pour lui donner occasion de gagner l'affection des soldats, & de s'instruire dans l'art militaire. *Tibere* vouloit encore par-là lui ôter les occasions de debauches, en le tenant à l'Armée. Il croyoit aussi se faire respecter & se rendre rédoutable, en tenant ses deux Fils à la tête des Armées. Il colora ce voyage du prétexte de rétablir la paix entre les Germains, quoique dans le fond il eût pour but de fomenter la division entre ces peuples, qui ne laissoient les Romains en repos, que lorsqu'ils avoient affaire chez eux.

An de ROME 770. de J.C. 17.

An de ROME 770. de J.C. 17.

(1) DRUSUS alla donc en Illyrie, & *Germanicus* partit quelque tems après pour l'Orient, avec sa Femme *Agrippine*, qui l'accompagnoit dans tous ses voyages. Il passa par la Dalmatie, pour voir *Drusus*, qui y étoit alors. De-là il se rendit à Nicopolis, où il s'arrêta quelque tems, pour faire radouber sa flote, qui avoit beaucoup souffert de deux tempêtes qu'elle avoit essuyées sur la mer Adriatique, & sur la mer Ionienne. Il commença alors son second Consulat,

An de ROME 771. de J.C. 18.

dans lequel il avoit *Tibere* pour Collegue. Il employa quelques jours à voir les monumens de la prosperité & des disgraces de ses ancêtres. C'étoit près de cette ville qu'*Auguste*, son grand-Oncle, avoit entierement défait *Marc Antoine*, & en consideration de cette victoire il avoit changé le nom d'Actium en celui de Nicopolis, afin qu'elle en fût un monument éternel. Il continua ensuite son voyage par terre jusqu'à Athènes, & vû l'alliance qu'il y avoit

(1) *Ibid. C.* 53.

avoit entre cette ancienne ville & Rome, il ne se faisoit accompagner que d'un seul Licteur. (1) Il en agissoit de même dans toutes les villes que les Romains honoroient du titre de Villes libres & alliées. (2) *Marc Antoine*, son Ayeul, avoit pratiqué la même chose à Athènes, où il ne se faisoit jamais accompagner que de deux ou de trois Amis. *Germanicus*, à son exemple, & d'ailleurs naturellement éloigné du faste & de l'orgueil, se faisoit un plaisir de se dépouiller des marques de sa grandeur, & de rendre la domination des Romains aimable par son affabilité & ses manières populaires. Les Athéniens, de leur côté, pour répondre à l'honneur que *Germanicus* leur faisoit, mirent en œuvre toute la délicatesse de leur esprit pour célébrer ses louanges, & les entremêlerent de celles des Héros que leur ville avoit produit, & de ceux qui s'y étoient distingués, soit dans les armes, soit dans les sciences.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) A-

(1) Sueton. *in Caligula C.* 3.
(2) Appian. *Civil. Lib.* 5.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) APRÈS avoir satisfait sa curiosité à Athènes, & avoir considéré tous les anciens monumens qui rendoient cette ville célèbre, *Germanicus* en partit, pour continuer son voyage par mer. Il côtoya l'Isle d'Eubée, & s'arrêta quelque tems à Lesbos, où *Agrippine* accoucha de *Julie*, la plus jeune de ses Filles. De-là il côtoya l'Asie, & alla voir Périnthe & Byzance, villes considerables de la Thrace. Il traversa la Propontide & l'embouchure du Pont-Euxin, poussé du désir de voir tout ce qu'il y avoit de fameux. Mais en satisfaisant sa curiosité, il pensoit aussi au bien des Provinces par où il passoit. Il prenoit une exacte connoissance de leur état; il soulageoit celles qui avoient souffert des véxations de leurs Gouverneurs, & rétablissoit la tranquillité dans celles qui se trouvoient agitées de divisions intestines. Il se proposoit d'aller de-là en Samothrace, & d'y assister aux mistères des Corybantes, qui s'y célébroient. On prétendoit, que

(1) Tacit. *ibid.* C. 54.

que les Dieux Pénates ou tutélaires des Romains tiroient leur origine de la Samothrace, & avoient été portés de-là à Troye par *Dardanus*, & de Troye à Rome par *Enée*. Les vents contraires l'empêcherent de satisfaire sa curiosité à cet égard. Il alla donc à Troye, que ses révolutions, & l'honneur qu'elle avoit d'être le Païs originaire des Romains, rendoient fameuse. Il continua de côtoyer l'Asie, & aborda à Colophone, pour y consulter le fameux Oracle d'Apollon. Ce n'étoit point une Femme, comme à Delphes, qui y rendoit les Oracles, mais un Prêtre, tiré de certaines familles privilegiées de Milet. On lui disoit le nombre & les noms de ceux qui consultoient l'Oracle; après quoi il descendoit dans une caverne, où ayant bû de l'eau d'une fontaine mistérieuse, il rendoit sa réponse. Elle étoit en vers, & convenoit à ce que chacun avoit eu dans la pensée, bien que la plupart du tems le Prêtre fût ignorant, & n'eût aucune connoissance de la Poësie. Le bruit se répandit, qu'il avoit prédit à *Germanicus*, mais

An de ROME 771. de J.C. 18.

en

An de ROME 771. de J.C. 18.

en termes ambigus, ſelon la coûtume des Oracles, que ſa fin étoit prochaine.

(1) CEPENDANT *Piſon* étoit parti de Rome pour ſe rendre à ſon gouvernement de Syrie, & pour y exécuter les ordres qu'il avoit contre *Germanicus*. Il vint à Athènes, où ſon entrée fut bien différente de celle de ce Prince. Bien loin de rendre les mêmes honneurs à cette fameuſe ville, il y blâmoit indirectement *Germanicus* dans ſes diſcours, d'avoir avili la majeſté de l'Empire Romain, en traitant ſi honorablement, & avec tant d'égards, un peuple qui ne deſcendoit pas des anciens Athéniens, que tant de guerres avoient détruits, mais un ramas du rebut des autres Nations. Qu'ils étoient les deſcendans de ceux qui s'étoient ligués avec *Mithridate* contre *Sylla*, & enſuite avec *Marc Antoine* contre le divin *Auguſte*. Il rappelloit juſqu'à leurs défaites par les Macédoniens, & l'ingratitude dont ils avoient payé les ſervices de leurs plus illuſtres Ci-

(1) *Ibid.* C. 55.

Citoyens. Il avoit un ſujet particu- An de ROME 771. de J. C. 18.
lier qui l'aigriſſoit contre cette ville; c'eſt qu'on avoit refuſé à ſon interceſſion la grace d'un certain *Théophile*, condamné à mort comme fauſſaire par l'Aréopage.

Au ſortir d'Athènes il preſſa ſon voyage, prenant les routes les plus courtes par les Cyclades, & atteignit *Germanicus* auprès de l'Iſle de Rhodes. Ce Prince n'ignoroit pas les diſcours inſolens qu'il avoit tenus contre lui à Athènes; cependant il continua d'en agir envers lui avec cette bonté qui lui étoit naturelle. Car une tempête s'étant élevée, & voyant ſon ennemi prêt à périr, ſans qu'on en pût rejetter la faute ſur lui, il ne laiſſa pas d'envoyer ſes Galeres à ſon ſecours, qui le tirerent de danger.

Un ſi grand ſervice ne rendit pas *Piſon* plus traitable; & il put à peine ſe réſoudre à reſter un jour avec *Germanicus*. Il partit bruſquement, pour prévenir ſon arrivée en Syrie. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il ne penſa qu'à s'attacher les Légions par des libéralités & par des careſſes. Il

An de ROME 771. de J. C. 18.

flattoit jusqu'au moindre soldat, cassoit les vieux Officiers, ou ceux dont la sévérité déplaisoit au soldat, & donnoit leurs charges à ses Cliens, ou aux plus grands vauriens. Par cette conduite il corrompit entierement la discipline militaire, & introduisit l'oisiveté dans le Camp. Les soldats vivoient licencieusement dans les villes, & couroient & pilloient la campagne. Mais il atteignit son but, qui étoit de se faire aimer, & les soldats l'appelloient le *Pere des Légions*. *Plancine*, sa Femme, ne gardoit pas seulement les bienséances, elle assistoit aux exercices des Légions & de la Cavalerie, & parloit avec la derniere insolence de *Germanicus* & d'*Agrippine*. Il y eut à la vérité quelques braves soldats qui désapprouvoient cette conduite, mais ils furent entraînés par le torrent, parce que *Pison* & *Plancine* avoient eu soin de répandre sourdement, que tout cela se faisoit du consentement de l'Empereur. (1) *Germanicus* étoit instruit de tout ce qui se passoit, & il

(1) *Ibid.* C. 55.

il avoit le pouvoir de punir l'insolence de *Pison*; mais il crut devoir donner ses premiers soins aux affaires d'Arménie. An de ROME 771. de J. C. 18.

CE Royaume avoit été de tout tems fort remuant. Le naturel des habitans y contribuoit autant que la situation du Païs, qui se trouvoit enclavé entre l'Empire Romain & celui des Parthes. La jalousie qu'ils avoient contre cette derniere Nation, & la haine qu'ils portoient aux Romains, y entretenoient des discordes presque perpetuelles. Ils étoient alors sans Roi, ayant chassé *Vonones*. Tous les vœux de la Nation se réunissoient en faveur de *Zenon*, fils de *Polémon* Roi du Pont, parce que ce jeune Prince avoit été élevé dès son enfance dans les coûtumes, & dans l'habillement des Arméniens, & avoit gagné l'affection de la Noblesse & du peuple par son attachement à la chasse & aux longs repas, passions favorites de cette Nation. Lorsque *Germanicus* fut arrivé à Artaxate, comme il connoissoit le penchant de la Noblesse & du peuple en faveur de *Zenon*, il lui donna le diadême en

An de ROME 771. de J. C. 18.

en présence d'une foule innombrable de peuple, qui donnoit des marques de son approbation par ses applaudissemens. Ensuite l'assemblée s'étant prosternée devant lui, le salua du nom d'*Artaxias*, qui étoit celui du fondateur de la Capitale.

APRÈS avoir heureusement & si promptement appaisé les troubles de l'Arménie, il tourna ses soins du côté de la Cappadoce. Il la réduisit dans la forme des Provinces Romaines, & y établit un Gouverneur. Comme il pensoit toûjours à rendre la domination Romaine aimable, & à adoucir la condition des sujets, il diminua les tributs qu'ils avoient coûtume de payer à leur Roi. La Comagene fut alors aussi réduite en Province Romaine, & *Germanicus* établit *Servæus* pour la gouverner.

(1) QUELQUE joye que *Germanicus* put ressentir de la facilité avec laquelle il étoit venu à bout d'appaiser ces troubles, la fierté & la désobéissance de *Pison* en empoisonnoient toute la douceur. Il avoit eu ordre d'amener,

(1) *Ibid. C.* 57.

d'amener, ou d'envoyer ſous la conduite de ſon Fils, les Légions en Arménie, & n'avoit fait ni l'un ni l'autre. Tant de ſujets de plainte ne pouvoient qu'aigrir l'eſprit de *Germanicus* : cependant ce Prince, dans une entrevûë qu'ils eurent à Cyrrhe, où ils en vinrent à un éclairciſſement, évita de prendre un ton menaçant, quoique *Piſon* affectât un air ferme, pour éviter tout ſoupçon de crainte. Il étoit ſi fort porté à la douceur, que, malgré l'inſolence de *Piſon*, malgré les inſtigations de ſes amis, qui exagéroient les ſujets de mécontentement, & l'animoient contre *Piſon*, contre *Plancine* & leurs fils, il ne pouvoit ſe réſoudre à les traiter comme ils le méritoient, & comme il en avoit le pouvoir. Dans l'entretien qu'ils eurent enſemble, *Germanicus* menagea beaucoup ſes termes, & diſſimula une partie de ſon reſſentiment. *Piſon*, à la vérité, fit des excuſes, mais ſi fieres & ſi hautaines, qu'ils ſe ſeparerent plus ennemis que jamais. Depuis ce temslà *Piſon* paroiſſoit rarement au tribunal de *Germanicus*, & lorſqu'il s'y

An de ROME 771. de J.C. 18.

An de ROME 771. de J.C. 18.

trouvoit, ce n'étoit que pour s'opposer ouvertement à ses décisions. Un jour qu'ils se rencontroient à un festin que leur donnoit le Roi des Nabathéens, ce Prince fit donner à *Germanicus* & à *Agrippine* des couronnes d'or d'un poids considerable, & en fit distribuer de beaucoup plus légeres à *Pison* & aux autres Convives. *Pison*, choqué de la différence qu'on mettoit entre *Germanicus* & lui, jetta par terre la couronne qu'on lui offrit, & dit, que ces distinctions étoient bonnes à l'égard du Fils d'un Roi des Parthes, mais non à l'égard du Fils du Prince des Romains. Quelque peine que de pareils discours fissent à *Germanicus*, il les écoutoit avec une patience qui surprenoit les assistans.

(1) SUR ces entrefaites *Germanicus* reçut des Ambassadeurs de la part d'*Artaban*, Roi des Parthes. Ils venoient pour renouveller l'alliance qu'il y avoit eu entre les deux Empires, & ils assuroient que leur Roi, en consideration de *Germanicus*, se ren-

(1) *Ibid.* C. 58.

rendroit sur le bord de l'Euphrate pour s'aboucher avec lui. Il le prioit cependant d'éloigner *Vonones* de la Syrie, d'où il lui étoit facile d'entretenir des intelligences avec les Grands du Royaume, & d'y exciter des soulevemens. *Germanicus* répondit avec dignité à ce qui concernoit le renouvellement de l'alliance entre les deux Empires ; & avec beaucoup de modestie sur ce qui regardoit l'entrevûë que le Roi proposoit, & les égards qu'il témoignoit pour sa personne. Cependant il éloigna *Vonones*, & l'envoya à Pompéïopole, ville maritime de la Cilicie. Il le fit cependant bien moins pour obliger le Roi des Parthes, que pour chagriner *Pison*, auquel *Vonones* étoit très-agréable, à cause des présens qu'il faisoit à *Plancine*.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) PARMI les soins de son gouvernement, il ne négligeoit aucune occasion de satisfaire sa curiosité, & le désir qu'il avoit d'augmenter ses connoissances. Dans tous les lieux où il passoit, il s'informoit de tout ce

(1) *Ibid.* C. 59.

An de ROME 772. de J. C. 19.

ce qu'il y avoit de digne de ſon attention par la rareté ou par l'antiquité. Ce fut l'unique but qu'il ſe propoſa dans le voyage d'Egypte qu'il entreprit au printems de l'année ſuivante, quoiqu'il prît pour prétexte de ce voyage, la diſette qui régnoit dans cette Province, & le deſſein de la ſoulager. En effet, ſa venue n'apporta pas de médiocres avantages à l'Egypte; car il fit baiſſer le prix des bleds, en faiſant ouvrir les greniers publics, & par-là il prévint la famine dont elle étoit menacée. Il n'avoit garde de croire, que l'héritier préſomptif de l'Empire fût compris dans la défenſe qu'*Auguſte* avoit faite autrefois à tous les Sénateurs, de mettre le pied en Egypte ſans ſa permiſſion. Cependant *Tibere* ſe plaignit avec aigreur en plein Sénat, de ce qu'il avoit violé cet ordre. Il blâma auſſi, mais avec plus de menagement, ſa manière d'agir & de s'habiller, parce qu'en Egypte il avoit toûjours été ſans gardes, habillé & chauſſé à la Grecque; conduite qui, bien loin de mériter le blâme, étoit très-ſage

&

& très-prudente ; car ce Prince affable & populaire, se faisant également aimer & respecter, accoûtumoit ainsi les Nations au joug des Romains, & rendoit leur domination aimable. *Scipion l'Africain* en avoit agi de même en Sicile dans le fort de la seconde guerre Punique. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) CEPENDANT *Germanicus*, qui ne soupçonnoit point que *Tibere* pût désapprouver son voyage d'Egypte, employa tout l'été à satisfaire sa curiosité, & à s'instruire de tout ce que l'Egypte avoit de singulier. Il visita d'abord les embouchures du Nil, & les villes qu'on y trouvoit. De-là il remonta cette riviere jusqu'à Thèbes, où il trouva encore des monumens de son ancienne puissance. Des caractères Egyptiens, gravés sur les Obelisques, exprimoient l'ancienne opulence de ce Païs. Il se les fit expliquer par l'un des plus âgés d'entre les Prêtres, qui lui dit, que cette ville avoit autrefois renfermé sept-cens mille habitans en âge de porter les armes ; qu'avec cette

(1) *Ibid. C.* 60.

An de ROME 772. de J. C. 19.

cette Armée le Roi *Ramsès* avoit soûmis la Libye, l'Ethiopie, la Perse, la Médie, la Bactriane, la Scythie, & tous les Païs qu'habitent les Arméniens & les Cappadociens leurs voisins, jusqu'aux mers de Lycie & de Bithynie. On y lisoit, à quoi se montoient les tributs qui avoient été imposés aux Nations vaincues; quelle quantité d'or & d'argent, combien d'armes & de chevaux, la quantité d'ivoire & de parfums, que chacune de ces Nations étoit obligée de fournir aux Temples; comme aussi la quantité de bleds & d'autres denrées. Toutes ces richesses marquoient, que cet Empire avoit été aussi puissant que l'étoit alors celui des Romains, ou celui des Parthes.

(1) GERMANICUS considera avec attention les autres merveilles de ce Païs. La Statue de pierre de *Memnon*, qui, lorsqu'elle est échauffée par les rayons du soleil, rend un son harmonieux: les Pyramides élevées à l'envi par des Rois d'Egypte, pour faire montre de leur grandeur, au

(1) *Ibid.* C. 61.

au milieu de vastes & d'arides déserts, où à peine on peut penétrer. Le lac Mœris, creusé pour recevoir les eaux du Nil, lorsqu'elles montoient à une trop grande hauteur. De-là *Germanicus* alla à Eléfantine & à Sienne, qui servoient alors de bornes à l'Empire Romain du côté de l'Ethiopie.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) TIBERE étoit venu à bout, en fomentant les divisions des Germains, d'entretenir des guerres continuelles entr'eux, & de faire chasser *Mérobode* de son Royaume. Il voulut bien en faire tout l'honneur à *Drusus*, son Fils; & dans le même tems les nouvelles étant venues, que *Germanicus* avoit établi *Artaxias* Roi d'Armenie, le Sénat lui décerna le petit Triomphe conjointément avec *Drusus*, & fit élever des Arcs de Triomphe avec leurs images auprès du temple de Mars Vengeur.

(2) PENDANT que *Germanicus* étoit encore en Egypte, *Vonones*, Roi détrôné des Parthes, qu'il faisoit garder

(1) *Ibid.* C. 62. *& seqq.*
(2) *Ibid.* C. 68.

An de ROME 772. de J. C. 19.

der à Pompeïopole, ville de Cilicie, ayant gagné une partie de ses gardes, forma le dessein de se sauver en Arménie, & de-là en Scythie, où il espéroit que le Roi de ce Païs, qui étoit son Parent, prendroit les armes en sa faveur, & le rétabliroit sur le trône. Etant sorti, sous prétexte d'aller à la chasse, il s'éloigna des bords de la mer, & s'enfonça dans les bois. Mais le bruit de sa fuite l'ayant prévenu, il trouva les ponts de la riviere de Pirame rompus, & fut atteint sur le rivage de ce fleuve par les Romains. L'Officier qui l'avoit eu sous sa garde, lui passa son épée au travers du corps, soit qu'il se laissât transporter à la colere, ou qu'il craignît qu'on ne découvrît qu'il l'avoit laissé échaper volontairement. (1) D'autres attribuent la mort de *Vonones* à *Tibere*, qui fut bien-aise de s'en défaire, pour s'emparer des trésors qu'il avoit apportés en Syrie.

(1) GER-

(1) Suet. *in Tiberio* C. 49.

(1) GERMANICUS, à ſon retour d'Egypte, trouva que *Piſon* avoit revoqué tous les ordres qu'il avoit donnés dans l'Armée & dans les villes, ou ordonné directement le contraire. Alors *Germanicus*, outré de colere, ne put s'empêcher d'en témoigner ſon reſſentiment, ſans que *Piſon* rabattît rien de ſon inſolence. Cependant il voyoit les choſes portées ſi loin, qu'il ne crut pas pouvoir demeurer en ſureté en Syrie, après avoir offenſé *Germanicus* d'une manière ſi ſenſible. Il ſe préparoit à partir, lorſqu'il apprit que ce Prince étoit tombé malade. Il remit donc ſon voyage, pour attendre quelle ſeroit l'iſſue de cette maladie; & ayant appris quelque tems après, qu'il étoit rétabli, & que le peuple d'Antioche préparoit des ſacrifices en actions de graces pour ſon rétabliſſement, il envoya ſes Licteurs, qui renverſerent l'appareil des ſacrifices, & diſſiperent le peuple. Il ſe retira enſuite à Seleucie, réſolu d'y attendre l'iſſue de la rechute de *Germanicus*.

An de ROME 772. de J. C. 19.

ON

(1) *Ibid. C.* 69.

O

An de ROME 772. de J. C. 19.

ON jugeoit bien, que jamais *Pison* n'eût osé pousser la temérité & l'insolence à cet excès contre le Fils de son Empereur, s'il ne se fût senti soutenu. En effet, à son arrivée en Syrie, il avoit fait courir le bruit, que c'étoit par des ordres secrets qu'il en agissoit ainsi. (1) Il ne dissimuloit pas qu'il y avoit une espece de nécessité pour lui, d'offenser le Pere ou le Fils. Comme personne n'en doutoit, cela étoit cause qu'on ne s'opposoit que légerement à ses entreprises, sans quoi il n'auroit pas été concevable qu'on ne l'eût pas puni de son insolence.

LE chagrin que la conduite de *Pison* causoit à *Germanicus*, joint à la persuasion où il étoit, qu'il l'avoit empoisonné, contribuoit beaucoup à augmenter son mal. Il est sûr qu'il avoit employé les moyens les plus noirs pour s'en défaire. Il avoit eu recours à la magie & aux enchantemens, auxquels les Payens alors ajoutoient beaucoup de foi. On trouvoit des ossemens de morts dans les

(1) Suet. *in Caligula C.* 2.

les planchers & dans les murailles du Palais de *Germanicus*, son nom gravé sur des lames de plomb, des os à demi brûlés & couverts de pus; enfin on découvrit une infinité de charmes & de sortiléges, par lesquels on croyoit, dans ces tems-là, consacrer les ames aux Divinités infernales. Ce qui confirmoit encore les soupçons qu'on avoit, c'est qu'on voyoit des gens envoyés par *Pison*, qui s'informoient exactement du progrès de la maladie.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) GERMANICUS n'avoit pas moins d'inquiétude que de colere, quand il pensoit que sa porte étoit assiégée par ses plus mortels ennemis, & qu'ils auroient le plaisir de le voir expirer. Il craignoit encore de laisser sa Femme & ses Enfans en proye à la fureur de gens, qui trouvoient le poison même trop lent pour se défaire de lui, & qui cherchoient de son vivant à se rendre maîtres de la Province & des troupes. Il prit donc la résolution de faire connoître à *Pison*, qu'il ne manquoit

(1) Tacit. *ibid.* C. 70.

An de ROME 772. de J. C. 19.

quoit ni de vigueur, ni d'autorité, & qu'il ne devoit pas s'attendre de retirer aucun avantage de ſon crime. Il lui écrivit une lettre, par laquelle il ſe declaroit ſon ennemi, & y joignit un ordre de vuider inceſſamment la Province. Quoique *Piſon* le vît aſſez près de ſa fin, il n'oſa déſobéïr. Il s'embarqua peu après pour mettre à la voile; mais il faiſoit le moins de chemin qu'il pouvoit, afin d'être toûjours à portée de rentrer dans la Syrie, dès qu'il recevroit la nouvelle de la mort de *Germanicus*.

L'ÉTAT de ce Prince étoit un peu amelioré, & lui avoit fait concevoir quelque eſpérance de guériſon. Mais enfin, ſe ſentant affoiblir de jour en jour, & voyant que ſa fin approchoit, il fit aſſembler ſes amis, & leur parla en ces termes: „ Si je mourois de mort naturelle, „ j'aurois un juſte ſujet de me plain„ dre des Dieux, en ce qu'ils m'en„ leveroient par une mort prématu„ rée, à la fleur de mon âge, à ma „ famille & à ma patrie. Mais à „ préſent, que je meurs par le cri-

„ me

„ me de *Pison* & de *Plancine*, c'est An de ROME 772. de J. C. 19.
„ vous, mes chers amis, que je fais
„ dépositaires de mes dernieres vo-
„ lontés. Rapportez à l'Empereur,
„ & à *Drusus* mon Frere, les san-
„ glans affronts qu'on m'a fait, par
„ quels moyens on a attenté à mes
„ jours; & enfin, comment j'ai fini
„ cette triste vie par une mort en-
„ core plus triste. Tous ceux qui
„ fondoient leurs espérances sur
„ moi, tous mes proches, même
„ ceux qui me portoient envie, ne
„ pourront retenir leurs larmes, lorf-
„ qu'ils apprendront, que dans une
„ fortune si brillante, & après avoir
„ échapé à tant de dangers à la
„ guerre, je meurs par la trahison
„ d'une femme. Vous pourrez por-
„ ter vos plaintes devant le Sénat,
„ & implorer le secours des Loix.
„ Les larmes & les regrets ne sont
„ pas ce que j'exige de mes amis,
„ les étrangers même ne me les re-
„ fuseront pas. Mais, je les prie de
„ se souvenir de mes dernieres vo-
„ lontés, & de les exécuter. C'est
„ donc à vous à me venger, & à
„ faire voir, si c'étoit à moi, & non

An de ROME 772. de J. C. 19.

„ à ma fortune, que vous étiez at-„ tachés. Montrez au Peuple Ro-„ main ma Veuve, petite-Fille du „ divin *Auguste* ; montrez-lui mes „ six enfans. Votre accusation „ sans doute excitera sa pitié, & il „ ne pourra ajouter foi aux cruels „ ordres que les auteurs de ma mort „ produiront pour justifier leur cri-„ me ; ou s'il y ajoute foi, il ne pour-„ ra la leur pardonner “. Ses amis lui serrerent la main, & lui promirent avec serment, qu'ils perdroient plutôt la vie que le désir de le venger.

(1) CE Prince s'étant ensuite tourné du côté de sa Femme, il la conjura par le souvenir de leur union, & par l'intérêt de leurs enfans, de dompter cet esprit hautain, & de le faire plier sous la fortune qui les persécutoit, & sur-tout qu'à son retour à Rome elle n'irritât point contr'elle, par une vaine émulation, ceux qui avoient le pouvoir en main. Il lui dit cela en présence de ses amis ; mais on croit qu'en particulier

(1) *Ibid.* C. 71.

lier il lui découvrit les ſujets qu'elle avoit de craindre *Tibere*. An de ROME 772. de J. C. 19.

IL mourut peu après entre leurs bras, & ſa mort laiſſa un regret infini dans la Syrie & dans les Païs voiſins. (1) Les Rois mêmes, & les Nations étrangeres en prirent le deuil. Il y eut des Princes qui ſe firent couper la barbe, & firent raſer la tête à leurs Femmes, en ſigne de la plus grande affliction. Le Roi des Parthes même s'abſtint de la chaſſe pendant pluſieurs jours, & ne reçut point les Grands du Royaume à ſa table; ce qui ne ſe pratiquoit chez eux que dans un deuil public. Quelques peuples Barbares, qui étoient en guerre entr'eux ou avec les Romains, convinrent de faire ceſſer tous actes d'hoſtilité, comme dans une calamité générale. Pour Antioche, à peine le bruit de ſa mort s'y fut-il répandu, que le peuple courut aux Temples, en enfonça les portes à coups de pierres, renverſa les ſtatues & les autels; pluſieurs jetterent leurs Dieux domeſtiques dans les

(1) Sueton. *in Calig.* C. 5.

An de ROME 772. de J. C. 19.

les rues, & d'autres y exposoient les enfans qui venoient de naître. Telles furent les marques de douleur qu'on fit éclater à sa mort en Asie.

(1) JAMAIS Prince ne réunit en sa personne tant de belles qualités, soit du corps, soit de l'esprit & du cœur. Il étoit beau, grand & bien fait; il n'y avoit que ses jambes qui n'étoient pas assez grosses à proportion du reste du corps; mais il avoit remedié à ce defaut, en prenant toutes les après-dînées de l'exercice à cheval. Sa valeur étoit reconnue, & il en avoit donné des preuves dans différens combats, où il avoit tué des ennemis de sa propre main. (2) Il y en avoit qui le comparoient à ALEXANDRE LE GRAND, tant pour la beauté, pour l'âge, & pour le genre de mort, que parce qu'ils avoient fini leurs jours dans le même Païs. L'un & l'autre ils étoient d'une naissance illustre. Ils n'avoient gueres passé les trente ans lorsqu'ils étoient morts de

(1) Suet. C. 3.
(2) Tacit. *ibid.* C. 73.

de poison, éloignés de leur patrie. Mais on mettoit tout l'avantage du parallèle du côté de *Germanicus*, qui, bien loin de tyranniser ses amis, vivoit avec eux dans une parfaite égalité. On rélevoit sa douceur, sa modération dans les plaisirs, sa chasteté, & la fidélité réciproque qu'*Agrippine* & lui s'étoient toûjours gardés. Quoique moins teméraire qu'*Alexandre*, on ne le trouvoit pas moins grand guerrier que lui; & on disoit, qu'il auroit subjugué toute la Germanie, s'il n'eût été arrêté au milieu de ses victoires: qu'il l'auroit même emporté sur *Alexandre* par cet endroit, s'il eût été le maître, & s'il eût été revêtu de l'autorité Royale; mais que du moins il l'avoit de beaucoup emporté sur lui par sa clémence, par sa sagesse, par sa modération, & enfin par toutes les autres vertus. Egalement poli & affable envers tout le monde, il se faisoit adorer par tout l'Empire; il gagnoit l'affection des Alliés par ses manières franches & ouvertes, & même celle des ennemis par sa clémence.

An de ROME 772. de J. C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) Son air & ses discours imprimoient le respect, & conservant cet air majestüeux qui convenoit à un Prince de son rang, il sçavoit l'assaisonner de manière qu'il n'y avoit rien de choquant. (2) Il avoit un talent singulier de gagner les cœurs de tous ceux qui l'approchoient, & il s'y étoit appliqué avec beaucoup de succès. Mais rien ne le faisoit plus admirer que sa patience & sa douceur envers ceux qui l'avoient offensé, & la facilité avec laquelle il pardonnoit. Cette vertu éclata sur-tout dans ses démêlés avec *Pison*, qu'il lui eût été facile de prévenir, en le chassant d'abord de la Syrie, ou en le faisant mourir; mais quelques avis qu'on lui donnât, il se contenta de remettre à ses amis le soin de le venger, en cas qu'il exécutât ses mauvais desseins.

QUOIQU'employé dès sa jeunesse aux affaires, & dans les Armées, cela ne l'empêcha pas de cultiver les scien-

(1) Tacit. *ibid.* C. 72.
(2) Sueton. *in Calig.* C. 3.

ſciences, & de s'orner l'eſprit de plusieurs belles connoiſſances. (1) On le mettoit au rang des meilleurs Orateurs de ſon tems, & il s'étoit beaucoup appliqué à la Poëſie. On a déja vû qu'il plaida ſouvent des Cauſes lui-même. Suetone dit, qu'on avoit de ſon tems des Comédies Grecques de ſa compoſition; (2) & il nous reſte encore une Traduction qu'il avoit faite en vers Latins des *Phénomènes d'Aratus.* (3) Pline fait mention d'un Poëme qu'il fit à la louange d'un Cheval qu'*Auguſte* avoit beaucoup aimé, & auquel il avoit fait dreſſer un ſuperbe tombeau. Les Hiſtoriens ſe ſont comme à l'envi étendus ſur ſes louanges, & il y a bien de l'apparence que les Poëtes ſe

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) *Ibid. C.* 2.

(2) *Heinſius ſur le* 12. *vers du prem. Liv. des Argonautiques de Valerius Flaccus*, & avant lui *Janus Rutgerſius*, ont diſputé à *Germanicus* la Traduction de l'*Aratea*, & ont voulu qu'elle fût de *Domitien*, qui affectoit auſſi le nom de *Germanicus.* Mais le *Sieur Triſtan, dans ſes Commentaires Hiſtoriques*, *Tom. I. p.* 320. a demontré d'une manière inconteſtable, & par des preuves tirées de ce Poëme, qu'il eſt véritablement de *Germanicus.*

(3) Pline *Lib.* 8. *C.* 42.

An de ROME 772. de J. C. 19.

se seront fait un plaisir de célébrer un Prince qui aimoit tant les Muses. Ovide (1), qui lui dédia ses *Fastes*, le loue très-souvent, & sur ses vers, & sur son éloquence. On attribue à Pedo Albinovanus, le même qui a fait une Elégie sur la mort de *Drusus*, un fragment qui nous reste d'un Poëme qui avoit été fait sur l'expédition de *Germanicus* sur l'Ocean Septentrional.

PUISQUE sa vertu s'étoit fait regretter jusques chez les ennemis, on peut juger quels furent les regrets du Peuple Romain. La mémoire de son Pere l'avoit rendu dès sa jeunesse l'objet des espérances de ce Peuple, & les vertus qu'il lui reconnut depuis, redoublerent son affection. (2) Les premières nouvelles de sa maladie causerent une consternation générale, & donnerent lieu à des murmures où *Livie* & *Tibere* étoient peu épargnés. Voilà donc la raison, disoit-on ouvertement,

(1) *Fast. Lib. vs.* 19. *& seqq. & Epist. ex Ponto. Lib.* 4. *Ep.* 8.
(2) Tacit. *ibid.* C. 82.

ment, pour laquelle on l'a comme rélegué dans les Provinces les plus éloignées. Voilà pourquoi on a donné le gouvernement de la Syrie à *Pison*, & c'est-là le fruit de ces entretiens secrets que *Livie* avoit avec *Plancine*. Les Romains jugeoient, qu'il avoit eu le même sort que son Pere *Drusus*, parce qu'il avoit eu le même dessein de les rétablir dans leur ancienne liberté, & qu'un pareil dessein ne pouvoit que déplaire à ceux qui se voyoient en possession de l'autorité. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) CEPENDANT quelques Marchands Syriens, qui arriverent à Rome sur ces entrefaites, ayant apporté de meilleures nouvelles de sa santé, on les crut d'abord, & on se faisoit un plaisir de les répandre. On couroit par la Ville pour se l'annoncer, & pour s'en féliciter. Quoiqu'il fût déja nuit, on alla à la lueur des flambeaux aux Temples, & l'impatience en fit enfoncer les portes, tant on s'empressoit de rendre graces

(1) Tacit. *ibid.* Sueton. *in Calig.* C. 6.

An de ROME 772. de J. C. 19.

ces aux Dieux. (1) *Tibere* lui-même fut éveillé par les cris du peuple, qui s'écrioit tout d'une voix, que Rome étoit ſauvée, que la Patrie étoit en ſureté, puiſque *Germanicus* vivoit. Mais quand on eut reconnu que ces bruits étoient peu fondés, & qu'on eut reçu la nouvelle de ſa mort, la douleur en fut d'autant plus vive qu'on s'étoit flatté de quelque eſpérance, & qu'il ſembloit qu'il mouroit une ſeconde fois.

DÈS que le bruit de ſa mort ſe fut répandu, on n'attendit pas l'ordre du Magiſtrat pour prendre le deuil. Les maiſons & les boutiques furent d'abord fermées. Il régnoit par toute la Ville un profond ſilence. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens ; & quoique tout le monde eût pris le deuil, le fort de la douleur étoit dans les cœurs. *Tibere* eut beau faire donner des ordres par les Magiſtrats pour faire quitter les habits de deuil au Peuple ; il s'obſtina à paſſer dans l'affliction les jours des Fêtes de Décembre, qui étoient ordi-

(1) Sueton. *ibid.*

ordinairement pour lui un tems de réjouiſſance. Enfin dans tout le monde il n'y eut peut-être que *Tibere*, & les miniſtres de ſa cruauté, qui eurent de la joye de la mort de *Germanicus*. (1) Les tems malheureux qui la ſuivirent, donnerent encore un nouveau relief à ſes vertus & à ſa gloire, & augmenterent les regrets; tout le monde jugeant, que c'étoit la crainte que *Tibere* avoit de lui, qui l'avoit engagé à exercer ſes cruautés. On ne douta point que *Tibere* & *Livie* n'euſſent machiné ſa mort. (2) Le Peuple Romain en étoit ſi perſuadé, que *Tibere* trouva ſouvent des affiches, par leſquelles on lui redemandoit *Germanicus*. Il entendit même ſouvent crier de nuit ſous ſes fenêtres, *Rendez-nous Germanicus!* La faveur du Peuple & de l'Armée l'auroit indubitablement élevé ſur le trône, s'il n'eut été trop vertueux pour profiter des diſpoſitions qu'il voyoit dans les eſprits.

An de ROME 772. de J. C. 19.

Il

(1) Sueton. *ibid.* & Dio Caſſ. *Lib.* 57. *p.* 700. C.

(2) Sueton. *in Tib.* C. 52.

An de ROME 772. de J.C. 19.

Il preféra d'être fidèle, dans une circonstance où il n'étoit plus libre de l'être avec fureté; car avec des Princes du caractère de *Tibere*, il est également dangereux de pouvoir les détrôner, ou de le vouloir faire.

(1) SES funérailles se firent à Antioche sans pompe, & sans qu'on y portât les images de ses Ancêtres, comme les Romains le pratiquoient. Mais le souvenir de ses belles qualités, & les éloges publics, lui tinrent lieu de magnificence. Son corps, avant que d'être mis sur le bucher, fut exposé tout nud sur la grand' Place d'Antioche. Tacite dit, qu'on ne peut assurer si l'on trouva des marques bien certaines qu'il eut été empoisonné, parce que chacun en jugea selon qu'il étoit prévenu en faveur de *Germanicus* ou de *Pison*. (2) Suetone assure, qu'il en portoit des marques évidentes, & que l'écume lui sortoit de la bouche. Il y ajoute une autre circonstance, qui est, que son cœur fut retiré tout entier du bu-

(1) Tacit. *ibid.* C. 73.
(2) *In Calig.* C. 1.

bucher, après que le corps eut été consumé. (1) Pline rapporte la même chose; & l'un & l'autre remarquent cela comme une preuve évidente qu'il avoit été empoisonné; parce que dans ce cas-là les flammes n'endommagent jamais le cœur. Ce fut même une des preuves que *Vitellius* employa contre *Pison* dans l'accusation qu'il lui intenta.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(2) LE Sénat se signala par les honneurs qu'il rendit à sa mémoire. Les Sénateurs en imaginerent à l'envi l'un de l'autre, selon qu'ils avoient l'esprit fertile, ou qu'ils lui avoient été attachés. Le Sénat ordonna donc, que son nom fût inséré dans les vers Saliens; qu'on lui mettroit un siége d'ivoire entre les places des Prêtres d'*Auguste*, & sur ce siége des couronnes de chêne: que son image d'ivoire seroit portée dans les cérémonies des Jeux du Cirque: qu'on ne lui subrogeroit point de Prêtre ni d'Augure qui ne fût de la famille des *Jules*. On lui dressa trois Arcs de

(1) *Hist. Nat. Lib.* 11. C. 37.
(2) Tacit. *ibid.* C. 83.

An de ROME 772. de J. C. 19.

de Triomphe, avec des Inſcriptions qui marquoient ſes exploits, & qu'il étoit mort en ſervant la République. Un de ces Arcs fut élevé à Rome, le ſecond ſur le bord du Rhin, & le dernier ſur le mont Aman, qui ſepare la Cilicie de la Syrie. On lui fit faire un Cenotaphe, ou tombeau vuide, à Antioche, où ſon corps avoit été brûlé, & un tribunal à Epidaphné, un des fauxbourgs d'Antioche, où il étoit mort. Il ſeroit difficile de faire l'énumeration de toutes les ſtatues qu'on érigea à ſon honneur, & auxquelles on rendoit un culte divin. Comme le Sénat lui décernoit un bouclier d'or d'une grandeur extraordinaire, pour être placé parmi ceux qu'on avoit conſacrés aux plus célèbres Orateurs, *Tibere* s'y oppoſa, & ne voulut point permettre qu'on lui en dédiât un différent des autres, diſant, que l'Eloquence ne ſe meſuroit pas à la fortune, & qu'il devoit ſuffire à *Germanicus* d'être mis au rang des anciens Orateurs. L'ordre des Chevaliers voulut, que l'Eſcadron de la Jeuneſſe Romaine portât déſormais le nom de *Germanicus*,

nicus, & que ſon Image fût portée à la tête de leurs Compagnies, lorſqu'elles paſſoient en revûë aux Ides de Juillet. La plupart de ces choſes durerent aſſez long-tems. Il y en eut quelques-unes qui furent negligées dès le commencement, & d'autres qui s'abolirent à la longue. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) GERMANICUS étoit dans ſa trente-quatrième année lorſqu'il mourut. Il avoit épouſé *Agrippine*, Fille d'*Agrippa* & de *Julie*, & petite-Fille d'*Auguſte*. Cette Princeſſe ſe rendit auſſi célèbre par ſa chaſteté, par ſon attachement à ſon Epoux, & par l'élevation de ſon eſprit, que ſa Mere fut infame par ſes debauches. Mais ſa fierté & ſon humeur peu complaiſante la rendirent odieuſe à *Livie* & à *Tibere*, & furent peut-être cauſe en partie de la mort prématurée de ſon Mari. Du moins l'envelopperent-elles avec ſa famille dans les plus funeſtes malheurs, qui ne finirent pour elle, & pour ſes deux Fils aînés, que par une mort des plus cruelles. De neuf enfans

(1) Sueton. *in Calig.* C. 1.

An de ROME 772. de J.C. 19.

fans qu'elle avoit eus de *Germanicus*, il y en avoit encore six en vie quand il mourut, trois Fils & trois Filles. Les noms des trois Fils étoient *Neron*, *Drusus* & *Caïus*, surnommé *Caligula*, qui succeda à *Tibere*. Les Filles s'appelloient *Agrippine*, *Drusille* & *Julie-Liville*. Mais il est tems de passer aux suites de la mort de *Germanicus*, & aux funestes revers qui persécuterent cette famille.



LIVRE

LIVRE IV.

LES (1) amis de *Germanicus*, après lui avoir rendu les derniers devoirs, penserent à exécuter ses dernieres volontés, & à empêcher *Pison* de rentrer dans la Syrie. Les Lieutenans-Généraux & les Sénateurs de la suite de *Germanicus* tinrent Conseil ensemble, pour décider lequel d'entre eux seroit chargé du gouvernement de la Syrie. *Vibius Marsus* & *Cneus Sentius* se le disputerent vivement; mais enfin *Sentius* l'emporta, parce qu'il étoit le plus âgé. Ce nouveau Gouverneur, à la requisition de *Vitellius*, de *Veranius*, & des autres amis de *Germanicus*, qui agissoient contre *Pison* & *Plancine* comme s'ils eussent déja été ajournés devant un tribunal compétent,

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) Tacit. *Lib.* 2. C. 74.

An de ROME 772. de J.C. 19.

tent, envoya à Rome une fameuſe Empoiſonneuſe, qui avoit eu beaucoup de part aux bonnes graces de *Plancine*, & qu'on ſoupçonnoit avoir trempé dans la mort de *Germanicus*.

POUR *Agrippine*, ennemie de tout ce qui retardoit ſa vengeance, elle ne pouvoit ſouffrir les délais. Quoique malade & accablée d'affliction, elle s'embarqua avec ſes Enfans, portant les cendres de ſon Mari dans ſon ſein. Elle arrachoit des larmes à tous ceux qui la voyoient, & qui penſoient qu'une Dame d'une naiſſance ſi illuſtre, qui peu auparavant, dans un heureux mariage, recevoit les hommages & les reſpects de tout le monde, portoit alors dans ſon ſein les cendres de ſon Mari, incertaine ſi elle obtiendroit juſtice à Rome, inquiéte ſur ſon propre ſort, & ſur celui d'une nombreuſe mais malheureuſe famille.

(1) CEPENDANT les nouvelles de la mort de *Germanicus* avoient atteint *Piſon* comme il étoit dans l'Iſle de Cos. Il en témoigna ſa joye à

(1) *Ibid. C.* 76.

à découvert, & ſans garder aucunes mesures, il alla dans les Temples, & offrit des ſacrifices en actions de graces. *Plancine*, qui ſe modéroit encore moins, quitta à cette nouvelle le deuil qu'elle portoit de ſa ſœur, pour prendre un habit qui marquât ſa joye. Les Officiers qui ſe trouvoient-là avec *Piſon*, l'exhorterent d'aller reprendre poſſeſſion du gouvernement de Syrie, dont on l'avoit dépouillé injuſtement, & ils l'aſſurerent de l'obéiſſance des Légions. On tint Conſeil ſur le parti qu'il y avoit à prendre; & *Marcus Piſon*, ſon Fils, fut d'avis que, ſans tarder davantage, il ſe rendît en diligence à Rome. Il diſoit à ſon Pere, qu'il n'avoit encore rien fait dont il ne lui fût facile de ſe juſtifier, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on le condamnât ſur des bruits vagues & de foibles ſoupçons: que ſa méſintelligence avec *Germanicus* lui feroit des ennemis, mais qu'elle ne paroîtroit pas mériter de châtiment: qu'il en avoit déja en quelque ſorte été puni, puiſqu'il avoit été chaſſé de ſon gouvernement: que ſi au con-

An de ROME 772. de J.C. 19.

An de ROME 772. de J.C. 19.

traire il vouloit s'en remettre en possession malgré l'opposition des créatures de *Germanicus*, ce seroit s'engager dans une guerre civile, dont le succès ne pouvoit tourner à son avantage, puisque les troupes, toûjours dévouées à la maison des *Césars*, ne lui seroient pas long-tems fidèles.

(1) DOMITIUS *Celer*, ami intime de *Pison*, fut d'un avis tout opposé, & dit qu'il faloit qu'il se servît de cette occasion pour rentrer dans son gouvernement : que c'étoit à lui, & non à *Sentius*, que le gouvernement de Syrie avoit été donné : que c'étoit à lui qu'apartenoient les faisceaux, l'autorité de Gouverneur & le droit de commander aux Légions. „ Si l'on en vient „ aux voyes de fait, continua-t-il, „ votre cause ne sera-t-elle pas toû- „ jours la plus juste, puisque vous „ êtes le Lieutenant - Général de „ l'Empereur, & que c'est vous qui „ avez reçu les ordres de sa bouche ? „ Si vous vous présentez dans le „ tems que la haine est dans sa for-

„ ce,

(1) *Ibid.* C. 77.

„ cè, vous ſuccomberez malgré vo- „ tre innocence; au lieu que ſi vous „ laiſſez du tems à ces bruits, ils „ tomberont d'eux-mêmes. Mais ſi „ vous êtes maître d'une Armée, ſi „ vous augmentez vos forces, le „ hazard peut tourner à votre avan- „ tage bien des circonſtances qu'on „ ne peut pas prévoir. Voulez-vous „ preſſer votre retour, afin d'arriver „ dans le même tems que les cen- „ dres de *Germanicus*, & qu'une po- „ pulace animée par les pleurs d'*A-* „ *grippine* vous faſſe périr avant que „ vous ayez le tems de vous défen- „ dre? Vous avez *Livie* pour com- „ plice; *Tibere* vous favoriſe; mais „ ils veulent que vous leur gardiez „ le ſecret, & il n'y a perſonne qui „ faſſe paroître plus d'affliction de „ la mort de *Germanicus*, que ceux „ qui dans le fond en reſſentent le „ plus de joye.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) LES conſeils violens étoient trop du goût de *Piſon*, pour qu'il ne ſe rendît pas à celui de *Domitius*. Il commença par écrire une lettre à Ti-

(1) *Ibid. C.* 78.

An de ROME 772. de J. C. 19.

Tibere, dans laquelle il taxoit *Germanicus* d'orgueil & de luxe, & disoit, qu'il ne l'avoit chassé de la Syrie, que de peur qu'il ne traversât les projets qu'il méditoit. Que puisqu'il étoit mort, il croyoit devoir reprendre le commandement de l'Armée, & qu'il s'en acquitteroit toûjours avec la même fidélité. Il fit prendre les devants à *Domitius*, avec ordre de se rendre en Syrie par le plus court chemin, pendant que lui-même côtoyoit l'Asie. Il avoit formé des Compagnies des déserteurs qui s'étoient venus rendre à lui. Il avoit armé les goujats; & ayant surpris les recrues qu'on envoyoit en Syrie, il leur avoit fait prendre parti dans ses troupes. Il écrivit aussi à quelques petits Rois de la Cilicie, de lui envoyer du secours. Personne ne lui étoit de plus grand secours dans toute cette affaire, que son Fils, qui lui avoit déconseillé de s'y embarquer.

(1) PISON, côtoyant toûjours la Lycie & la Pamphilie, rencontra

(1) *Ibid.* C. 79.

tra la flote qui portoit *Agrippine* à Rome. Comme on étoit également animé de part & d'autre, on se préparoit déja au combat. Mais comme on se craignoit réciproquement, on n'alla pas au-delà des injures. *Vibius Marsus* ajourna *Pison* à Rome pour s'y défendre; & *Pison* répondit en raillant, qu'il comparoîtroit, dès que le Préteur, qui prenoit connoissance des empoisonnemens, l'en auroit sommé.

An de ROME 772. de J.C. 19.

CEPENDANT *Domitius* avoit pris terre à Laodicée, ville de Syrie, & de-là s'étoit rendu au Camp de la sixième Légion, qu'il croyoit faire entrer facilement dans le parti de *Pison*. Mais il avoit été prévenu par *Pacuvius*, Lieutenant-Général, qui la contint dans le devoir. *Sentius* écrivit d'abord à *Pison*, que cette tentative ne lui avoit pas réussi; qu'il lui conseilloit de ne point s'ingérer de venir lui debaucher ses troupes, & qu'il l'avertissoit de ne point mettre le pied dans sa Province. *Sentius* crut devoir se tenir sur ses gardes, & ayant assemblé tous ceux qui avoient été attachés à *Germani-*

An de ROME 772. de J.C. 19.

manicus, & qui étoient ennemis de *Pison*, il leur représenta, que c'étoit la République & la majesté de l'Empereur qu'on attaquoit & qu'il s'agissoit de défendre. Il les trouva disposés à entrer dans ses vûës, & se vit bientôt à la tête d'une Armée capable de resister à *Pison*, qui ne fondoit ses espérances que sur le soulevement des troupes de *Sentius*. Il n'avoit encore pû former qu'une seule Légion des troupes que les petits Princes de Cilicie lui avoient envoyées, des déserteurs & des recrues, en y ajoutant même une partie de ses domestiques & de ceux de *Plancine*, qu'il avoit armés. Avec ce petit Corps de troupes il s'empara de Celendris, place forte de la Cilicie. Il se plaignoit hautement du procedé de *Sentius*, qui lui fermoit l'entrée d'une Province dont l'Empereur l'avoit établi Gouverneur, & qui, sous ce prétexte & sous celui de quelques crimes supposés, couvroit la haine particuliere qu'il avoit contre lui.

SENTIUS ayant appris que *Pison* s'étoit emparé de Celendris, se mit en

en marche avec ses troupes pour l'aller déloger. Cette place étoit située sur une hauteur, & *Pison* avoit rangé sa Légion sur le penchant de la montagne, sous les murailles du Fort. Il faisoit assez bonne contenance, parce qu'il espéroit toûjours qu'une partie des troupes de *Sentius* passeroit de son côté, & qu'il avoit l'avantage du terrein. Cependant il ne falut aux troupes de *Sentius* qu'autant de tems qu'il en faloit pour arriver à celles de *Pison*, pour les vaincre, & les obliger de se renfermer dans le Fort. *Pison*, voyant qu'il n'y avoit point d'autre ressource pour lui que de debaucher les soldats de *Sentius*, commença par tâcher de surprendre sa flote, qui n'étoit pas loin de-là. Ce coup lui manqua; mais il avoit déja ébranlé la sixième Légion par ses promesses, lorsque *Sentius*, qui s'en apperçut, pour lui ôter le tems de se reconnoître, fit donner l'assaut à la place de tous côtés. *Pison*, dans la crainte de ne pouvoir tenir, commença à capituler. Il proposoit de rendre les armes, pourvû qu'on le lais-

An de ROME 772. de J.C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

laissât dans le château jusqu'à ce que l'Empereur eût décidé à qui il donnoit le gouvernement de Syrie. Mais *Sentius* ne voulut entendre à aucune condition de cette nature, & ne lui accorda qu'une retraite libre pour s'embarquer & se rendre à Rome. *Pison*, de crainte d'être forcé, fut obligé de l'accepter.

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) CEPENDANT *Agrippine*, partagée entre la douleur & le désir de la vengeance, continuoit son voyage malgré la rigueur de la saison. Elle s'arrêta quelques jours à Corcyre, pour se remettre des fatigues du voyage, & ensuite vint aborder à Brindes. Dès que la nouvelle de sa venue s'étoit répandue, tous ceux qui étoient attachés à sa maison, & tous les Officiers qui avoient servi sous *Germanicus*, s'y étoient venus rendre. Il y accouroit aussi une foule innombrable de peuples de tous les lieux voisins, que le devoir ou la curiosité y attiroit. Elle mit pied à terre avec ses enfans, portant elle-même l'urne qui renfermoit

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 1.

moit les cendres de ſon Epoux : à un ſi triſte ſpectacle la douleur devint générale, & tous les aſſiſtans fondoient en larmes. Il étoit difficile de diſtinguer ceux qui lui apartenoient, d'avec ceux à qui la ſimple compaſſion arrachoit des larmes, ſi ce n'eſt que l'affliction de ces derniers paroiſſoit plus vive, parce que le tems avoit ralenti celle de ſa ſuite.

An de ROME 773. de J. C. 20.

L'EMPEREUR avoit envoyé au devant d'elle deux Cohortes Prétoriennes, & avoit donné ordre à tous les Magiſtrats de Calabre, de la Pouille & de la Campanie, de rendre les derniers devoirs aux cendres de ſon Fils. Elles étoient portées par les principaux Officiers des Légions, & précedées par les Enſeignes ſans parure, & les faiſceaux renverſés. Lorſqu'on paſſoit par quelque ville, le peuple en habit noir, & les Chevaliers en robe, s'avançoient au devant, & on brûloit des parfums & d'autres choſes précieuſes, ſelon les facultés du lieu. Les habitans même des villes qui ne ſe trouvoient pas ſur la route,

y

An de ROME 773. de J.C. 20.

y accouroient, dressoient des autels, & faisoient des sacrifices aux Dieux Manes; enfin ils témoignoient par leurs larmes & par leurs gémissemens la part qu'ils prenoient à l'affliction publique. *Drusus* avec *Claude*, Frere de *Germanicus*, & les deux Fils qu'il avoit laissés à Rome, s'avancerent au devant du convoi jusqu'à Terracine. Les Consuls, le Sénat, les Chevaliers & le Peuple, se trouverent sur le chemin sans garder d'ordre. La douleur qu'on voyoit peinte sur tous les visages, étoit d'autant plus sincere, que tout le monde étoit persuadé que ce n'étoit pas le moyen de faire sa cour, & que *Tibere* avoit de la peine à cacher la joye que cette mort lui causoit en effet. Aussi ne parut-il point en public, non plus que *Livie*; soit qu'ils crussent qu'il étoit au dessous de leur Majesté qu'on leur vît répandre des larmes en public; ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'ils craignîssent que des regards curieux ne penétrassent que leur douleur n'étoit que feinte. Le nom d'*Antonia*, Mere de *Germanicus*, ne se trouve pas

non

non plus dans aucune des relations de ce tems-là, ni dans les regîtres de la Ville, quoique d'ailleurs on y trouve les noms de tous les Parens, avec ceux d'*Agrippine*, de *Drusus* & de *Claude*. Il n'est pas facile d'en decouvrir la raison, à moins qu'elle n'ait été malade, ou qu'abbatue par la douleur, elle n'ait craint de ne pouvoir soutenir tout le poids de son affliction à la vûë des cendres de son Fils. Peut-être aussi que *Tibere* & *Livie* furent bien aise qu'elle n'assistât pas à la cérémonie, afin qu'il parût qu'une égale affliction avoit retenu chez eux la Mere, l'Ayeule & l'Oncle.

An de ROME 773. de J.C. 20.

(1) LE jour qu'on porta ses cendres dans le Tombeau d'*Auguste*, il régnoit dans la Ville un morne silence, qui n'étoit interrompu que par des lamentations générales. Toutes les ruës de Rome étoient pleines, & le Champ de Mars éclairé d'une infinité de torches. Les soldats sous les armes, les Magistrats sans les marques de leurs dignités, le Peuple

(1) *Ibid.* C. 4.

An de ROME 773. de J. C. 20.

ple partagé en tribus, tous d'une commune voix crioient avec tant de liberté que l'Etat étoit perdu sans ressource, qu'on voyoit bien que personne ne faisoit attention aux dispositions de *Tibere*. Aussi en fut-il choqué : mais il le fut bien davantage de l'ardente affection que tout le monde témoigna à *Agrippine*, qu'on appelloit l'Honneur de la Patrie, l'unique reste du sang d'*Auguste*, & le seul modèle de l'ancienne probité; ensuite, élevant leurs yeux vers le Ciel, ils prioient les Dieux de conserver ses Enfans, & de les faire survivre à leurs ennemis.

IL y eut bien des gens qui trouverent à rédire à la simplicité de la pompe funèbre de *Germanicus*, surtout en comparaison de la magnificence de celle de son Pere *Drusus*, (1) qui, au rapport de Senéque, avoit plus l'air d'un triomphe que d'un enterrement. *Auguste* lui-même lui avoit rendu les plus grands honneurs. Au cœur de l'hyver il s'étoit avancé au devant du convoi jusqu'à Pavie, &

(1) Seneca *Consol. ad Marc.* C. 3.

& l'avoit ensuite toûjours accompagné jusqu'à Rome. On avoit porté autour de son cercueil les Images des *Claudes* & des *Lives*. On l'avoit posé dans la grand' Place, & son Oraison funèbre avoit été prononcée de la tribune aux harangues. Enfin, on n'avoit omis aucune des cérémonies anciennes, ou inventées depuis peu. Au lieu qu'on avoit à peine rendu à *Germanicus* des honneurs ordinaires qu'on ne refusoit à aucun Noble. Comme il étoit mort dans un Païs éloigné, il avoit été nécessaire d'y brûler son corps, à cause de la difficulté de le transporter; mais on auroit dû rendre à ses cendres les mêmes honneurs qu'on avoit rendu à celles de son Pere. Au lieu de cela, ses Freres n'étoient allés au devant que jusqu'à une journée de Rome, & son Oncle ne s'étoit pas même avancé jusqu'à la porte de la Ville. Où sont, disoient-ils, les cérémonies pratiquées par nos Ancêtres, l'Image portée devant le cercueil, les Vers qu'on chantoit à la louange du défunt, les Panégyri-

An de ROME 773. de J. C. 20.

An de ROME 773. de J. C. 20.

ques, & les autres démonstrations de douleur ?

TIBERE étoit informé de tous ces discours. Pour les faire cesser, il crut qu'il falloit faire quitter le deuil au Peuple. Pour cet effet il publia un édit, par lequel il remontroit : qu'il étoit mort bien des Hommes illustres au service de l'Etat, mais que jamais on n'avoit témoigné de regret aussi vif que de la mort de *Germanicus* ; que cela leur faisoit honneur, & à lui aussi, mais qu'il ne faloit pas donner dans l'excès ; que ce qui convenoit à des familles particulieres, & à de petits Etats, ne convenoit pas à un Empereur, & à un Peuple qui commandoit à toute la terre ; que la douleur avoit été juste d'abord, mais qu'enfin il falloit se consoler, & s'armer de fermeté, comme avoient fait *Jules César*, après la mort de sa Fille *Julie*, & *Auguste* après celle de ses petits-Fils ; qu'il étoit superflu d'alleguer des exemples de la constance avec laquelle le Peuple Romain avoit supporté la perte de

ses

ſes Armées, la mort de ſes Généraux, & l'entiere extinction des familles nobles : que les Princes étoient mortels, ainſi que le reſte des hommes, mais que l'Empire étoit éternel; qu'il étoit tems qu'on quittât le deuil; & que chacun retournât à ſes occupations; & que, pour diſſiper leur triſteſſe, ils aſſiſtâſſent aux Jeux Mégaléſiens, qu'on devoit célébrer bientôt. On quitta donc le deuil, & chacun reprit ſes fonctions.

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) CEPENDANT le Peuple, impatient de voir venger la mort de *Germanicus*, ſe plaignoit de ce que *Piſon* ſe promenoit en pleine liberté dans les plus belles contrées de l'Aſie & de la Grece, & éludoit, par des délais affectés & par une déſobéiſſance trop marquée, les preuves de ſon crime. On avoit eſpéré tirer de grandes lumieres d'une Empoiſonneuſe que *Sentius* avoit envoyé à Rome; mais elle venoit de mourir ſubitement à Brindes. On avoit trouvé du poiſon caché dans un nœud de ſes cheveux, ſans qu'on eût trouvé

(1) *Ibid. C. 7.*

An de ROME 773. de J. C. 20.

vé sur son corps aucune marque qu'elle se fût empoisonnée. *Pison* avoit fait prendre les devants à son Fils, & l'avoit chargé de parler à *Tibere* & à *Drusus*. Il se flattoit que ce jeune Prince seroit peu touché de la mort de son Frere, & qu'il lui sçauroit gré de l'avoir délivré d'un rival. *Tibere*, pour montrer qu'il vouloit être impartial, regala le jeune *Pison* du présent qu'il avoit coûtume de faire aux jeunes gens de qualité. Le jeune *Pison* s'addressa ensuite à *Drusus*, qui lui répondit, que si son Pere étoit coupable, il seroit le premier à poursuivre sa condamnation; mais qu'il souhaitoit que ces accusations se trouvassent fausses, & que la mort de *Germanicus* n'entraînât la perte de personne. Il lui dit cela en public, & évita toûjours de lui parler en particulier. Comme ce jeune Prince, naturellement franc & ouvert, avoit répondu dans cette occasion en vieillard rusé, on conjecturoit que *Tibere* lui avoit suggéré cette réponse.

PISON arriva peu après. Il vint aborder en plein jour au Tombeau des *Cé-*

Césars, qui étoit sur le bord du Tibre. Son entrée fut presque triomphante, étant accompagné d'un grand nombre de Cliens, & sa Femme *Plancine* de quantité de Femmes de condition, pendant que dans leur maison on ne pensoit qu'à les recevoir avec magnificence. (1) Le Peuple en fut si indigné, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne les mît en piéces sur le champ. Dès le lendemain *Fulcinius* se porta accusateur contre *Pison* devant les Consuls; mais *Vitellius Veranius*, & les autres qui avoient été de la suite de *Germanicus*, se doutoient que *Trion* n'y intervenoit que pour faire échaper le coupable, & soutenoient qu'il n'avoit point droit de s'en mêler; que c'étoit eux que *Germanicus* avoit expressément chargés de cette commission, & qu'ils ne se portoient pas tant comme accusateurs, que comme des témoins instruits de tout. *Trion* se désista donc de son accusation, & obtint que du moins il lui seroit permis d'attaquer la conduite précedente de *Pi-*

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) Sueton. *in Calig. C.* 2.

An de ROME 773. de J. C. 20.

Pison. *Tibere* fut prié de présider au jugement, & l'accusé le souhaitoit, craignant l'affection du Sénat & du Peuple pour *Germanicus.* Il espéroit que *Tibere* se mettroit au dessus des bruits de ville, puisqu'il avoit concerté lui-même avec sa Mere les ordres qui avoient été donnés à *Plancine.* Il disoit, que la vérité se découvre mieux par un juge supérieur, au lieu que la passion & l'envie ont d'ordinaire beaucoup d'influence sur les esprits d'une assemblée. *Tibere*, qui sçavoit les bruits qui se divulguoient sur son compte, ne voulut pas se charger de cette affaire, & après avoir oui, en présence de quelques confidens, les plaintes portées contre *Pison*, & ses réponses, il la renvoya au Sénat.

(1) JAMAIS en effet le Peuple n'avoit parlé aussi librement, & montré si à découvert ses soupçons. Toute la Ville étoit attentive, & avoit les yeux sur les amis de *Germanicus*, pour voir s'ils lui seroient fidèles, si l'accusé tiendroit ferme jusqu'à la fin, si *Tibere* continueroit à cacher ses senti-

(1) Tacit. *ibid.* C. 11.

ſentimens, ou ſi enfin il les décou- An de ROME 773. de J. C. 20.
vriroit. *Piſon* choiſit quelques Avocats, qui refuſerent, ſous divers prétextes, de ſe charger de ſa Cauſe. Enfin le Sénat lui donna *M. Lepidus*, *L. Piſon* & *Livineïus Regulus*.

LA première fois que le Sénat s'aſſembla pour connoître de cette affaire, *Tibere* s'y rendit, & fit un diſcours fort étudié. Il dit d'abord, que *Piſon* avoit été ami & le Lieutenant d'*Auguſte*, & que c'étoit avec l'approbation du Sénat qu'il l'avoit donné pour aſſiſter *Germanicus* dans le gouvernement des Provinces de l'Orient. „ Il s'agit, continua-t-il, „ de diſtinguer ſans prévention, s'il „ a offenſé *Germanicus* par ſa déſobéiſſance & par ſes contradictions, „ & s'il a témoigné de la joye à ſa „ mort, ou s'il y a contribué en „ effet. Si, étant le Lieutenant de „ *Germanicus*, il n'a pas eu pour lui „ le reſpect qu'il devoit, s'il s'eſt „ rejouï de ſa mort & de mon affliction, je me declarerai ſon ennemi, je lui défendrai ma maiſon, „ enfin je me vengerai en particulier, & non en Empereur. Mais

An de ROME 773. de J. C. 20.

„ s'il eſt coupable du crime dont on „ le charge, c'eſt à vous à ſatisfai- „ re à la juſte douleur des Enfans „ de *Germanicus* & à la mienne. Il „ faut examiner auſſi, s'il a taché d'ex- „ citer des ſéditions dans l'Armée, „ s'il a cherché à s'attacher les ſol- „ dats, & à rentrer par les armes dans „ la Province, ou ſi ces imputations „ ſont fauſſes & exagerées par ſes „ accuſateurs. La paſſion avec la- „ quelle ils agiſſent me choque auſſi. „ Car à quoi ſervoit-il d'expoſer „ le corps de *Germanicus* aux re- „ gards curieux du peuple d'Antio- „ che? A quoi ſervoit-il de publier „ parmi ces étrangers qu'il avoit „ été empoiſonné, ſi la choſe eſt „ encore à prouver? Je pleure, & pleu- „ rerai toûjours la mort de ce Fils; „ mais cela ne me doit point empê- „ cher de permettre à l'accuſé d'em- „ ployer tous les moyens de prou- „ ver ſon innocence, ou de pro- „ duire les griefs qu'il avoit contre „ *Germanicus*. Je vous conjure donc, „ que le déſir de me venger ne vous „ faſſe point recevoir pour averés, „ des crimes dont il n'eſt encore

„ qu'ac-

„ qu'accusé. Vous, que liens du
„ sang ou de l'amitié ont engagé à
„ prendre la défense de *Pison*, effor-
„ cez-vous de le tirer de ce danger
„ par votre industrie & par votre
„ éloquence. J'exhorte ses accusa-
„ teurs à travailler avec le même
„ courage. *Germanicus* jouïra de ce
„ seul privilége, c'est que sa Cause
„ sera jugée par le Sénat, & non
„ par les juges ordinaires. Que le
„ reste se fasse dans les formes usi-
„ tées ; mais sur-tout que personne
„ n'ait égard aux larmes de *Drusus*,
„ ni à mon affliction, ni même aux
„ mauvais bruits qu'on seme peut-
„ être contre nous.

ON accorda deux jours aux accusateurs pour parler contre l'accusé, & on lui accorda trois à lui pour sa défense, & six entre deux pour avoir le tems de la dresser. *Trion* commença le premier ; mais comme son accusation ne regardoit pas le principal de l'affaire, à peine y fit-on attention. Après lui *Servæus*, *Veranius* & *Vitellius* entamerent leur accusation avec beaucoup de feu. *Vitellius* sur-tout se distingua par son élo-

An de ROME 773. de J.C. 20.

éloquence. Les principaux chefs de leur accusation furent : que *Pison*, pour traverser *Germanicus*, & pour s'appuyer des gens de guerre, les avoit laissé vivre dans une entiere licence, & avoit abandonné la Province à leurs rapines ; & que les plus licencieux l'appelloient le *Pere des Légions* : qu'au contraire il avoit persécuté les meilleurs Officiers, & tous ceux qui étoient attachés à *Germanicus* : qu'il avoit mis en œuvre les sortiléges & le poison pour se défaire de ce Prince, & que *Plancine* & lui avoient ouvertement témoigné leur joye de sa mort, par des sacrifices abominables: qu'il avoit ensuite excité une guerre civile, & qu'il avoit falu le vaincre, pour l'obliger à comparoître devant ses juges.

(1) IL ne put se justifier d'avoir tâché à debaucher l'Armée, & d'avoir abandonné la Province aux pilleries des plus licencieux. Il ne put pas non plus se défendre d'avoir fait les plus grands affronts à son Général. Il se justifia mieux de l'avoir

(1) *Ibid.* C. 14.

l'avoir empoisonné. Il est vrai que ses accusateurs le prouvoient assez mal. Ils disoient, qu'étant un jour à table à côté de *Germanicus*, il avoit répandu du poison sur les viandes. Il n'y avoit aucune apparence qu'il eût osé entreprendre rien de pareil en présence de tant de domestiques, de tant d'assistans, & de *Germanicus* lui-même, aussi demandoit-il qu'on donnât la question à ses domestiques, & à tous ceux qui avoient alors servi à table, mais ses juges étoient inéxorables par différens motifs. Le Sénat ne pouvoit se persuader qu'il fût innocent de la mort de *Germanicus*, & *Tibere* même avoit de la peine à lui pardonner d'avoir voulu exciter un soulevement dans la Syrie, & debaucher l'Armée. Il y en eut même qui murmuroient de ce qu'on ne l'obligeoit pas à produire les Lettres qui lui avoient été écrites de Rome pendant son séjour en Syrie. Mais *Tibere* n'avoit pas moins d'intérêt à s'y opposer que *Pison*. Cependant on entendoit les cris du Peuple, qui disoit hautement, que si *Pison* échapoit au Sénat, il n'échape-

An de ROME 773. de J. C. 20.

An de ROME 773. de J. C. 20.

chaperoit pas de ses mains. Déja on traînoit son effigie aux Gémonies, lieu où l'on jettoit les corps des suppliciés; mais *Tibere* envoya ses gardes pour la retirer des mains de la populace. Il falut aussi faire escorter *Pison*, pour le garantir de la fureur du Peuple, qui le voyant emmener dans une litiere entourée de gardes, s'imagina qu'on le conduisoit au supplice.

PLANCINE n'étoit pas moins chargée de la haine publique, mais comme elle possedoit la faveur de *Livie*, on ne sçavoit encore si *Tibere* permettroit qu'on la mît en Justice. Tant qu'elle vit qu'il y avoit quelque espérance pour son Mari, elle feignit de vouloir courir les mêmes risques que lui, & de vouloir l'accompagner au tombeau; mais dès qu'elle eut obtenu sa grace par l'intercession de *Livie*, elle commença insensiblement à séparer sa Cause d'avec celle de *Pison*, & dès lors celui-ci vit bien qu'il étoit perdu. Il vouloit même abandonner sa défense, mais ses Fils l'ayant encouragé, il comparut encore devant

vant le Sénat. Il y trouva les esprits extrêmement aigris contre lui, & que tout conspiroit à sa perte: mais rien ne le consterna tant que l'infléxibilité de *Tibere*, qui se tenoit inaccessible à tout mouvement de pitié & de colere. Il retourna donc chez lui, comme s'il eut voulu préparer sa défense pour le lendemain. Lorsqu'il se fut retiré, il écrivit une Lettre fort courte, & après l'avoir cachetée, il chargea un de ses Affranchis de la remettre à *Tibere*.

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) TACITE, de qui je tire tout ce récit, dit, qu'il avoit ouï dire à des gens d'âge de son tems, qu'on avoit souvent vû entre les mains de *Pison* des papiers, dont à la vérité il n'avoit pas publié le contenu, mais que ses amis avoient divulgué, que c'étoient des Lettres de *Tibere*, & qu'elles contenoient les ordres qu'il lui avoit donné contre *Germanicus*; qu'il avoit résolu de les produire dans le Sénat, mais que *Séjan* l'en avoit empêché en le flattant d'une vaine espérance. Ils ajoutoient, qu'il

(1) *Ibid. C.* 16.

An de ROME 773. de J.C. 20.

qu'il étoit faux qu'il se fût tué lui-même, & que c'étoit *Tibere* qui l'avoit fait assassiner. (1) Suetone confirme en partie ce que dit Tacite, & dit qu'il auroit produit en plein Sénat les ordres que *Tibere* lui avoit donnés contre *Germanicus*, si l'Empereur n'avoit trouvé moyen de les lui faire enlever par adresse.

QUOI qu'il en soit, *Pison*, après avoir fait comme à son ordinaire ce qu'il avoit à faire, s'étoit enfermé dans sa chambre, & on trouva le lendemain qu'il s'étoit coupé la gorge. *Tibere* feignit d'être faché que *Pison* eût accéleré sa mort, & se plaignit qu'il n'avoit cherché par-là qu'à augmenter les soupçons du Sénat. On lui remit en même tems la Lettre que *Pison* lui avoit addressée, qui étoit conçue à-peu-près dans ces termes.

„ JE succombe sous les fausses „ imputations & sous la haine de mes „ ennemis, sans qu'on veuille me „ permettre de me justifier, ni de „ découvrir la vérité : cependant „ je prens les Dieux immortels à te- „ moins de ma fidélité à votre é- „ gard,

(1) Sueton. *in Tiber.* C. 52.

„ gard, & de mon reſpect envers
„ *Livie.* Je vous recommande mes
„ Fils. Le cadet ne peut avoir eu
„ aucune part à tout ce dont on
„ m'accuſe, puiſqu'il a toûjours é-
„ té à Rome. L'aîné n'étoit point
„ d'avis que je retournaſſe en Sy-
„ rie; & plût aux Dieux que le Pe-
„ re eût plutôt ſuivi les conſeils du
„ Fils, que non pas le Fils les or-
„ dres du Pere! Je vous conjure
„ donc, de ne lui point faire por-
„ ter la peine des fautes de ſon Pe-
„ re, puiſqu'il en eſt innocent; je
„ vous en conjure par quarante-cinq
„ ans de ſervice, par le Conſulat
„ que nous avons exercé enſemble,
„ enfin par l'amitié que vous avez
„ euë pour un homme qui ne vous
„ demandera plus rien". Il ne faiſoit aucune mention de *Plancine* dans cette Lettre.

An de ROME 773. de J. C. 20.

TIBERE, après avoir lû cette Lettre en plein Sénat, dit, que puiſque le Fils n'avoit fait que ſuivre les ordres du Pere, il ſeroit injuſte de l'envelopper dans ſa condamnation. Après avoir rélevé la nobleſſe de cette ancienne maiſon, il plaignit en-

An de ROME 773. de J. C. 20.

core le sort du Pere, avouant cependant qu'il l'avoit bien mérité. Mais il ne put sans rougir demander qu'on accordât la grace de *Plancine*, à l'intercession de *Livie*. Tous les gens de bien furent indignés, que ce fût l'Ayeule elle-même qui enlevât l'Empoisonneuse de son petit-Fils aux mains de la justice, & qu'on refusât à *Germanicus* seul, ce que les Loix accordoient au moindre Citoyen. Pendant que *Veranius* & *Vitellius*, qui n'avoient que des rélations d'amitié avec *Germanicus*, poursuivoient avec vigueur les coupables, ils se mettoient à l'abri de leur poursuite sous la protection de *Livie* & de *Tibere*. Après cela, disoit-on, *Plancine* n'a qu'à continuer, & se défaire d'*Agrippine* & de ses enfans, pour rassasier cette digne Ayeule & ce cruel Oncle du sang de cette malheureuse famille.

On passa encore deux jours en recherches, mais seulement pour la forme. Car quoique les accusateurs continuassent à déclamer contre *Plancine*, & à alleguer les dépositions des témoins, personne ne répondoit; ses Fils même ne se chargerent pas de sa

défense,

fenſe, quoique *Tibere* les y exhortât. Tout cela augmentoit encore la compaſſion qu'on avoit du ſort de *Germanicus*, & redoubloit la haine qu'on portoit à *P.ancine*.

An de ROME 773. de J. C. 20.

ENFIN, (1) lorſqu'il s'agit de dreſſer la ſentence de *Piſon*, *Aurelius Cotta*, l'un des Conſuls, qui devoit dire ſon avis le premier, dit, qu'il falloit rayer les noms de *Piſon* des Faſtes, confiſquer une partie de ſes biens, & la donner à *Cneus Piſon*, ſon Fils, qui ſeroit obligé (2) de changer ce premier nom : que *Marcus Piſon* ſeroit dégradé de toutes ſes Charges, rélegué pour dix ans, & qu'on lui donneroit ſeptcens

(1) *Ibid.* C. 8.

(2) Lorſque quelqu'un déshonoroit ſa famille par ſes crimes, on condamnoit ſon premier nom, & perſonne de la famille ne le prenoit plus. C'eſt ainſi que, quand *Marcus Manlius* eut été précipité du Capitole, pour avoir penſé à envahir la tyrannie, aucun *Manlius* ne prit depuis le nom de *Marcus*. *Auguſte* le fit défendre auſſi dans la famille de *Marc Antoine*, après ſa défaite & ſa mort. Dans la maiſon des *Claudes* on avoit banni le nom de *Lucius*, depuis que de deux qui l'avoient porté, l'un s'etoit rendu coupable de vol, & l'autre de meurtre. Sueton. *in Tiber.* C. 1.

An de ROME 773. de J. C. 20.

cens mille livres des biens de ſon Pere; & que pour ce qui étoit de *Plancine*, il falloit accorder ſa grace à l'interceſſion de *Livie*.

LA honte d'avoir fait abſoudre *Plancine* rendoit *Tibere* beaucoup plus traitable, de ſorte qu'il adoucit beaucoup la rigueur de cette ſentence. Il ne voulut point que le nom de *Piſon* fût rayé des Faſtes, puiſqu'on n'en avoit pas rayé celui de *Marc Antoine*. qui avoit été declaré ennemi de l'Etat, ni celui de *Jules Antoine*, qui avoit déshonoré la maiſon d'*Auguſte*. Il ne voulut point non plus qu'on déshonorât *Marc Piſon*, & lui accorda ſa part des biens de ſon Pere. Car il ne cherchoit pas encore alors à s'enrichir par les confiſcations.

LE Sénat alloit ſe tourner du côté de la flatterie, ſi *Tibere* ne s'y fût oppoſé. De ſorte qu'il ſe contenta de décerner, qu'on addreſſeroit des remercîmens à l'Empereur, à *Livie*, à *Antonia*, à *Agrippine* & à *Druſus*, pour avoir vengé la mort de *Germanicus*. Quelque tems après, *Veranius*, *Vitellius* & *Servæus* furent revêtus des dignités de Prêtriſe vacantes, pour

pour s'être si dignement acquités des dernieres volontés de ce Prince.

An de ROME 773. de J.C. 20.

VOILA à quoi se termina la vengeance qu'on tira de la mort de *Germanicus*, qui avoit fait beaucoup de bruit, & avoit fourni matière à bien des refléxions. La conduite que *Livie* & *Tibere* tinrent dans toute cette procedure, acheva de convaincre ceux qui en doutoient encore, qu'ils étoient les véritables auteurs de cette mort. De tous les Historiens qui la rapportent, il n'y a que Tacite qui en parle comme d'une chose problématique, quoiqu'en quelques endroits il laisse entrevoir ce qu'il en pensoit.

DRUSUS, qui avoit différé son Triomphe jusqu'à ce que cette importante affaire eût été décidée, fit quelques jours après son entrée à Rome. Il perdit dans ce tems-là *Vipsania*, sa Mere, qui avoit été Femme de *Tibere*, & qu'*Auguste* l'avoit obligé de répudier pour épouser *Julie*. Elle s'étoit remariée à *Asinius Gallus*. Elle fut la seule des enfans d'*Agrippa* qui mourut de mort naturelle. Les autres moururent tous,

An de ROME 773. de J.C. 20.

ou par le fer, ou par le poiſon; du moins on le ſoupçonnoit.

(1) SUR la fin de l'année, *Tibere* préſenta au Sénat *Néron*, Fils aîné de *Germanicus*, qui avoit alors dix-ſept ans accomplis, & demanda diſpenſe d'âge pour lui, afin qu'il pût exercer la Queſture cinq ans avant l'âge préſcrit par les Loix. On ne put l'entendre ſans rire alleguer, qu'*Auguſte* avoit obtenu la même grace pour ſon Frere & pour lui. Les circonſtances étoient bien différentes, & il s'en falloit bien que l'autorité encore nouvelle d'*Auguſte* fût auſſi bien établie que l'étoit celle de *Tibere*. On touchoit preſque au tems de la République, où ces ſortes d'exemptions n'avoient pas lieu. D'ailleurs *Auguſte* n'étoit que le Beau-pere de *Tibere*, dont *Neron* étoit petit-Fils, & arriere-petit-Fils d'*Auguſte*. *Neron* fut en même tems fait Pontife, & *Tibere* fit à cette occaſion diſtribuer du bled & de l'argent au Peuple, qui voyoit avec joye un Fils de *Germanicus* dans les charges, Cette joye augmenta

(1) *Ibid.* C. 29.

augmenta encore par le mariage de *Neron* avec *Julie*, Fille de *Drusus*, & petite-Fille de *Tibere*. Car le Peuple portoit à la famille de *Germanicus* la même affection qu'il avoit portée au Pere & à l'Ayeul, & il la poussoit jusqu'à s'affliger de voir naître deux Fils jumeaux à *Drusus*, Fils de *Tibere*; parce qu'il craignoit que cette augmentation de la famille de *Drusus* ne fît du tort aux enfans de *Germanicus*. Le Peuple ne put aussi voir sans indignation, que *Tibere* deshonorât l'illustre maison des *Claudes*, en fiançant *Drusus*, Neveu de *Germanicus* & Fils de son Frere *Claude*, qui fut depuis Empereur, avec la Fille de *Séjan*. Ce mariage ne s'accomplit cependant pas, parce que ce *Drusus* fut étouffé par une poire qu'il jettoit en l'air, & recevoit ensuite dans sa bouche.

An de ROME 773. de J.C. 20.

(1) TIBERE avoit choisi *Drusus* pour Collegue dans son quatrième Consulat, & on le tira à mauvais augure pour ce jeune Prince, parce que les Collegues que *Tibere* avoit eu

An de ROME 774. de J.C. 21.

(1) *Ibid.* C. 31. Dio Cass. *Lib.* 57. *pag.* 707. C.

An de ROME 774. de J. C. 21.

eu dans ses trois précedens Consulats, avoient tous péri, ou par le fer, ou par le poison. *Quintilius Varus*, qui avoit été son Collegue dans le premier, s'étoit tué de sa propre main après sa défaite en Germanie : *Pison*, qui l'avoit été dans le second, venoit d'avoir le même sort : & enfin le Collegue du troisième, *Germanicus*, avoit été empoisonné. *Tibere* fit un voyage dans la Campanie, soit qu'il voulût accoûtumer insensiblement le Peuple à la longue absence qu'il méditoit, soit qu'il voulût que *Drusus* exerçât seul le Consulat. (1) En effet, la manière dont *Drusus* se conduisit en l'absence de son Pere, lui fit honneur. Il aimoit beaucoup les spectacles, les compagnies & le bruit de la Ville, & ce penchant au plaisir ne déplaisoit pas au Peuple, qui le preféroit à l'humeur farouche & solitaire de *Tibere*. On ne blâmoit point son luxe, & on trouvoit qu'il valoit mieux qu'un jeune Prince de son âge passât le jour aux spectacles & la nuit aux festins, que

(1) *Ibid.* C. 37.

que de s'abandonner à des pensées noires & mélancoliques dans la solitude, sans se distraire par quelques plaisirs, comme faisoit *Tibere*, qui avoit toûjours l'oreille ouverte aux délateurs. An de ROME 774. de J. C. 21.

(1) DRUSUS ayant eu à la fin de cette année une dangereuse maladie, *Lutorius Priscus*, Chevalier Romain, composa un Poëme sur sa mort, afin de l'avoir prêt à être publié en cas que ce Prince mourût. Il eut l'imprudence de le lire à quelques Femmes, de sorte que la chose fut bientôt divulguée. Les délateurs lui en firent un crime. Il fut condamné à mort par un Arrêt du Sénat, & la sentence exécutée. Mais on soupçonnoit que le plus grand crime de *Lutorius* étoit, d'avoir fait un pareil ouvrage sur la mort de *Germanicus*, qui avoit été fort bien reçu, & que *Tibere* s'étoit vû obligé de bien payer.

(2) TIBERE demanda au Sénat le Tribunat pour son Fils *Drusus*. C'étoit

(1) *Ibid.* C. 49. Dio Caff. *Lib.* 57. *pag.* 707. D.
(2) Tacit *ibid.* C. 56. & 59.

An de ROME 775. de J. C. 22.

toit une eſpece d'aſſociation à l'autorité ſouveraine, qui aſſuroit la ſucceſſion à l'Empire à celui qui en étoit revêtu. Le Sénat accompagna le décret qu'il en dreſſa de flatteries ſi baſſes & ſi outrées, que *Tibere* lui-même en fut choqué. Le Sénat, de ſon côté, fut choqué auſſi de ce que *Druſus* ne vint pas en perſonne l'en remercier, & ſe contenta de le faire par lettre, bien qu'aucune affaire d'importance l'empêchât de ſe rendre à Rome.

JUSQU'ALORS le régne de *Tibere* avoit été aſſez heureux. (1) Il y avoit, il eſt vrai, quelque froideur entre *Livie* & lui, parce que cette Femme ambitieuſe ſe prévaloit un peu trop de l'obligation que *Tibere* lui avoit de ſon élevation au trône. Elle l'avoit offenſé en mettant ſon nom avant celui de *Tibere* à la baſe d'une ſtatue qu'elle avoit dédiée à *Auguſte*. Mais quelque chagrin que *Tibere* en eût conçu, il le diſſimuloit, & gardoit encore tous les dehors avec elle. (2) Pendant neuf ans

(1) *Ibid.* 64. (2) *Ibid. Lib.* 4. *C.* 1.

ans ſon régne n'avoit été troublé d'aucune adverſité ; car il n'avoit garde de regarder la mort de *Germanicus* comme un malheur ; au contraire, il avoit eu bien de la peine à derober au public la joye qu'il reſſentoit, de ſe voir délivré d'un Rival, que ſes belles qualités, auſſi-bien que l'amour du Peuple & des Armées, lui rendoient redoutable. Mais enfin la fortune ſe laſſa de le favoriſer, & il perdit ſon Fils unique, qui périt par les artifices de *Séjan.*

An de ROME 775. de J. C. 22.

(1) LA Fortune aveugla ce Favori, & quelque diſtance qu'il y eût entre lui & le trône, quelque nombreuſe que fût la famille Impériale, il ſe flatta de venir à bout de ſurmonter tous ces obſtacles. Il avoit à faire à un Prince ſoupçonneux & méfiant, qui agiſſant avec beaucoup de retenue envers tous les autres, avoit une ſi grande confiance en lui, qu'il le laiſſoit diſpoſer de tout : la parfaite connoiſſance qu'il avoit du génie de *Tibere*, lui fit former le pro-

An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) *Ibid.* C. 2.

An de ROME 776. de J.C. 23.

projet qu'il exécuta en partie. Il se servit de la défiance même que *Tibere* avoit de tous ses proches, dont il n'y en avoit aucun qu'il aimât, pour les détruire les uns après les autres. La bonne opinion que ce Prince avoit de lui seul, & le peu d'apparence qu'un homme d'aussi basse extraction que lui, pensât à monter sur le trône, le rassuroit contre les soupçons qu'il auroit pû concevoir de ses desseins. Connoissant le penchant que *Tibere* avoit à la cruauté, il l'entretenoit dans ces dispositions, & lui fournissoit les moyens de sacrifier à sa haine ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. Il avoit travaillé à jetter dans son esprit les semences de défiance & de haine contre *Germanicus*, dont il sçavoit que les effets ne pouvoient manquer d'être funestes. Mais après s'être défait de ce Prince, il restoit encore des difficultés qui auroient paru insurmontables à tout autre qu'à lui. (1) L'Empereur avoit un Fils, âgé d'environ trente-six ans, & un

(1) *Ibid.* C, 3.

un petit-Fils; car des deux Jumeaux dont *Liville* étoit accouchée, il en étoit mort un. Il restoit trois Fils de *Germanicus*, dont l'aîné approchoit de sa vingtième année. An de ROME 776. de J.C. 23.

TOUTES ces difficultés ne le rebuterent point; & comme il ne pouvoit se défaire de tant de personnes à la fois, il résolut de mettre de l'intervalle entre ses crimes, & de se servir de différens moyens. Il commença par *Drusus*, Fils de *Tibere*, jugeant bien qu'après cela il trouveroit toûjours *Tibere* disposé à ruiner la famille de *Germanicus*, qu'il haïssoit. D'ailleurs *Drusus* s'impatientoit de voir son Pere obsédé par *Séjan*, pendant que lui-même n'avoit presque aucune part à sa confiance. Ce Prince, qui étoit d'un naturel emporté & violent, avoit menacé un jour *Séjan*, & des menaces en étoit venu (1) jusqu'à lui don-

(1) Dion, & après lui Zonare, veulent que ce soit *Séjan* qui ait frappé *Drusus*; mais quelque confiance que *Séjan* mît en la faveur de *Tibere*, & quelque persuadé qu'il fût du peu d'affection que *Tibere* avoit pour ce Fils, il n'y a pas d'apparence qu'il ait poussé l'audace jusqu'à

An de ROME 776. de J.C. 23.

donner un soufflet. *Séjan*, irrité de cet affront, & voyant bien que *Drusus* seroit toûjours un grand obstacle à sa fortune, imagina un moyen bien extraordinaire pour s'en défaire. Il tacha de s'insinuer dans l'esprit de *Liville*, Femme de *Drusus* & Sœur de *Germanicus*. Cette Princesse avoit été fort laide dans sa jeunesse, mais, par un bonheur des plus extraordinaires, elle étoit devenue d'une rare beauté. Il feignit d'être amoureux d'elle, & cette Princesse s'étant livrée à lui, il crut qu'elle ne lui pourroit plus rien refuser. Il lui proposa donc de se défaire de son Mari, & lui fit espérer qu'après cela il l'épouseroit, & l'éleveroit à l'Empire. Il n'est presque pas concevable que *Liville*, qui étoit petite-Niéce d'*Auguste*, & la Bru de *Tibere*, & dont le Mari étoit appellé de plein droit à la succession de l'Empire, ait pû donner dans un projet si bizarre, & se soit livrée à un homme de rien, pour parvenir par

qu'à mettre la main sur le Fils de son Empereur. Dio. *Lib.* 58. *p.* 709.

An de ROME 776. de J. C. 23.

par le plus noir des crimes, à une dignité qui naturellement ne pouvoit lui manquer ſans cela. Mais ayant fait le premier pas, il n'y eut plus aucune conſideration qui la retint, & ſes autres crimes furent des ſuites du premier. *Séjan* mit dans ſes intérêts *Eudime*, Médecin de *Liville*, qui, à l'ombre de ſa profeſſion, avoit de fréquens entretiens avec elle, (1) & même avoit part à ſes faveurs. *Séjan*, pour ôter tout ſujet d'ombrage à *Liville*, repudia ſa Femme, dont il avoit trois enfans. Les dangers dont une pareille entrepriſe eſt accompagnée, leur en firent remettre ſouvent l'exécution.

(2) CEPENDANT *Druſus* ne gardoit gueres de meſures avec *Séjan*; & comme il avoit naturellement de la franchiſe, il ſe plaignoit ouvertement, que ſon Pere aſſociât en quelque façon à l'Empire un homme de rien, pendant qu'il avoit un Fils en état de l'aider à ſoutenir le poids des affaires: que *Séjan* avoit été élevé

(1) Plin. *Hiſt. Nat. Lib.* 29. C. 1.
(2) Tacit. *ibid.* C. 7. & 8.

An de ROME 776. de J.C. 23.

levé si haut, qu'il faloit lui sçavoir gré encore de ce qu'il se contenoit dans ces bornes. Outre que *Séjan* ne pouvoit ignorer ses plaintes, qui étoient publiques, il étoit instruit par *Liville* des plus secrets desseins de *Drusus*. C'est ce qui le détermina à ne plus différer. Il se servit d'un poison lent, qui, en minant insensiblement *Drusus*, pourroit faire croire qu'il étoit mort de mort naturelle ; & en effet *Tibere* crut long-tems que ses debauches l'avoient usé. Ce ne fut que huit ans après qu'on découvrit que le poison lui avoit été donné par l'Eunuque *Lygdus*. *Tibere* ne témoigna aucune inquiétude pendant sa maladie, & même il parut si peu touché de sa mort, que tout le monde fut convaincu qu'il ne l'aimoit gueres. Soit indifférence, soit fermeté, il parut dans le Sénat avant même qu'il eût été enterré. Il interrompit les larmes & les gémissemens des Sénateurs par un assez long discours, où il les exhortoit à supporter cette perte avec constance. Il demanda qu'on fît entrer les Fils de *Germanicus*, qui seuls

fai-

faiſoient la conſolation de ſes malheurs. An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) DES le commencement de cette année, *Druſus*, le ſecond des Fils de *Germanicus*, avoit pris la Robe virile, & le Sénat lui avoit accordé les mêmes honneurs qu'à ſon aîné. *Tibere* avoit fait à cette occaſion un diſcours, où il avoit beaucoup loué ſon Fils *Druſus*, de ce qu'il témoignoit une tendreſſe de Pere aux enfans de *Germanicus*, & il eſt vrai qu'en cela *Druſus* faiſoit une choſe bien difficile ; car il eſt très-rare que la concurrence de l'autorité ne mette la diſcorde entre des perſonnes d'un ſi haut rang. Cependant on étoit perſuadé qu'il étoit bien intentionné pour les enfans de *Germanicus*. Les Conſuls les ayant donc amenés, *Tibere* les préſenta au Sénat, & lui dit : „ Lorſque leur „ Pere fut mort, je les ai recom„ mandés à leur Oncle, & quoi„ qu'il eût des enfans lui-même, „ je le priai de les élever comme les „ ſiens, & de les former, afin qu'ils fûſ-

(1) *Ibid.* C. 4.

An de ROME 776. de J. C. 23.

„ fûssent dignes de lui succeder. A
„ présent que la mort me l'a enle-
„ vé, c'est à vous que je m'addres-
„ se. Je vous conjure par les Dieux
„ & par notre Patrie, de vous char-
„ ger de la protection des arriere-
„ petits-Fils d'*Auguste*, issûs de tant
„ de grands hommes. Remplissez à
„ leur égard votre devoir & le mien ".
S'addressant ensuite à *Neron* & à *Drusus* : „ Voilà, leur dit-il, ceux
„ qui vous tiendront lieu de Peres.
„ Vous êtes nés dans un rang qui
„ fait que rien de ce qui vous arri-
„ ve n'est indifférent à l'Etat.

(1) A CE discours le Sénat ne put retenir ses larmes, & fit mille vœux pour la prosperité de la famille Impériale. Si *Tibere* en étoit resté-là, les sentimens qu'il venoit d'exprimer eussent rempli tout le monde d'admiration. Mais il en revint encore à ce qu'il avoit rebattu si souvent, & qu'on ne pouvoit entendre sans s'en moquer. Il parla encore de son dessein de rendre le Gouvernement aux Consuls, ou à ceux qui voudroient

(1) *Ibid. C.* 9.

droient s'en charger; ce qui persuada tout le monde, que ce qu'il avoit dit des enfans de *Germanicus* étoit aussi peu sincere que ce qu'il venoit d'ajouter.

An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) TIBERE même fut soupçonné d'avoir été la cause de la mort de son Fils; & on répandit, que *Séjan* s'étoit servi de l'artifice suivant pour le perdre: qu'il avoit fait donner avis à *Tibere* par *Lygdus*, que *Drusus* avoit formé de dessein de l'empoisonner, & qu'il faloit qu'il se gardât bien du premier breuvage que *Drusus* lui feroit offrir lorsqu'il mangeroit chez lui. Que *Tibere* avoit pris la coupe qu'on lui présentoit, & avoit obligé *Drusus* de la boire, & qu'il en étoit mort peu après. Mais cela se refute assez de soi-même; & *Tibere*, dans un pareil cas, eût sans doute bien fait d'autres recherches, & n'eût pas fait mourir son Fils sans l'entendre. L'indifférence que *Tibere* témoigna pendant sa maladie, & le peu de sensibilité qu'il fit paroître à sa mort, peu-

(1) *Ibid. C.* 10.

An de ROME 776. de J. C. 23.

peuvent avoir donné lieu à ces bruits. Mais dans la ſuite on découvrit, que *Séjan* étoit l'unique auteur de cette mort; & les Hiſtoriens les plus contraires à *Tibere*, & qui ne l'épargnent en aucune occaſion, ne le chargent point de ce crime. (1) Si d'abord ces bruits ſe répandirent, *Tibere* les détruiſit bien dans la ſuite, lorſqu'ayant découvert les auteurs de la mort de ſon Fils, il les punit avec la derniere rigueur. Il eſt vrai que ſon inſenſibilité choqua tout le monde, & qu'il y ajouta même la raillerie. (2) Car les Députés de Troye l'étant venu complimenter un peu tard ſur cette mort, il leur répondit; Qu'il étoit bien fâché auſſi de la perte qu'ils avoient faite d'un auſſi vaillant homme que *Hector*.

(3) TIBERE prononça lui-même de la Tribune aux Harangues l'Oraiſon funèbre de ſon Fils. Le Sénat & le Peuple affecterent un air fort

(1) Dio *Lib.* 57. *p.* 709.
(2) Sueton. *in Tiber.* C. 52.
(3) Tacit. *ibid.* C. 12.

fort triſte, mais ils conſervoient un ſi grand attachement pour la maiſon de *Germanicus*, que dans le fond du cœur ils avoient de la joye de la voir rapprochée du trône. Mais cette faveur même, & l'eſpérance qu'*Agrippine* y fondoit, ſans ſe mettre en peine de la cacher, ne ſervirent qu'à hâter la ruine de cette malheureuſe famille. Car *Séjan* voyant le ſuccès de ſon crime, & qu'on s'étoit peu mis en peine de la mort de *Druſus*, ne penſa plus qu'à trouver d'autres moyens de ſe défaire des enfans de *Germanicus*, dont le droit à la couronne étoit inconteſtable. Il n'étoit pas facile de ſe défaire de trois perſonnes par le poiſon; & d'ailleurs elles étoient ſous la garde de gens affidés, & d'une Mere, dont la chaſteté ôtoit toute eſpérance de ſéduction. Il mit donc en œuvre d'autres artifices, & parlant ſouvent de la fierté d'*Agrippine*, il tâcha de réveiller contre elle l'ancienne haine de *Livie*, & la jalouſie de *Liville*, afin qu'elles travaillaſſent avec lui à exciter les ſoupçons de l'Empereur contre cet eſ-

An de ROME 776. de J. C. 23.

An de ROME 776. de J. C. 23.

prit orgueilleux, qui, ſoutenu d'une nombreuſe famille & de la faveur du Peuple, ne penſoit qu'à dominer. *Livie* ne l'avoit jamais aimée, & craignoit toûjours qu'elle ne lui diſputât ſon autorité. *Séjan* ſe ſervit de divers artifices pour l'entretenir dans ces ſentimens, & l'irriter encore davaantge. Il gagna ceux qui avoient le plus de part à ſa faveur, & par leur moyen il aigriſſoit l'eſprit de *Livie*, & l'animoit contre *Agrippine* par les endroits auxquels il la croyoit plus ſenſible; d'un autre côté, il engageoit tous ceux qui approchoient d'*Agrippine*, à la fortifier dans ſon humeur hautaine.

(1) LES vexations que les Peuples d'Aſie ſouffroient de leurs Gouverneurs, les ayant obligés d'en porter leurs plaintes à l'Empereur, il leur fit bonne juſtice. La reconnoiſſance les engagea à lui demander par leurs Députés la permiſſion de lui élever un Temple, de même qu'à *Livie* & au Sénat. Ce qui leur ayant été accordé, *Neron*, Fils aîné

(1) *Ibid.* C. 15.

aîné de *Germanicus*, fit le remercîment en leur nom à l'Empereur & au Sénat, & prononça ce discours avec tant de grace, qu'il fut applaudi de tous les assistans, qui croyoient voir revivre en lui son Pere, & l'entendre parler. Ce jeune Prince en effet joignoit beaucoup de modestie à une bonne mine, digne de sa haute naissance, & on le chérissoit d'autant plus, qu'on voyoit que *Séjan* travailloit ouvertement à le ruiner. Ce Favori ne perdoit aucune occasion de le rendre odieux à *Tibere*, qui déja n'avoit aucune amitié pour les enfans de *Germanicus*. Les prétextes ne pouvoient lui manquer pour animer un Prince aussi soupçonneux que l'étoit *Tibere*, sur-tout contre une famille à laquelle le Peuple paroissoit si attaché.

An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) LES Pontifes, & les autres Ministres de la Religion, dans les vœux publics qui se faisoient tous les ans pour le salut de l'Empereur, & qui se renouvelloient avec plus de solemnité à chaque dixième an-

An de ROME 777. de J. C. 24.

(1) *Ibid.* C. 17. *Suet. in Tib.* C. 54.

An de ROME 777. de J. C. 24.

année de son régne, faisoient nommément mention de *Neron* & de *Drusus*. Sous le régne de *Tibere* il étoit toûjours également dangereux d'être sincere, ou de pousser la flatterie trop loin. Ce Prince en fut donc piqué au vif, & se plaignit hautement de ce qu'on égaloit ces deux enfans à un Prince de son âge. Il soupçonna *Agrippine* d'avoir, par prieres ou par menaces, obligé les Pontifes à faire mention de ses Fils dans les vœux publics, & ayant fait venir les Pontifes, il les pressa de lui avouer ce qui en étoit. Ils soutinrent qu'ils l'avoient fait de leur propre mouvement; & *Tibere* les renvoya, après leur avoir fait une reprimande assez légere, parce qu'ils étoient tous de ses parens, ou des premiers de l'Etat. Mais ensuite, dans un discours qu'il fit dans le Sénat, il l'avertit de ne point enorgueillir ces jeunes esprits par des honneurs prématurés. *Séjan* ne manquoit point d'aigrir encore *Tibere*, en lui représentant que l'Etat étoit partagé en deux Factions, comme dans une guerre civile; qu'il y en avoit beau-

beaucoup qui ſe diſoient du parti d'*Agrippine*, & que le nombre en augmenteroit bientôt, ſi on n'y remedioit de bonne-heure: que le ſeul moyen qu'il y voyoit, étoit de perdre deux ou trois de ceux qui témoignoient le plus d'attachement pour cette maiſon. *Tibere* l'approuva, & *Séjan* commença par attaquer *Silius*, qui avoit commandé l'Armée de la haute Germanie ſous *Germanicus*, & dont la Femme étoit fort dans la faveur d'*Agrippine*. *Silius* voyant le Sénat, toûjours diſpoſé à ſe conformer aux intentions de *Tibere*, prêt à le condamner, prévint la ſentence par une mort volontaire. Sa Femme fut condamnée à l'exil. An de ROME 777. de J. C. 24.

C'ÉTOIT la coûtume que, pendant les Feries, où les Conſuls étoient obligés de s'abſenter pour aſſiſter aux Sacrifices qui ſe faiſoient ſur le mont d'Albe, on établiſſoit un Préfet de la Ville pour la gouverner en leur abſence. (1) *Auguſte* avoit donné cette Charge, qui ne duroit que peu de jours, An de ROME 778. de J. C. 25.

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 49.

An de ROME 778. de J. C. 25.

jours, à de jeunes Seigneurs qui n'avoient pas encore séance dans le Sénat; (1) & *Tibere* la donna cette année à *Drusus*, second Fils de *Germanicus*, pour faire croire par là qu'il avoit dessein de l'avancer dans les Charges.

(2) CEPENDANT *Liville*, veuve de *Drusus*, pressoit *Séjan* d'exécuter ce qu'il lui avoit promis, & qu'il étoit tems qu'il la demandât en mariage à *Tibere*. *Séjan* sentoit assez combien cette alliance étoit audessus de lui, & que *Tibere* en pourroit prendre ombrage avec justice. Cependant, aveuglé par sa fortune, il hazarda la proposition, & allegua, pour excuser son ambition, l'exemple d'*Auguste*, qui avoit pensé à marier sa Fille à un simple Chevalier. *Tibere* éluda cette demande; mais sans en paroître offensé, & sans lui ôter l'espérance de l'obtenir un jour, il se contenta de lui faire sentir la disproportion qu'il y avoit entre la veuve de *Caïus César*, & ensuite du Fils

(1) Tacit. *Lib.* 4. *C.* 36.
(2) *Ibid.* C. 39. & *seqq.*

Fils de ſon Empereur, & un ſimple Chevalier Romain, tel qu'étoit *Séjan*. Celui-ci cependant craignoit toûjours quelque revers de fortune, & penſoit que la demande qu'il venoit de faire de *Liville*, feroit capable de réveiller l'eſprit ombrageux & défiant de *Tibere*, environné de gens diſpoſés à augmenter ſes ſoupçons, & à le perdre dans ſon eſprit. Il réſolut donc, pour être entierement maître de ſon eſprit, de l'engager à quitter Rome, & à ſe retirer à la campagne. Il lui en vantoit ſouvent les douceurs, & ne parloit que de la tranquillité dont il jouiroit dans ce délicieux ſéjour, au lieu qu'à Rome il étoit continuellement importuné par une foule de gens qui venoient lui faire la cour.

An de ROME 778. de J. C. 25.

CE n'étoit pas l'intérêt ſeul qu'il y avoit, qui le faiſoit raiſonner ainſi. Comme il connoiſſoit *Tibere* à fond, il ſçavoit qu'il feroit bien-aiſe de s'éloigner de ſa Mere, qui vouloit partager avec lui une autorité, dont elle prétendoit qu'il lui fût toûjours redevable; d'ailleurs il aimoit la ſolitude, & ſon penchant à la debauche

An de ROME 778. de J. C. 25.

bauche le portoit à chercher une retraite, où il pût, dans une entiere liberté, satisfaire son inclination aux plaisirs les plus infames. (1) Mais ce qui acheva de déterminer *Tibere*, ce furent les vérités assez fâcheuses qu'on ne laissoit pas de lui dire quelquefois: sur-tout un jour qu'un homme de guerre fort peu politique, qui ne songeoit qu'à prouver qu'un certain *Vobienus Montanus* étoit coupable des crimes dont il l'accusoit, lui reprocha d'avoir dit de *Tibere* tout ce qu'on en disoit effectivement, mais en secret. *Tibere* en fut si choqué, qu'il ne put le dissimuler, & protesta avec chaleur qu'il s'en justifieroit. Cependant il résolut de ne se plus exposer à entendre de pareilles vérités, & de suivre les conseils de *Séjan* en quittant Rome. Il se retira dans la Campanie, & de-là dans l'Isle de Caprée, où, se croyant hors de la vûë de tout le monde, il s'abandonna aux plus grands excès. Il promit souvent de revenir à Rome, & revint en effet quelquefois jus-

An de ROME 779. de J. C. 26.

(1) *Ibid*. C. 46.

jusques aux portes de la Ville, mais il n'y rentra pas depuis durant onze ans qu'il vécut encore. An de ROME 779. de J. C. 26.

(1) CEPENDANT *Séjan* ne perdoit pas de vûë le dessein de perdre *Agrippine* & les enfans de *Germanicus*, qui étoient les principaux obstacles à son élevation. Il continuoit à détruire peu-à-peu, & sous divers prétextes, toutes les personnes puissantes, attachées à cette maison. *Agrippine* n'avoit que trop remarqué, que la principale cause de la condamnation de *Silius* & de sa Femme, n'avoit été que leur attachement pour la personne & pour les enfans de *Germanicus*. Elle vit bien aussi que c'étoit elle qu'on attaquoit dans la personne de *Claudia Pulchra*, sa parente & son amie. *Domitius Afer*, Orateur, qui n'avoit pas encore grande réputation, & à qui tous les moyens d'en acquérir paroissoient légitimes, appella *Claudia* en justice, & l'accusa d'adultère, de sorcellerie, & d'avoir fait des imprécations contre l'Empereur. *Agrippine*, inca-

pa-

(1) *Ibid.* C. 5.

An de ROME 779. de J. C. 26.

pable de dissimuler, se rendit auprès de *Tibere*, qu'elle trouva occupé à sacrifier à *Auguste*. „ Il vous con„ vient bien, lui dit-elle, de sacri„ fier à *Auguste*, pendant que vous „ persécutez sa posterité. Ce n'est „ pas dans ses Statues qu'il faut l'ho„ norer, c'est dans ses descendans, „ qui en sont une image vivante, & „ qui sont dans le danger & dans „ l'affliction. Je ne comprens que „ trop, que c'est moi qu'on attaque „ dans la personne de *Claudia*, & „ que son crime n'est que d'être at„ tachée à *Agrippine*, sans songer aux „ dangers auxquels sa faveur expo„ se ". *Tibere* (1) ne lui répondit que par un vers Grec, qui signifioit: „ Ma Fille, à moins que vous ne „ régniez, vous n'êtes pas contente". Ce furent les seules paroles qu'elle put tirer de lui, & peu de jours après elle eut le chagrin de voir condamner *Claudia*.

AGRIPPINE, qui étoit naturellement emportée, en conçut un si violent chagrin, qu'elle en tomba ma-

(1) Sueton. *in Tib.* C. 53. Tacit. *ibid.*

malade. *Tibere* la vint voir, & ils gar{d}erent quelque tems le ſilence de part & d'autre. Enfin *Agrippine*, après avoir répandu bien des larmes, commença à ſe plaindre, & le pria d'avoir pitié de ſa ſolitude, & de lui donner un Mari: qu'elle étoit encore jeune, & qu'une Femme chaſte ne pouvoit trouver de conſolation que dans le mariage: qu'il ſe trouveroit aſſez de gens à Rome qui ne refuſeroient pas d'épouſer la Veuve de *Germanicus*, & de tenir lieu de Pere à ſes enfans. *Tibere* ne ſentoit que trop à quoi tendoit une pareille demande, & qu'il trouveroit dans un ſecond Mari d'*Agrippine* un Rival bien plus redoutable encore que celui qu'il avoit cru avoir dans le premier. Comme il ſçavoit aſſez que ce n'étoit pas par paſſion qu'*Agrippine* penſoit au mariage, mais ſeulement pour avoir un appui, il en conçut encore plus d'éloignement pour elle, & cette demande contribua ſans doute à avancer ſa ruine. Il ſentoit trop bien à quelle conſequence une pareille affaire tiroit pour lui, & quelque inſtance qu'elle lui fît, elle n'en

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 779. de J.C. 26.

n'en put tirer de réponſe. Il ne penſa qu'à lui cacher ſon reſſentiment & ſes ſoupçons, & ſe retira. C'eſt *Agrippine* ſa Fille, Mere de l'Empereur *Neron*, qui rapportoit ce fait dans ſes Mémoires, où elle avoit écrit l'hiſtoire de ſa vie & des malheurs de ſa famille.

(1) AGRIPPINE cachoit ſi peu qu'elle étoit perſuadée que c'étoit *Tibere* ſeul qui ſuſcitoit ſous main des affaires à ſes amis pour les perdre, qu'ayant un jour rencontré *Domitius Afer*, qui s'étoit porté accuſateur de *Claudia Pulchra*, ſa parente, & cet Orateur ayant voulu ſe détourner, elle crut que la honte qu'il en avoit lui faiſoit éviter ſa vûë. Elle le fit donc rappeller, & parodiant un vers d'Homere, elle le lui appliqua. „ Ne craignez rien, *Domitius*, „ lui dit-elle, je ſçais bien que ce n'eſt „ pas vous qui êtes cauſe de cela, mais „ Agamemnon.

(2) SEJAN mettoit outre cela divers artifices en œuvre pour aigrir de

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 59. *p.* 752.
(2) Tacit. *ibid.* C. 54.

de plus en plus l'esprit de *Tibere* contre cette malheureuse Princesse. Ce scélérat lui fit donner avis par des gens apostés, que *Tibere* avoit dessein de l'empoisonner. Suetone (1) dit, que ce fut *Tibere* lui-même qui lui fit donner ces avis, & que ce Prince ne cherchoit que des prétextes pour assouvir la haine qu'il lui portoit. Elle crut ces avis véritables, & ne sçachant ce que c'est que de feindre, un jour qu'elle mangeoit chez *Tibere*, elle demeura sans parler & sans manger. *Tibere*, pour pousser la chose jusqu'au bout, lui donna de sa main de fort beaux fruits : mais prévenue contre l'Empereur par de faux avis, elle n'y toucha point. Alors *Tibere* se tournant du côté de sa Mere *Livie*, qui étoit à table avec eux, lui dit, qu'on ne devoit plus trouver étrange, s'il traitoit avec sévérité une personne qui le prenoit pour un Empoisonneur. Depuis ce tems-là elle ne fut plus invitée à manger chez lui; & le bruit se répandit, que sa per-

An de ROME 779. de J. C. 26.

(1) *In Tiber.* C. 53.

An de ROME 779. de J. C. 26.

perte étoit résoluë, & que *Tibere*, n'osant pas s'en défaire ouvertement, cherchoit à le faire en secret.

(1) IL arriva, peu après que *Tibere* fut parti de Rome, une chose qui contribua beaucoup à augmenter le crédit de *Séjan* sur son esprit, & qui en effaça toutes les impressions que la demande qu'il avoit faite de *Liville* eut pû y laisser. Un jour qu'ils mangeoient ensemble dans une grotte naturelle, l'entrée s'écroula tout d'un coup, écrasa une partie de ceux qui servoient à table, & fit prendre la fuite aux autres. *Séjan* seul se courbant sur *Tibere*, & le couvrant de son corps, soutint de ses mains les pierres qui tomboient, jusqu'à ce que les gardes fûssent accourus à son secours. Depuis ce tems-là *Tibere* eut une entiere confiance en lui, & suivit aveuglément ses conseils, persuadé qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour lui.

CE scelérat ne se servit de l'ascendant qu'il avoit pris sur son esprit, que pour perdre d'autant plutôt les enfans de *Germanicus*, & subornoit des gens qui

(1) Tacit. *ibid.* C. 59.

qui venoient les accuser de divers crimes. Il en vouloit particulierement à *Neron*, comme à celui qui étoit le plus proche du trône. Quelque moderé & sage que fût ce jeune Prince, il s'oublioit quelquefois, moins par sa faute, que par celle de ses Affranchis & de ses Domestiques, qui ne cessoient de lui dire, qu'il falloit qu'il se montrât ferme & résolu ; que c'étoit ce que demandoit le Peuple Romain & les Armées, & que *Séjan* lui-même changeroit bientôt de conduite avec lui, ne le traiteroit plus en enfant, & n'abuseroit pas de la facilité de l'Empereur. Ce Prince, à qui on repétoit tous les jours de pareils discours, ne formoit à la vérité point de mauvais desseins, mais il laissoit souvent échaper par imprudence quelques menaces, que les espions qu'on tenoit autour de lui ne manquoient pas de rapporter, & d'envenimer encore. Il étoit impossible qu'à son âge il eût toute la prudence nécessaire pour une situation aussi délicate que la sienne ; & il ignoroit lui-même les raisons qu'on avoit de le traiter tous les jours plus mal. Il

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 779. de J. C. 26.

voyoit que tout le monde évitoit sa rencontre, & il n'y avoit que les créatures de *Séjan* qui s'arrêtassent autour de lui, encore n'étoit-ce que pour l'insulter. *Séjan* faisoit épier ses actions les plus secretes par sa Femme *Julie*, qui rapportoit tout à *Liville*, & celle-ci le découvroit à *Séjan*. Il avoit engagé *Drusus* même à travailler à la perte de son Frere aîné, en lui faisant espérer que sa ruine lui feroit tenir le premier rang. *Drusus* étoit d'un naturel ambitieux & violent, qu'il ne fut pas difficile de faire succomber sous l'espoir de régner; outre que la jalousie que lui causoit la preférence qu'*Agrippine* donnoit assez ouvertement à *Neron*, dont elle connoissoit le bon naturel, lui faisoit haïr son Frere. *Séjan* étoit bien sûr, qu'après avoir perdu *Neron*, il lui feroit très-facile d'en faire autant à *Drusus*, qui étant naturellement bouillant & emporté, donneroit assez de prise sur lui.

Il n'y avoit presqu'aucune action de *Neron* à laquelle on ne donnât un tour odieux en la rapportant à *Tibere*. *Séjan*, pour l'aigrir davanta-

ge

ge contre ce jeune Prince, lui en parloit comme un juge ſans paſſion, quoique ce fût lui qui fit agir tous les reſſorts. Toutes les fois que *Neron* venoit au Palais, *Tibere* ne le recevoit qu'avec un air ſévère, ou avec un faux ſoûrire, & jamais il ne lui parloit des choſes dont on l'accuſoit. Soit que ce jeune Prince parlât, ſoit qu'il ſe tût, il lui faiſoit des crimes de tout. Enfin, lorſque *Tibere* ſe fut retiré à Caprée, *Séjan*, qui voyoit qu'en travailler à la ruine de la maiſon de *Germanicus*, c'étoit ſervir la haine de ce Prince, ne ſe mit plus en peine de diſſimuler ſes mauvais deſſeins. Il fit donc donner des gardes à *Agrippine* & à *Neron*, qui, en leur laiſſant beaucoup de liberté, avoient ſoin de tenir un journal exact de tout, ce qui ſe paſſoit chez eux. Il leur tendoit divers piéges, & leur faiſoit conſeiller par des gens apoſtés, tantôt de s'enfuir vers les Légions de Germanie, tantôt d'implorer le ſecours du Sénat & du Peuple, en embraſſant dans la Place publique la Statue d'*Auguſte*, qui étoit un azile inviolable. Quoiqu'ils rejettaſ-

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 780. de J. C. 27.

An de ROME 780. de J.C. 27.

ſent tous ces conſeils, on leur en faiſoit des crimes, comme s'ils euſſent eu en effet le deſſein de les ſuivre. (1) Enfin il n'y avoit point de moyen ni de mauvais traitement qu'on n'employât pour les engager dans quelque fauſſe démarche, ſi-non pour les perdre, du moins pour les exciter à des plaintes qui en pûſſent fournir un prétexte.

An de ROME 781. de J.C. 28.

(2) Le ſort de *Silius*, celui de ſa Femme, celui de *Claudia Pulchra*, & de quelques autres perſonnes attachées à la maiſon de *Germanicus*, avoient écarté tous ceux qui juſqu'alors avoient fait leur cour à *Agrippine* & à *Neron*. Le ſeul dont la conſtance eût été à l'épreuve du péril, étoit un Chevalier Romain, nommé *Titius Sabinus*, qui continuoit à ſe declarer ouvertement leur partiſan. Quatre Sénateurs, qui avoient été Préteurs, mais qui ne voyoient aucune apparence pour eux de parvenir au Conſulat que par la faveur de *Séjan*, crurent que le meilleur moyen de

(1) Sueton. *in Tiber.* C. 54.
(2) Tacit. *Lib.* 4. C. 68. & *ſeqq.* Dio Caſſ. *Lib.* 58. *p.* 711.

de la mériter, ſeroit de chercher à perdre ce fidèle ſerviteur. Un d'entre eux, nommé *Latinus Latiaris*, s'inſinua dans ſon eſprit, en lui parlant ſouvent avec éloge de *Germanicus*, en plaignant *Agrippine* & *Neron*, enfin en louant ſa conſtance, de ce qu'il ne les avoit pas abandonnés dans l'adverſité. Il blâmoit le Gouvernement, & n'épargnoit ni *Tibere* ni *Séjan*, afin d'engager *Sabinus* à lui parler avec la même liberté. *Sabinus* eut bientôt une entiere confiance en lui, & charmé d'avoir trouvé un homme qui entrât dans ſes ſentimens, il l'alloit ſouvent voir chez lui, pour ſe plaindre des injuſtices, de la cruauté & de l'ambition de *Séjan*.

An de ROME 781. de J.C. 28.

CE ſcelérat plaça un jour ſes trois complices ſur le plafond de ſa chambre, & y ayant attiré *Sabinus*, il lui fit repéter tout ce qu'il lui avoit ſouvent dit de *Séjan* & de *Tibere*. Dès qu'il eut de quoi le convaincre, il envoya ſon accuſation par écrit à *Tibere*, confirmée par les trois témoins, avec un détail de leur fourbe & de leur perfidie. Jamais on ne vit régner une conſternation plus généra-

An de ROME 781. de J. C. 28.

le dans Rome, que lorſqu'on y fut inſtruit de l'infame procedé de ces Sénateurs. On n'oſoit plus ſe fier à perſonne, & chacun ſe défioit de ſes plus intimes amis. Les murailles mêmes & les toits étoient ſuſpects. L'effroi fut encore plus grand, quand on vit que *Tibere* prenoit le premier jour de l'année pour faire conduire *Sabinus* au ſupplice. Dans la Lettre qu'il écrivit au Sénat à l'occaſion de la ſolemnité de ce jour, après les ſouhaits ordinaires, il demanda qu'on lui fît juſtice de *Sabinus*. Il fut condamné à l'inſtant, conduit en priſon, chargé de chaînes, nonobſtant la ſolemnité de ce jour, deſtiné à une réjouiſſance univerſelle, & on le fit mourir quelques jours après.

DANS la Lettre que *Tibere* écrivit au Sénat, pour le remercier de la prompte juſtice qu'il lui avoit faite, il ajoutoit, qu'il vivoit dans une inquiétude perpétuelle, à cauſe des embûches que lui dreſſoient ſes ennemis. Là-deſſus *Aſinius Gallus*, qui avoit épouſé *Vipſania*, Sœur de pere d'*Agrippine*, fut d'avis qu'on priât *Tibere* de declarer ceux qui lui é-

toient

toient suspects, afin que le Sénat l'en delivrât. Cela irrita extrêmement *Tibere*, parce que la dissimulation étoit sa qualité favorite, & qu'il ne haïssoit rien tant que ceux qui vouloient penétrer ses pensées. Mais *Séjan* l'adoucit, non pas qu'il aimât *Gallus*, mais parce qu'il sçavoit assez qu'il n'échaperoit pas à *Tibere*, qui ne pardonnoit jamais, & qui punissoit d'autant plus cruellement, qu'il avoit été long-tems à prendre sa résolution.

An de ROME 781. de J.C. 28.

(1) PENDANT toutes les persécutions que *Tibere* suscitoit à cette famille infortunée, il maria *Agrippine*, fille aînée de *Germanicus*, à *Cneus Domitius*. Il la lui fiança dans la Campanie, mais il voulut que le mariage se fît à Rome. (2) La naissance de *Domitius* ne le rendoit pas indigne de cette Alliance. Sa famille, quoique Plébeïenne, étoit très-illustre, & le Consulat y avoit passé, comme par succession, de Pere

(1) *Ibid.* C. *ult.*
(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 10. Sueton. *in Nerone* C. 1. & *seqq.*

An de ROME 781. de J.C. 28.

re en Fils. *Lucius Domitius*, son Pere, avoit épousé une des Filles de *Marc Antoine* & d'*Octavie*, de sorte que par cette alliance son Fils étoit petit-Fils de *Marc Antoine*, petit-Neveu d'*Auguste*, & Cousin-germain de *Germanicus* (1). Mais d'ailleurs c'étoit un homme sanguinaire, souillé de toutes sortes de crimes, de meurtres, d'adultère & d'inceste, & qui disoit lui-même, que d'*Agrippine* & de lui il ne pouvoit rien naître que de détestable & de funeste au genre humain. Il dit cela à l'occasion de la naissance de *Neron*, qui fut le fruit de ce mariage, & qui, étant dans la suite devenu Empereur, remplit merveilleusement cette prédiction. (2) *Agrippine*, après la mort de *Domitius*, épousa *Passienus Crispus*, célèbre Orateur, dont elle se défit, pour être plutôt en possession de ses grands biens. Elle épousa en troisièmes nôces l'Empereur *Claude*, son Oncle, contre les

(1) Sueton. *ibid.* C. 5.

(2) Lipsius *in Excurs. A. ad Tacit. Lib.* 12. *Ann.*

les Loix Romaines, qui declaroient incestueux les mariages contractés entre l'Oncle & la Niéce. Elle engagea par ses artifices l'Empereur *Claude* à adopter le Fils qu'elle avoit eu de *Domitius*, & l'éleva à l'Empire, au préjudice de *Britannicus*, Fils de *Claude*, qui en étoit le légitime héritier. An de ROME 781. de J. C. 28.

(1) LA quinzième année du régne de *Tibere* mourut l'Impératrice *Livie*, dans un âge fort avancé. On a vû qu'elle a été soupçonnée d'avoir eu part à la mort de *Germanicus*, & la protection ouverte qu'elle donna à *Plancine*, confirme bien ces soupçons. Ce crime la fait juger capable de tous ceux dont on la charge, quoiqu'à la vérité on ne les fonde que sur de simples soupçons; mais puisqu'elle put étouffer la voix de la nature, & employer les voyes les plus odieuses pour hâter la mort de *Germanicus*, son petit-Fils, ce crime seul rend vraisemblable tous ceux qu'on lui impute. Comme elle haïssoit *Agrippine*, à cause que cette Prin- An de ROME 782. de J. C. 29.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 5. C. 1. & *seqq.*

An de ROME 782. de J. C. 29.

Princesse étoit fiere, & n'avoit pas assez de deférence pour elle, elle fut apparemment bien-aise de lui voir essuyer tant de mauvais traitemens. Cependant on la regretta encore après sa mort, parce que sa protection mettoit bien des gens à couvert de la haine & de la cruauté de *Tibere*. On crut aussi qu'elle l'avoit empêché d'éclater contre *Agrippine* & *Neron*, parce que d'abord après sa mort on lut dans le Sénat une Lettre, où l'Empereur accusoit *Agrippine* & *Neron*. Peut-être en effet que *Livie*, contente de voir *Agrippine* humiliée, ne poussoit pas l'inhumanité jusqu'à demander sa mort, ou celle de ses enfans. Quoi qu'il en soit, sa mort donna encore un nouvel accroissement à la cruauté de *Tibere*. Dans les Lettres qu'il écrivit au Sénat contre *Agrippine* & *Neron*, qui étoient remplies d'aigreur, il ne les accusoit d'aucun crime d'Etat. Il ne reprochoit à *Neron* que quelques vices de jeunesse, & à *Agrippine* son orgueil & des paroles altieres. Le Sénat, plein de frayeur & d'étonnement, gardoit un profond silence, lors-

lorsque ceux qui fondoient toute l'espérance de leur fortune sur le crime & sur les maux publics, demanderent qu'on allât aux voix. Les Magistrats & les principaux du Sénat ne sçavoient à quoi se résoudre, parce que *Tibere* ne declaroit pas bien clairement ses intentions, lorsqu'enfin ils se déterminerent à suivre l'avis de *Junius Rusticus*, Sénateur qu'on croyoit bien instruit des sentimens de *Tibere*, parce qu'il l'avoit choisi lui-même pour dresser le regître des déliberations du Sénat. Il avertit les Consuls, de remettre à une autre fois à opiner sur cette affaire; que les choses pouvoient changer de face d'un instant à l'autre, & qu'il faloit donner du tems à la clémence de l'Empereur. On ne sçait ce qui le porta à parler avec tant de liberté, n'ayant jamais donné aucune marque de générosité. Peut-être qu'oubliant le danger présent, il ne pensa qu'à celui qu'il couroit, si une mort subite enlevoit *Tibere*, & mettoit sur le trône les enfans de *Germanicus*.

An de ROME 782. de J. C. 29.

CEPENDANT le bruit s'étoit répandu à Rome, que le Sénat alloit con-

An de ROME 782. de J. C. 29.

condamner *Agrippine* & *Neron*. Le Peuple allarmé s'attroupoit autour du Sénat, portant leurs images, & faiſant des vœux pour l'Empereur, il crioit, que ces Lettres étoient ſuppoſées, & que c'étoit malgré lui qu'on travailloit à perdre la maiſon de *Germanicus*. On répandit grand nombre de ſatyres contre *Séjan*, qui étoient d'autant plus libres, que les auteurs ſe croyoient bien cachés. Il en fut ſi irrité, qu'il ne penſa qu'à aigrir l'eſprit de *Tibere* contre le Sénat & le Peuple, en diſant que le Sénat s'étoit peu mis en peine de le ſatisfaire, & que la démarche du Peuple étoit une révolte ouverte.

TIBERE, ſur l'eſprit duquel ces ſortes d'inſinuations faiſoient d'autant plus d'effet, qu'elles flattoient ſon penchant à la rigueur & à la cruauté, fit afficher un Edit à Rome, par lequel il reprimandoit le Peuple. Il écrivit auſſi des Lettres au Sénat, où il ſe plaignoit de ce que la ſupercherie d'un Sénateur étoit cauſe qu'on avoit joué impunément la Majeſté Impériale. Il y ajoutoit de nou-

nouvelles invectives contre *Neron* & contre sa Mere, & demandoit qu'on lui renvoyât le jugement de cette affaire en entier. Le Sénat, dans sa réponse, protesta qu'il étoit prêt à tout décerner contre ceux qui auroient le malheur de lui déplaire, & qu'il les auroit condamnés à mort, si lui-même ne l'avoit défendu.

An de ROME 782. de J. C. 29.

TACITE est le seul Historien qui nous ait transmis le détail des malheurs qui persécuterent l'infortunée famille de *Germanicus*, & des artifices dont *Tibere* & l'indigne Ministre de sa barbarie se servirent pour la perdre. Mais comme nous n'avons plus presque tout le cinquième Livre de son Histoire, où il rapportoit la suite de ces malheurs, la disgrace & la mort de *Séjan*, avec celle d'*Agrippine* & de *Neron*; on est obligé de ramasser le peu de circonstances qui s'en trouvent répandues de côté & d'autre dans différens Auteurs.

(1) TIBERE, après que le Sénat l'eût laissé maître du sort d'*Agrip-*

(1) Suetoп. *in Tiber.* C. 53.

An de ROME 782. de J. C. 29.

grippine & de *Neron*, relégua cette Princesse dans Pandataire, petite Isle connue aujourd'hui sous le nom de Sainte-Marie, vis-à-vis de Gaëte & de Terracine. Cette Princesse, naturellement hautaine, ne put souffrir un traitement si indigne sans faire à *Tibere* les reproches les plus sanglans. Ce Prince barbare, qui ne mettoit point de bornes à sa haine, la fit tellement battre par un Officier, qu'un de ses yeux lui sortit de la tête.

DRUSUS, qu'on avoit fait servir d'instrument à la ruine de son Frere, fut enveloppé dans la même disgrace. Dès que *Séjan* vit qu'il ne lui étoit plus nécessaire pour perdre *Neron*, il trouva des prétextes pour le faire condamner avec lui. Il ne pouvoit en manquer avec un jeune Prince fougueux & emporté, qui ne sçavoit pas encore l'art de dissimuler les sujets de plainte qu'on lui fournissoit tous les jours. (1) *Tibere* écrivit au Sénat des Lettres remplies des reproches les plus aigres contre les

(1) Sueton. *ibid.* C. 54. & *in Calig.* C. 7.

les deux Freres, & les fit condamner comme ennemis de l'Etat. *Neron* fut rélegué dans l'Isle de Ponce, tout près de celle de Pandataire. *Drusus* fut mis en prison dans quelque soûterrein du Palais à Rome. (1) Depuis ce tems-là *Tibere* ne les faisoit jamais transporter d'un lieu à un autre que chargés de chaînes, dans une litiere bien fermée & environnée de gardes, qui empêchoient ceux qu'ils rencontroient de s'arrêter, ou même de regarder. *Neron* mourut quelque tems avant *Séjan*, & dans le tems même que *Tibere* pensoit à précipiter ce Favori qu'il avoit élevé si haut. (2) Il y en a qui disent, que *Tibere* fit mourir *Neron* de faim. D'autres disent qu'il lui envoya le Bourreau, qui étala à ses yeux les instrumens du supplice, comme ayant ordre du Sénat de le faire souffrir. Ce Prince infortuné, frappé d'un si funeste spectacle, aima mieux se tuer lui-même, que de subir une mort infâme.

An de ROME 782. de J.C. 29.

TEL-

(1) Sueton. *in Tib.* C. 64.
(2) *Ibid.* C. 54.

An de ROME 782. de J.C. 29.

TELLE fut la fin de ce jeune Prince, digne d'un sort plus heureux. Tacite nous le représente sage, modeste, d'un esprit doux, & ayant toutes les bonnes qualités de son Pere, auquel il ressembloit. Mais ses vertus, & l'affection que le Peuple lui témoigna, contribuerent beaucoup à hâter sa mort. Elle termina une courte & triste vie, pendant laquelle il avoit toûjours été en bute aux calomnies de *Séjan* & de ses créatures, & avoit ensuite langui dans une dure prison. Il avoit épousé *Julie*, petite-Fille de *Tibere*; sa perfidie envers son époux fait assez juger de son caractère.

(1) DANS le tems que *Tibere* fit mourir *Neron*, *Séjan* commençoit déja à lui être suspect, & dans la lettre qu'il écrivit au Sénat au sujet de la mort de *Neron*, il s'exprimoit d'une manière qui fit juger à bien des gens, que la perte de *Séjan* étoit résolue; ce qui le fit abandonner de la plupart de ses créatures. (2) Ce fut *Anto-*

(1) Dio Cass. *Lib.* 58. *pag.* 718.
(2) Joseph. *Ant. Jud. Lib.* 18. C. 8.

Antonia, Mere de *Germanicus*, qui ayant découvert jusqu'où *Séjan* portoit ses vûës ambitieuses, en donna avis à *Tibere*, & lui envoya par un de ses Affranchis une lettre qui contenoit un détail de tout son plan. (1) *Tibere* convaincu qu'il avoit tout à craindre de lui, étoit bien résolu de le perdre; mais il l'avoit élevé si haut, qu'il se l'étoit rendu rédoutable à lui-même. Il fallut donc s'y prendre par des voyes couvertes, pour le ruiner plus sûrement. Il y employa ses artifices ordinaires, & jamais *Séjan* ne fut plus près de sa fin, que lorsqu'il se croyoit le plus assuré de la faveur de l'Empereur. *Tibere* le choisit pour Collegue dans son cinquième Consulat, & le berçoit même de l'espérance qu'il l'associeroit à la puissance du Tribunat, & qu'il l'honoreroit de son alliance; soit qu'il lui eût promis *Liville*, Veuve de *Drusus*, ou l'une des Filles de *Germanicus*. An de ROME 782. de J.C. 29.

(2) CEPENDANT *Séjan* ne sçavoit

(1) Dio Caff. *ibid.*

(2) Dio Caff. *Lib.* 58. *p.* 717. Sueton. *in Calig.* C. 10. & 12.

An de ROME 784. de J.C. 31.

voit presque que penser de la conduite que tenoit *Tibere* : car pendant qu'il élevoit quelques-uns de ses amis, il abaissoit & maltraitoit les autres. Il conçut aussi quelque défiance lorsqu'il vit que *Tibere* avoit fait venir *Caïus César*, surnommé *Caligula*, troisième Fils de *Germanicus*, qui jusqu'alors avoit été élevé sous les yeux de *Livie*, sa Bis-ayeule, & depuis sa mort par son Ayeule *Antonia*. Il lui fit prendre la Robe virile, le fit Augure & Pontife, & ajouta à cela des paroles obligeantes, témoignant avoir dessein de le declarer son successeur. Dion remarque, que les bons traitemens que *Tibere* fit à *Caïus*, porterent presque *Séjan* à se révolter ouvertement; mais *Tibere* dans le même tems lui accordoit tant de graces, qu'il le tenoit encore en suspens. Enfin il frappa le coup fatal: *Séjan* se vit accusé tout d'un coup, & condamné à mort lorsqu'il s'y attendoit le moins. Tous ceux qui avoient eu part à sa faveur, ou qui avoient obtenu des graces par son canal, furent enveloppés dans sa disgrace. Ses enfans même,

même, entre lesquels étoit une petite Fille, qui n'avoit pas encore l'âge de raison, souffrirent la mort & furent jettés dans les Gémonies.

An de ROME 784. de J. C. 31.

(1) PENDANT que *Tibere* remettoit ainsi sa vengeance au Sénat, il étoit agité de cruelles inquiétudes : il attendoit les nouvelles du succès dans son Isle de Caprée. Il n'ignoroit pas que *Séjan* s'étoit fait un grand nombre de créatures, & que les Gardes Prétoriennes lui étoient fort attachées, de sorte qu'il avoit sujet de craindre qu'il ne se fît quelque soulevement. Il avoit ordonné en ce cas-là à *Macron*, à qui il destinoit la place de *Séjan*, de retirer *Drusus*, Fils de *Germanicus*, de la prison où il le tenoit enfermé à Rome, de le présenter au Peuple & au Sénat, & de le proclamer Empereur. Apparemment il croyoit, que si les choses en venoient à l'extrêmité, il auroit encore moins à craindre de son petit-Neveu que de *Séjan*: car la manière cruelle

(1) Dio Caff. *ibid. pag.* 722. Tacit. *Ann. Lib.* 6. C. 23. Sueton. *in Tiber.* C. 65.

An de ROME 784. de J. C. 31.

cruelle dont il le fit mourir deux ans après, fait assez voir que ce n'étoit par aucune affection particuliere qu'il le preféroit à son Favori. Un Prince qui trouvoit *Priam* heureux d'avoir survécu à la mort de tous ses enfans & à la ruine de sa Patrie, devoit avoir dépouillé tout sentiment d'humanité. Cependant les choses n'allerent pas comme il avoit sujet de le craindre, & ce Prince dissimulé avoit si bien pris ses mesures, que *Séjan* se vit terrassé avant que de pouvoir rien entreprendre.

(1) LA Femme de *Séjan*, qu'il avoit répudiée afin de pouvoir épouser *Liville*, Veuve de *Drusus*, ayant vû ses enfans traités avec la même rigueur que leur Pere, decouvrit à *Tibere* tout le secret de la mort de *Drusus*. (2) *Tibere* s'étoit toûjours persuadé qu'il ne faloit attribuer sa fin prématurée qu'à ses debauches; mais lorsqu'il sçut que c'étoit de poison qu'il étoit mort, il en fut si irrité, qu'il

(1) Dio Cass. *Lib.* 58. *p.* 720. Tacit. *Ann. Lib.* 4. C. 11.
(2) Sueton. *in Tiber.* C. 62.

qu'il n'épargna ni ſupplice, ni tourment contre ceux qui ſe trouverent engagés dans cette affaire. Néanmoins Dion dit, qu'il étoit diſpoſé à pardonner à *Livil-le*, en conſideration d'*Antonia* ſa Mere; mais que cette Dame, ne trouvant pas que ſon crime méritât de grace, la renferma dans une chambre, où elle la fit mourir de faim. J'ajouterois plutôt foi à ceux qui diſent, que ce fut *Tibere* lui-même qui la fit mourir. En effet, il ne me paroît pas naturel que *Tibere*, ſévère & cruel à l'excès, qui ne pardonnoit jamais, ait été diſpoſé à la clémence, dans l'unique occaſion où cette vertu n'étoit pas de ſaiſon. Quelque conſideration qu'on ſuppoſé qu'il ait eu pour *Antonia*, je ne crois pas qu'elle allât aſſez loin pour l'engager à pardonner à ſa Fille un crime ſi noir, pendant qu'il perſécutoit d'une manière ſi barbare la Bru & les petits-Fils de cette Princeſſe, ſans qu'ils fûſſent coupables d'aucun crime. Si cette Dame avoit eu autant de pouvoir qu'on le dit ſur l'eſprit de *Tibere*, ne l'eut-elle pas employé tout entier en faveur de ces miſéra-

An de ROME 784. de J. C. 31.

An de ROME 784. de J.C. 31.

bles victimes de la haine de *Tibere*? Mais puisque nous ne voyons pas que son crédit ait rien operé pour des innocens, on en doit conclure qu'il ne s'entendoit pas fort loin. D'ailleurs cette Princesse, qui avoit l'ame grande & les sentimens nobles, auroit-elle eu assez de pouvoir sur elle-même pour dissimuler tout le ressentiment qui devoit l'animer contre l'auteur de la mort de son Fils *Germanicus*, & le cruel persécuteur de sa Veuve & de ses Fils, pour se conserver encore sa confiance? Il est difficile de se le persuader; du moins sans rabattre beaucoup de la bonne opinion que les Historiens nous donnent de son mérite & de sa vertu.

(1) DANS le tems que *Tibere* exerçoit les plus grandes cruautés contre tous ceux qui tenoient à *Séjan*, soit par parenté ou par amitié, il y eut quelques troubles dans l'Asie & dans la Grece, à l'occasion d'un bruit qui s'y étoit répandu, que *Drusus*, Fils de *Germanicus*, étoit écha-

(1) Tacit. *Lib.* 5. *C.* 10.

échapé de prison, & qu'il alloit en Syrie & en Egypte, pour faire declarer en sa faveur les Armées que son Pere avoit commandé autrefois. C'étoit un jeune-homme à-peu-près de l'âge de *Drusus*, suivi de quelques Affranchis de *Tibere*, qui donnoient encore du poids à la fourbe, quoiqu'ils ne l'accompagnassent que pour le trahir. Il se fit d'abord un grand concours de Peuple autour de lui, mais *Poppæus Sabinus*, Gouverneur d'Achaïe, ne croyant pas devoir negliger une affaire qui pouvoit avoir des suites, ramassa quelques troupes, avec lesquelles il se mit à ses trousses. Il l'atteignit, mais il étoit déja abandonné de tous ceux qui l'avoient suivi au commencement, parce qu'ils avoient découvert l'imposture. (1) Dion met ce même évenement trois ans plus tard: mais j'ai mieux aimé suivre Tacite, qui a été plus à portée de s'assurer de ce fait.

An de ROME 784. de J. C. 31.

LA mort de *Séjan* fit un peu lever

(1) Dio Caff. *Lib.* 58. *p.* 530.

An de ROME 784. de J. C. 31.

ver la tête aux partisans de la maison de *Germanicus*. Le Peuple surtout, qui croyoit que ce n'étoit qu'à l'instigation de ce Favori que *Tibere* l'avoit si cruellement persecutée, commençoit à espérer pour elle un sort plus heureux. Mais on fut bientôt convaincu que *Séjan* n'avoit été en effet que le ministre des cruautés de ce Prince; puisqu'après sa mort *Tibere* fut plus cruel que jamais. Mais comme peu avant la mort de *Séjan* il avoit fait venir *Caïus* auprès de lui, l'avoit caressé, & lui avoit fait espérer de le declarer son successeur, on en avoit bien auguré pour la famille de *Germanicus*. *Séjan*, qui pensoit tout de bon à la détruire, (1) avoit déja mis auprès de *Caïus* un nommé *Paconianus*, qui devoit machiner sa perte, & chercher les occasions de le faire traiter de la même manière que ses Freres l'avoient été sous de pareils prétextes, qui ne pouvoient gueres manquer de produire leur effet auprès d'un Prince aussi-défiant que *Tibere*.

(1) Il

(1) Tacit. *Lib.* 6. C. 3.

(1) IL y avoit encore deux Filles de *Germanicus*, que *Tibere* pensoit à marier; mais il avoit de la peine à se déterminer sur le choix de leurs Epoux. Enfin il maria la seconde, nommée *Drusille*, à *L. Cassius Longinus*, qui étoit d'une ancienne & illustre famille, mais Plébeïenne. Il avoit été Consul trois ans auparavant. Quoiqu'on regardât cette alliance comme au dessous de la Fille de *Germanicus*, on n'en murmura pas tant que de celle de *Julie*, la cadette des Filles de *Germanicus*, avec *Vinicius*, qui avoit été Collegue de *Cassius* dans son Consulat. Il s'en falloit bien qu'il fût d'une famille aussi ancienne que celle de *Cassius*. Elle étoit originaire de Cales, & son Ayeul étoit le premier qui fût parvenu au Consulat. Il avoit une éloquence aisée, & un esprit doux; & cette derniere qualité fut peut-être la seule raison qui détermina le choix de *Tibere* en sa faveur, de même qu'en faveur de *Cassius*, qui se rendoit plus recommandable par sa

An de ROME 786. de J.C. 33.

(1) Tacit. *ibid.* C. 15.

An de ROME 786. de J. C. 33.

ſa complaiſance que par ſon génie.

(1) C'EST dans la même année que Tacite met le mariage de *Caligula* avec *Junie Claudille*, Fille de *M. Silanus*. (2) Elle ne vécut pas long-tems, & ſa mort donna occaſion à *Caligula* de lier commerce avec la Femme de *Macron*, qui tenoit alors la place de *Séjan* auprès de *Tibere*. *Caligula* débaucha cette Femme, & lui promit de l'épouſer dès qu'il ſeroit parvenu à l'Empire, afin que ce motif d'ambition la portât à engager ſon Mari à le favoriſer. (3) Ce jeune Prince avoit depuis deux ans toûjours tenu compagnie à *Tibere* dans l'Iſle de Caprée, & avoit ſçu cacher ſes vices ſous une fauſſe modeſtie. Il avoit une adreſſe admirable à s'accommoder à l'humeur de *Tibere*, y conformant ſon air, ſes manières & ſes diſcours. Quoiqu'environné de perſonnes qui tâchoient de lui arracher quelque plainte, jamais il n'en proféra

(1) *Ibid.* C. 20.
(2) *Ibid.* C. 45. Sueton. *in Calig.* C. 12.
(3) Tacit. *ibid.* C. 20. Sueton. *ib.* C. 10.

ra aucune, quelques mauvais traitemens qu'on lui fît. Il ſupporta l'exil & la mort de ſa Mere & de ſes Freres, ſans donner la moindre marque de chagrin, & comme s'il n'en eut jamais rien ſçu. Ce qui fit dire depuis à l'Orateur *Criſpus Paſſienus*, ſon Beau-frere, que jamais il n'avoit vû de meilleur Valet, ni de plus méchant Maître.

An de ROME 786. de J.C. 33.

LES careſſes que *Tibere* faiſoit à *Caïus* n'adouciſſoient en rien la rigueur dont il en uſoit à l'égard d'*Agrippine* & de *Druſus*. On eut même lieu de regretter en quelque façon *Séjan*, malgré les noirs deſſeins qu'il avoit formés contre les reſtes de cette illuſtre mais infortunée maiſon. (1) Car après qu'ils eurent ſurvécu deux ans à *Séjan*, *Tibere* les ſacrifia enfin à ſa haine. On avoit répandu le bruit qu'il alloit ſe reconcilier avec *Agrippine* & *Druſus*; mais ces diſcours ne firent que l'irriter de nouveau, & il ſembla que c'étoit l'offenſer, que de le croire capable de

(1) Tacit. *ibid. Cap.* 24. & *ſeq.* Sueton. *in Tiber. C.* 54.

An de ROME 786. de J.C. 33.

de pardonner. Cela ne fit que hâter leur fin. Il fit refuser les alimens à *Drusus*, & ce Prince infortuné soutint pendant neuf jours sa triste vie en mangeant la bourre de son matelas. La haine de *Tibere* ne fut pas encore assouvie par une mort si cruelle, & il n'eut pas honte de lui reprocher de s'être prostitué, de n'avoir eu que de la haine pour ses proches, & d'avoir conspiré contre l'Etat. Il fit encore lire en plein Sénat un Journal, qui contenoit tout ce que ce jeune Prince avoit dit & fait chaque jour, les mauvais traitemens qu'on lui avoit faits, les coups de poing & de baton qu'on lui avoit donnés lorsqu'il vouloit sortir de sa chambre, les injures qu'on lui avoit dites, les refus qu'on lui avoit fait d'un morceau de pain, & enfin les imprécations qu'il avoit proféré contre *Tibere* lorsqu'il s'étoit vû sans espérance d'obtenir grace. Tout le Sénat étoit saisi d'horreur & d'indignation à ce triste récit. On étoit encore surpris comment *Tibere*, qui autrefois avoit caché ses crimes avec tant de précaution, levoit enfin le mas-

masque, & ne se faisoit point de peine de déclarer publiquement, que son petit-Fils avoit été assommé de coups de baton par un Centurion, frappé par des Esclaves, & enfin qu'il avoit inutilement supplié pour un morceau de pain.

An de ROME 786. de J. C. 33.

TELLE fut la malheureuse fin de *Drusus*, second Fils de *Germanicus*. La part qu'il eut à la ruine de son aîné *Neron*, & son caractère violent & ambitieux, font juger que le Peuple Romain ne perdit pas beaucoup par sa mort. (1) Il avoit épousé *Emilie*, Fille de *Lepidus*, l'un des premiers de Rome par sa naissance & par son mérite. Son credit, & la considération que *Tibere* avoit pour lui, mirent pendant sa vie sa Fille à couvert des recherches. Mais dès qu'il fut mort, elle fut accusée d'adultère avec un Esclave. Comme il y avoit des preuves très-fortes contre elle, & que d'ailleurs elle n'ignoroit pas qu'elle étoit l'objet de l'exécration publique, pour avoir trahi son Mari *Drusus*, & avoir été sa principale délatrice, elle prévint sa con-

(1) Tacit. *Lib.* 6. C. 40.

An de ROME 786. de J.C. 33.

condamnation par une mort volontaire.

(1) LA consternation & la douleur qu'avoit causé la mort de *Drusus* n'étoient pas encore passées, lorsqu'on apprit la mort d'*Agrippine*. Cette Princesse infortunée avoit conçu quelque espérance à la mort de *Séjan*; mais voyant enfin qu'on ne relachoit rien de la rigueur avec laquelle elle étoit traitée, elle prit le parti de se laisser mourir de faim. Mais *Tibere*, cet implacable tiran, ayant appris sa résolution, montra qu'il n'y avoit point de supplice capable d'assouvir sa haine; car il lui fit ouvrir la bouche de force, pour lui faire prendre des alimens malgré qu'elle en eut, mais on ne put vaincre son obstination, & il est sûr qu'elle mourut de faim. Sa mort n'appaisa pas *Tibere*. Il s'efforça encore de ternir sa mémoire par d'infames calomnies. Il l'accusoit d'avoir eu commerce avec *Asinius Gallus*, & qu'ayant été informée de sa mort, elle n'avoit pas voulu lui survivre.

(1) *Ibid.* C. 25. Sueton. *in Tiber.* C. 53.

vivre. Mais *Agrippine* étoit au-dessus de pareils soupçons : l'ambition & l'envie de dominer avoient étouffé en elle tous les vices dont une ame moins grande eut été capable. *Tibere* eut la lâcheté de faire remarquer au Sénat, que sa mort étoit arrivée le même jour que celle de *Séjan*, qui avoit été exécuté deux ans auparavant. Il voulut encore qu'on lui sçut gré de ne l'avoir pas fait étrangler, & de n'avoir pas fait jetter son corps dans les Gémonies, où l'on jettoit ceux des suppliciés. Il eut le front de souffrir que le Sénat l'en remerciât par un décret, & qu'il ordonnât que tous les ans le 17 d'Octobre, jour de la mort d'*Agrippine* & de *Séjan*, on fît une offrande à Jupiter Capitolin. (1) Il témoigna encore au Sénat, qu'il souhaitoit que son jour de naissance fût mis au nombre des jours malheureux. Mais à quelque excès que le Sénat ait poussé sa basse condéscendance aux volontés de *Tibere*, il ne paroît pas qu'il

An de ROME 786. de J. C. 33.

(1) Sueton. *ibid.*

An de ROME 786. de J. C. 33.

qu'il ait fait de décret pour cela. (1) Si *Tibere* ne fit pas jetter les corps d'*Agrippine* & de ses Fils dans les Gémonies, il ne voulut pas non plus qu'ils fûssent mis dans le Tombeau des Césars. Il fit tellement démembrer leurs corps, qu'il étoit difficile d'en rassembler les morceaux, & les fit enterrer dans des lieux cachés, afin que personne ne pût leur rendre les devoirs de la sepulture.

(2) CE qui est à peine croyable, c'est que la mort d'*Agrippine* entraîna celle de *Plancine*. *Tibere* ne l'avoit laissé vivre que pour faire de la peine à *Agrippine*: dès que cette raison ne subsista plus, il l'abandonna à la justice. Accusée de divers crimes, elle prévint, en se tuant de sa propre main, le supplice qu'elle méritoit.

LE reste de la posterité de *Germanicus* se plongea dans des excès si affreux, que leur Histoire ne seroit qu'un tissu d'impudicités, d'incestes, de

(1) Sueton. *ibid.* C. 54. Dio Cass. *Lib.* 58. *p.* 728.

(2) Dio *ibid.* *p.* 729. Tacit. *Lib.* 6. C. 26.

de meurtres, d'empoiſonnemens, & enfin des crimes les plus abominables. Le nom ſeul de *Caligula*, l'unique des Fils de *Germanicus* qui conſerva la vie aſſez long-tems pour monter ſur le trône, reveille les idées de la méchanceté la plus noire, & des crimes les plus déteſtables; & l'on a peine à ſe perſuader qu'un pareil monſtre ait pû exiſter. Auſſi n'occupa-t-il pas long-tems le trône. *Agrippine*, ſa Sœur, parvint par ſes artifices à épouſer l'Empereur *Claude*, ſon Oncle. On ſçait que, pour aſſurer le trône à *Neron*, Fils de ſon premier Mari *Domitius*, elle ſe défit de *Claude* par le poiſon. *Neron* lui-même, dont le nom eſt encore plus en horreur que celui de *Caligula*, l'en punit; car ce Prince renonça aux ſentimens de la Nature au point de tremper ſes mains dans le ſang de ſa Mere. Au reſte, le ſort des deſcendans de *Germanicus* que *Tibere* immola à ſa haine & à ſa défiance, paroîtra moins malheureuxque le ſort de ceux qui lui ſurvécurent, ſi l'on fait attention que ceux-ci ſe ſouil-

An de ROME 786. de J.C. 33.

An de ROME 786. de J. C. 33.

lerent par des infamies & les crimes les plus affreux, & finirent leur vie d'une manière également tragique.

FIN.







